

Marcel NOPPENY

**.. à Luxembourg,
autrefois**

1704 - 1860



1^{er} VOLUME

Prix : 12.-- fr.

**LUXEMBOURG
Imprimerie de la Cour Joseph BEFFORT
1936**

... à Luxembourg, autrefois

Du même auteur:

Fresez paysagiste et son Epoque

(Linden et Hansen, Luxembourg, 1932)

Des Lions de Rémont aux Lions de Trémont

(*Histoire d'un Hôtel-de-Ville*)

(Joseph Beffort, Luxembourg, 1932)

L'Oeuvre multiple de Nicolas Liez

(Linden et Hansen, Luxembourg, 1933)

*Luxembourg 1830 — La Révolution belge et
la Presse luxembourgeoise*

(Joseph Beffort, Luxembourg, 1934)

Sous presse

... à *Luxembourg, autrefois*... II^{me} vol.

(Joseph Beffort, Luxembourg)

En préparation

... à *Luxembourg, autrefois*... III^{me} et IV^{me} vol.

*Histoire de la Presse luxembourgeoise de
langue française*

Le Gouverneur Willmar

Mathieu Lambert Schrobilgen, curieux homme.

Marcel NOPPENY

**... à Luxembourg,
autrefois**

1704—1860

1^{er} VOLUME



LUXEMBOURG
Imprimerie de la Cour Joseph BEFFORT
1936

A ceux d'aujourd'hui,
en mémoire
de ceux d'autrefois

Note de l'éditeur

«...à Luxembourg, autrefois...» Sous ce titre collectif, l'auteur a l'intention de publier une série de volumes consacrés à l'histoire épisodique de notre pays. Des faits généralement ignorés ou peu connus, dont il s'est attaché à relever le côté pittoresque, original ou imprévu, des anecdotes, parfois savoureuses, toujours intéressantes, des portraits de personnalités, ayant, à une époque importante de notre passé, joué un rôle important dans notre vie publique, des coutumes singulières, désuètes ou presque oubliées, des coïncidences remarquables ou simplement curieuses, des détails inédits sur des cérémonies officielles ou sur des réjouissances populaires, des précisions, amusantes ou tragiques, sur des visites que firent à nos ancêtres, de gré ou de force, des hôtes de marque... et de passage, tout cela constituera une «prise de vues» émouvante de la vie de ceux qui nous précédèrent sur notre sol ou dans nos murs.

L'auteur a principalement consulté les journaux luxembourgeois de langue française du 18^me siècle et de la première moitié du 19^me siècle¹). Il n'a point négligé, cependant, d'autres documents, et c'est ainsi qu'il a puisé

dans les archives de l'Etat, de la Ville ou du Palais de Justice, ou qu'il s'est inspiré de papiers de famille et de correspondances particulières.

Autant qu'il a été possible de le faire, l'auteur s'est effacé derrière les sources où il s'est renseigné. Il a toutefois jugé inutile de s'abstenir systématiquement de tout commentaire et de se contenter du travail facile, impersonnel et vain, du compilateur.

Le premier volume de «...à Luxembourg autrefois...» n'observera point l'ordre chronologique. On y trouvera, dans un pêle-mêle voulu, des faits s'échelonnant, il est vrai, de 1704 à 1870 et même au-delà, mais puisés au hasard dans une matière abondante. Aux lecteurs à nous faire savoir si ce procédé éliminateur de monotonie, leur convient, ou s'ils préfèrent, pour les volumes à suivre, la stricte application, chaque fois, de la méthode historique.

¹⁾ La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe, périodique publié à Luxembourg, chez Chevalier (1704—1773) — Le Journal historique et littéraire Luxembourg, chez Chevalier 1773—1789 — Mélanges de Politique et de Littérature, Luxembourg, Chevalier 1789—1791 — La Gazette politique et littéraire de Luxembourg, Perle, 1791—1794 — Le Bulletin de la Grande Armée, imprimé chez Lamort à Luxembourg, 1814—1815 — Le Journal officiel du Département des Forêts, Lamort, Luxembourg 1814 — Le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Lamort, Luxembourg 1815 — Le Journal de la Ville et du Grand-Duché, chez Lamort à Luxembourg 1826—1844 — Le Courrier de Luxembourg 1844—1867 — La Revue — Le Patriote — Le Grátis — La Quotidienne — L'Omnibus — L'Union — L'Avenir — L'Indépendance Luxembourgeoise, etc.

**UN DIMANCHE A LUXEMBOURG
VERS 1820**

La Matinée

Au vent d'est, l'odeur des tanneries monte des faubourgs; les délicats ferment les fenêtres grillées des chambres obscures, où, sur le chêne des bahuts sculptés, luisent les chandeliers de cuivre fourbi, les lampes à huile en étain, de forme immuable depuis Psyché. Au râtelier, les fusils de chasse bien astiqués, la carabine de tir, s'étagent entre les poires à poudre en corne blonde, les sacs à plombs brodés, les filets des carnassières plates que gonflera l'automne.

Les fenêtres discrètes sont voilées de nan-souk à ganse rouge ou orange, que rattachent à des boutons de cuivre des tresses terminées par des glands de soie, où s'entremêlent des fils d'argent; des rideaux de lampas jaune descendent d'une pomme de pin dorée et enclosent soigneusement des lits monumentaux; un secrétaire en bois des îles arrondit sa panse où brille un nombril de bronze; la com-

mode, roide, est en acajou ou en noyer; l'épais marbre gris de la console entre les baies des fenêtres, celui de la table ronde au milieu géométrique de la chambre, reflètent des gravures où l'on voit des Virginies éplorées préférer la mort dans les flots à l'abandon de leurs voiles. Devant les chaises de paille tressée, devant les fauteuils bas et brodés, interdits aux enfants et munis de housses blanches rayées de rose, devant le canapé rigide recouvert de reps vert ou de soie moirée, des ronds de sparterie multicolore protègent le parquet, dévotieusement ciré, contre l'injure des bottes douteuses.

Robes d'organdi, bonnets à brides, écharpes à fleurs tissées et brodées, turbans roses, turbans verts, tout un éventaire vivant et ambulante de cachemire, de velours plein, de mousceline, de levantine, de percaline, serpente par les rues fraîches lavées qui vont vers Saint-Pierre, s'accroche aux porches sévères, aux portes étroites, se disloque, se reforme.

En habit feuille morte à boutons d'acier, un dandy soulève, projette, abaisse et repose, en quatre temps, le haut chapeau de castor ébouriffé. A ce salut du fils du Gouverneur, Madame la sous-intendante, en robe de soie puce, aux anglaises grises sous le vaste bonnet rond et tuyauté, répond par un soupçon de révérence; haute et digne, elle jette de biais un coup d'œil maternel et sévère sur les seize ans de sa compagne; celle-ci, rose d'émoi sous l'auvent de sa capeline, les yeux baissés, les mains gantées de mitaines de soie croisées sur le paroissien de velours, exécute un plongeon et écoute son coeur qui, soudain, bat à grands coups...

De petites filles, en robe jaune que terminent deux hauts volants de dentelle, les chevilles frêles serrées dans les coulisses du pantalon, des guipures encadrant leur cou mince, descendent avec précaution du vieil équipage familial arrêté devant la maison Légier, en face de l'église; derrière elles, des petits garçons, avec la casquette à gland, la collerette dentée, les bas bleus aperçus entre le bas du large pantalon et les escarpins vernis, s'impatientent; sur le siège, l'aide-jardinier, en casquette de velours, en blouse mi-empesée, rehaussée de petits boutons en os pâle, maintient sans peine les gros chevaux pacifiques; à ses côtés, bavolets en bataille, courte jupe d'indienne, bas blancs bien tirés sur ses mollets confortables, la servante rit de toutes ses dents saines entre ses courtes lèvres rouges.

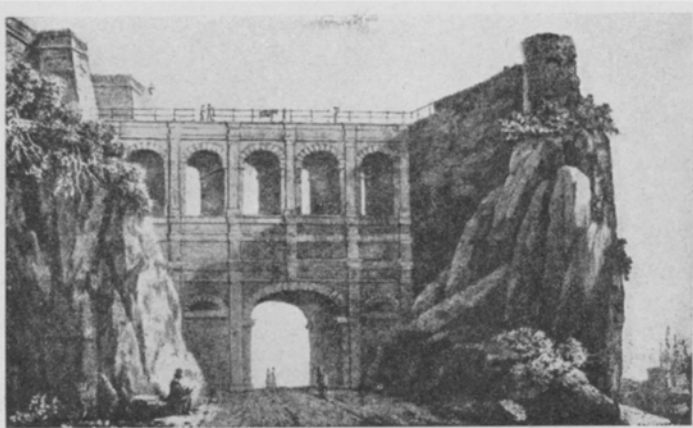
Ricaneurs, les gamins de la ville, fils d'artisans, de petits boutiquiers, de menus bourgeois, en blouse de serge brune ou bleu foncé, en culotte trop étroite, en chaussures de gros cuir, moquent les fils des châteaux, admirent sans se l'avouer, les fines fillettes; des épithètes acerbes, parfois obscènes, s'échappent des bouches puériles; un abbé qui passe, chapeau de haute forme à large ganse, culotte courte, habit à basques, rabat à la française, souliers à boucles sur des bas de laine noirs, les menace de son rotin à pomme d'argent; la bande s'égaille comme une volée de moineaux.

Le porche béant de Saint-Pierre a absorbé les fidèles; les mendiants qui le flanquent jabotent entre eux, s'interrompant à chaque retardataire pour reprendre leur mélodie

trainante et nasillarde, toute en paters, toute en avés. Quand s'ouvrent les portes matelassées des pans coupés intérieurs qui se font vis-à-vis, le chant liturgique, soutenu par les orgues puissantes, s'évade, remplit la rue, se heurte à la façade nue de l'ancien refuge de Marienthal, et meurt net comme elles se referment.

Dans les cages pendues aux fenêtres, les sanonnets pépient, les serins gazouillent; rue de la Lanterne, un merle siffle la *Marseillaise*; sous le carcan du hausse-col rouge-sang, un officier de la garnison prussienne qui passe, roide, digne, le sabre à longue dragonne sautant sur le pavé, s'émeut puis s'indigne... bénévole, l'unique sergent de ville de service, le brigadier Ruvette, laisse s'égosiller l'oiseau moqueur et le militaire vexé...

Place d'Armes, devant le corps de garde voûté exhalant son souffle humide, entre les canons à gueule menaçante et les pyramides de boulets, les factionnaires se figent au garde-à-vous. Evasé en tromblon, le schako immense est retenu sur ces figures poupines de paysans posnaniens par une jugulaire de cuir tressé; six faisceaux de fusils à pierre, baïonnettes entrecroisées, correspondent aux six arcades du bâtiment militaire; à l'intérieur, vautrés sur les bancs crasseux, une trentaine d'hommes de service échangent des syllabes lentes et vides et comptent les jours qui les séparent d'une libération lointaine; ce soir, dans les bouchons des faubourgs réservés à la troupe, l'élément militaire étranger tentera de se venger, sur l'élément civil indigène, des quotidiennes insultes des instructeurs, des coups de crosse des sous-officiers, des cingle-



Luxembourg — Le Pont du Château vers 1820



Une rue de Luxembourg vers 1820
La rue de la Mairie, par E. Bertrand

ments de cravache du lieutenant et du capitaine

Voici que s'animent la rue Chimay qui fut de la Concorde, qui reste des Trois Rois, la rue du Gouvernement, où le Palais dresse sa façade Renaissance espagnole, la rue Philippe, improprement vouée à un saint apôtre. La sortie de la messe déverse par elles les élégances du quartier de l'ouest, du centre et des faubourgs. Une animation heureuse luit dans tous les regards, fleurit sur les lèvres babillantes, s'accuse dans le français chantant des jeunes filles, des jeunes femmes «de la société». Les collégiens, dans leurs vêtements étriqués du dimanche, regardent avec envie les étudiants rentrés de Liège ou de Paris pour les vacances de Pâques, et qui plastronnent, évoquent leurs duels, lorgnent «le sexe», enflent la voix et saluent en rougissant. Dissimulés par l'entassement des marchandises exposées derrière les vitrines étroites des rares boutiques, ou par les rideaux empesés voilant strictement les fenêtres, les riverains des rues passantes s'amuse du spectacle dominical . . .

Un parfum de bouillon et de viandes rôties filtre des maisons par les portes poussées. Dans les cuisines voûtées des maisons bourgeoises et cossues, les poulets, depuis l'avant-dernier marché gorgés de grain, tournent sur la broche graisseuse; le gigot rissole et ruiselle; le pot-au-feu bouillonne dans la marmite à trois pieds; de la cuisinière en tablier bleu, à bonnet blanc, l'enfant sollicite de goûter au potage en y trempant un quignon de pain pris à la huche; le père, fredonnant un motif de Grétry ou de Méhul, remonte de la

cave fraîche, creusée dans le roc, du Moselle de 1811; sur la nappe blanche aux plis évangéliques, faite de la toile tissée par les aïeules, la mère dresse le couvert: l'assiette blanche à décor bleu de Septfontaines ou d'Echternach, la lourde argenterie de famille, dissimulée pendant la Révolution dans la poutre creuse du grenier.

Et la bourgeoisie de Luxembourg, tout entière, dans la béatitude du repas du dimanche, oublie le passé sanglant, le présent sombre, l'avenir douteux, et retrouve, grâce à la douceur d'une réunion familiale, son optimisme et sa belle humeur...

EXÉCUTIONS CAPITALES AU „BON VIEUX TEMPS“

Une exécution capitale, Place d'Armes, en 1708

C'était à l'époque hispano-franco-bavaroise qui s'insère entre le traité de Ryswick et celui d'Utrecht. La France, tout en ayant renoncé au Luxembourg, n'y était pas moins de fait la puissance prépondérante, depuis que Philippe d'Anjou était sur le trône d'Espagne et que son oncle Maximilien-Emmanuel de Bavière continuait de gouverner les Pays-Bas, réduits d'ailleurs à Namur et Luxembourg. Elle tenait notamment garnison en cette forteresse, et le comte d'Autel, son ancien adversaire, capitaine-général des armées de Sa Majesté Catholique et représentant de Son Altesse Electorale, gouverneur du Duché, pour tout dire, était dans les meilleures relations... de subordination effective, avec le comte de Druy, lieutenant-général de Sa Majesté Très Chrétienne, commandant des troupes françaises.

La présence de celles-ci à Luxembourg donnait lieu, en matière militaire, à une situation exceptionnelle, d'où résulta l'institution d'une espèce de conseil de guerre mixte, appelé à juger des crimes et délits des soldats. Cela, si j'en crois les détails qui vont suivre et que je puise dans *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe*. Ce journal, imprimé à Luxembourg, depuis 1704, était aux premières loges pour se renseigner. Reportage peu sensationnel, mais déjà intéressant, sur des faits qui ne sont pas sans horreur...

On verra qu'on n'y allait pas par quatre chemins en ce temps là... Ou plutôt, si! A prendre du moins au pied de la lettre cette expression imagée...

Deux articles de la «Clef du Cabinet»

»Août 1708. — «Pendant le séjour de l'armée de M. le Prince Eugène sur la Moselle, on arrêta à Rodemack un déserteur du régiment de Rosiers, que l'on conduisit à Luxembourg: et comme il fut soupçonné d'être espion, il fut appliqué à la question; sur sa déposition on fit arrêter trois artisans, Bourgeois de Luxembourg, comme complices, mais ayant été reconnus innocents, on les a relâchés. Ceux qui connaissent les Bourgeois et habitent le Luxembourg, étaient surpris d'une telle accusation: et la sentence qui justifie ces accusés, est un gage de fidélité pour leur souverain: cependant on fait le procès au déserteur et calomniateur pour le punir de l'un et de l'autre crime.»

»Septembre 1708. — «Nous avons fait mention le mois précédent, d'un déserteur du régiment de Marlou, ci-devant de Rosières,

»que l'on arrêta à Rodemacher, qui fut con-
»duit à Luxembourg, soupçonné d'être espion,
»et que, sur sa déposition, quatre Bourgeois
»Artisans de la dite ville furent arrêtés comme
»complices; mais que trois de ces Artisans, de
»l'aveu même du calomniateur, furent recon-
»nus innocents, absous et renvoyés dans leurs
»maisons, par sentence rendue à leur dé-
»charge, dont la teneur s'en suit:

Sentence de décharge de trois Artisans

«Vu par nous, Arnould-Louis de Prinnet,
»Conseiller du Roi, et son Auditeur en la pro-
»vince de Luxembourg, le Procès criminel fait
»d'Office à Louis Geoffroy, dit l'Épine, ci-de-
»vant soldat au régiment de Rosiers, François
»Cocquart, Bourgeois Charpentier de cette
»ville; Pierre Wagener, Maréchal, et Jean Col-
»let, Maçon, aussi Bourgeois de cette ville,
»accusés du crime de correspondance avec les
»ennemis des deux couronnes d'Espagne et
»de France, consistant en informations, inter-
»rogatoires, réponses personnelles, confronta-
»tions, procès-verbaux de torture, et autres
»pièces; et le tout communiqué avec Son Ex-
»cellence, le seigneur Comte d'Autel, lieute-
»nant-général des armées de Sa Majesté et son
»gouverneur et capitaine-général de cette
»province; et avec le seigneur comte de Druy,
»lieutenant-général des armées de Sa Majesté
»Très Chrétienne, et commandant des troupes
»de France en la même province. Déclarons
»les dits François Cocquart, Pierre Wagener
»et Jean Collet, tous Bourgeois de cette ville,
»faussement et calomnieusement avoir été ac-
»cusés par le dit Louis Geoffroy; partant les
»déclarons absous du dit crime, déclarant

» que l'exécution faite hier en la personne du
» dit Geoffroy, étranglé et écartelé publique-
» ment en suite de la sentence du conseil de
» guerre du même jour, leur doit servir de ré-
» paration; partant, ordonnons que les dits
» Cocqart, Wagener et Collet, seront mis en
» pleine liberté, avec défense à tous et un cha-
» cun, de leur faire aucun, ni le moindre re-
» proche pour ce qui peut regarder la dite ac-
» cusation et emprisonnement.

« Fait à Luxembourg, le 9 août 1708. Etais
» signé: A. L. de Prinnet.

« Comme le public ne sera pas fâché de sa-
» voir à fond quelle a été la suite d'une af-
» faire qui a fait éclat dans la plupart des en-
» droits de l'Europe, et qui n'a eu pour fonde-
» ment que l'accusation d'un malheureux, qui,
» pour prolonger ses jours de quelques semai-
» nes, s'est avisé d'accuser des pauvres Arti-
» sans, qu'il ne connaissait même presque que
» de nom; ceux qui furent commis par M. le
» comte d'Autel, gouverneur de la Province,
» ayant par ses ordres suivi cette affaire avec
» toute l'application et la sagacité imaginables,
» trouvèrent enfin que tout ce que l'impos-
» teur, dont il s'agit, avait avancé, n'était qu'un
» effet tout pur de l'envie qu'il avait de pro-
» longer, comme on l'a dit ci-dessus, ses jours.
» En effet, la veille de la condamnation, dont
» nous joindrons plus bas aussi la copie, il ne
» ratifia pas seulement ce qu'il avait déclaré
» à la décharge des trois Artisans, dont nous
» avons déjà fait mention, mais aussi, que le
» quatrième, qui se trouva pareillement arrêté,
» et accusé d'être complice de la prétendue
» trahison, comme les précédents, était inno-
» cent; cet imposteur, dis-je, dont on trouvera

»et le nom et le pays dans le contenu de la
»sentence, déclara avant et après avoir sou-
»tenu la torture ordinaire et extraordinaire,
»tant la veille que le jour même qu'il fut exé-
»cuté, qu'il n'était rien de tout ce qu'il avait
»imposé à ces quatre accusés; qu'ils étaient
»innocents et qu'il était le seul coupable; sur
»quoi la sentence du conseil de guerre, de la-
»quelle nous avons fait mention, fut rendue et
»exécutée sur la Place d'Armes de la ville de
»Luxembourg, le 8 du mois d'août, en pré-
»sence de la garnison sous les armes, et d'une
»infinité de peuple qui était accouru pour voir
»ce triste spectacle: le lendemain de l'exécu-
»tion le quatrième accusé fut relâché et remis
»en liberté, de même que les trois autres l'a-
»vaient déjà été.

«*S'en suit la sentence du Conseil de Guerre:*

«Le Conseil de Guerre étant, ce jourd'hui,
»8me du mois d'août 1708, assemblé chez Mr.
»de Catbajal, maréchal des camps et armées
»du roi et lieutenant pour le roi dans la pro-
»vince et ville de Luxembourg y présidant en
»présence de Mrs. de Marloux, de Jansac et
»de l'Etrange, colonels d'infanterie; et Mes-
»sieurs Doedighem, de Maseral et Ander, lieu-
»tenants-colonels; et de Mrs. de Claviso, de
»Bonneval, de Licurrey et de La Clairo, capi-
»taines des grenadiers, par ordre de Son Ex-
»cellence Monsieur le Comte d'Autel, chevalier
»de l'ordre de la Toison d'Or, lieutenant-gé-
»néral des armées de Sa Majesté, gouverneur
»et capitaine général du Duché de Luxem-
»bourg et Comté de Chiny; informations, re-
»collemens et confrontation des témoins au
»dit accusé; le tout bien examiné, avec les

»conclusions du Sr. Malgouverne, capitaine
»aide-major de cette place; le Conseil de
»Guerre a déclaré et déclare le dit Louis Geof-
»froy, dit l'Epine, natif de Chattlereaux en
»Poitou, suffisamment atteint et convaincu,
»tant par sa propre confession qu'autres cir-
»constances résultantes du procès, des crimes
»de désertion, de transfuge et d'espion; de
»parjure, d'imposteur et de diffamateur; pour
»réparation de quoi l'avons condamné et con-
»damnons d'être délivré es-mains de l'exécu-
»teur et conduit sur la Place d'Armes à la tête
»des troupes, avec un écriteau devant et der-
»rière: *Déserteur, Transfuge, Espion, Parjure,*
»*Imposteur et Diffamateur*, et ensuite mis sur
»un échafaud qui sera pour ce dressé où il
»sera étranglé et écartelé, et les autres quar-
»tiers et la tête exposés sur les avenues de
»cette place.

«Fait à Luxembourg, ce 8 août 1708. Etaient
»signés, Don Luis de Carbajal, avec Paraphe,
»de Marloux, Jansac, l'Etrange, Z. F. de Doc-
»tinghen, Maserai, d'Auden, J. de Claviso,
»Bonneval, Lieurray, de Clair.»

* * *

Exécution à Luxembourg de trois soldats sacrilèges. (16 janvier 1749)

Après l'écartèlement d'un déserteur fran-
çais, coupable de fausse dénonciation, et l'ex-
position... fragmentaire du corps aux quatre
coins de la Place d'Armes, voici, une quaran-
taine d'années après, l'exécution, par le fer et
par le feu, de trois soldats appartenant vrai-
semblablement à des régiments wallons de
la garnison autrichienne et reconnus sacrilè-
ges et démoniaques.

J'emprunte les détails de cet événement à la «Clef du Cabinet des Princes de l'Europe» du mois de février 1749. ⁽¹⁾ L'auteur de l'article, on le reconnaît au style assez incorrect, n'est pas l'un des rédacteurs attitrés du journal, mais vraisemblablement, ceux-ci habitant de toute évidence l'étranger, leur représentant, leur correspondant et peut-être leur «correcteur».

»Le 16 janvier (1749) il s'est fait ici une
»exécution de trois soldats de la garnison,
»pour avoir exécuté le dessein énorme de fai-
»re servir une Hostie consacrée à conjurer le
»démon de leur procurer de l'argent. L'un
»avait communiqué aux deux autres un moy-
»en, qu'il avait appris d'une femme, d'y par-
»venir. Les deux autres, excités par ce récit,
»s'étaient concertés de l'exécuter; le plus dé-
»terminé s'offre à faire la conjuration, pour-
»vu que l'autre y fournisse. Celui-ci s'y prête:
»Ayant communiqué dans l'église des RR. PP.
»Jésuites, et mis dans un mouchoir la Sainte
»Hostie qu'il venait de recevoir, la porte à
»son compagnon et s'en vont tous les deux,
»le même soir, dans un jardin écarté. Celui
»qui avait l'Hostie consacrée l'attache à un
»arbre avec deux épingles, et la perce deux

¹⁾ Cet attentat sacrilège causa une émotion considérable, bien compréhensible, vu l'époque. Les pères Jésuites firent éditer deux brochures, l'une en langue allemande, l'autre en langue française, celle-ci intitulée: *Attentat énorme et exécrable dont l'idée seule fait frémir les anges et les hommes, commis par trois soldats de la garnison de Luxembourg, qui ont fait servir la Sainte Eucharistie au sortilège.* Luxembourg, chez les héritiers d'André Chevalier, 1749, in-8°. — Ces brochures se trouvaient autrefois à la bibliothèque de la ville; mais elles ont dû passer en d'autres mains.

»fois d'une troisième, prononçant les paroles
»de sortilège. L'autre en frémit d'horreur, et,
»leur attente manquée, ils retournent aux ca-
»sernes. Le lendemain ils se représentent au
»même jardin, ils délibèrent sur leur entre-
»prise, et concluent que celui qui avait déjà
»reçu l'hostie en communiant, l'avalerait sur
»le champ; ce qu'il fit à la sollicitation de son
»compagnon, qui la lui présenta avec l'épin-
»gle dont il l'avait attachée. Le tout fut dé-
»noncé par un quatrième soldat, à qui l'au-
»teur du sortilège, frappé de remords, l'avait
»déclaré. Celui qui avait suggéré l'attentat a
»eu la tête tranchée; celui qui a percé l'hos-
»tie a eu le poing coupé, et a été brûlé vif;
»l'autre a été également brûlé. Mais il arriva
»que le premier étant mal lié au poteau qui
»le tenait dans le bûcher, après avoir gémi
»quelque temps dans les flammes, s'en soule-
»va, et, parvenu à remonter sur le bûcher,
»sauta en bas, se débattit avec les bourreaux
»demandant par grâce qu'on l'étranglât, mais
»en vain. Il fut de nouveau précipité dans les
»flammes la tête en bas, et y expira peu
»après.»

»Ces malheureux, soumis véritablement au
»cruel supplice auquel ils furent condamnés,
»ont subi la mort avec tous les sentiments
»possibles de repentance, de résignation et de
»religion. Ils étaient tous les trois catho-
»liques. Toute la ville, non contente de cette
»exécution, pour réparer la gloire de Dieu,
»résolut d'indiquer une procession générale,
»également lugubre et solennelle; elle le fit
»le 21 ayant commencé vers les sept heures
»et demie du matin, dans l'église des RR. PP.
»Jésuites, où le monde se rendit, et là se fit

»la première amende honorable devant le
»Vénérable, par le R. P. recteur qui était en
»aube déliée, et portait une ceinture au cou,
»on marcha ensuite, flambeaux et cierges
»éteints, et en récitant les sept psaumes péni-
»tentiaux, vers l'endroit de la profanation,
»où l'on apporta le Vénérable de l'église la
»plus voisine, qui était celle des Dames reli-
»gieuses du Saint-Esprit. M. l'abbé de Muns-
»ter y fit la seconde amende honorable au
»nom de la ville et de toute la province; puis
»l'arbre où avait été attachée la Sainte Hostie,
»fut déraciné et porté par des prêtres au cou-
»vent des Dames du Saint-Esprit. On planta
»une croix à la place. De là, la procession,
»avec le Vénérable, revint au son de toutes
»les cloches de la Ville et aux fanfares des
»trompettes et des timbales à l'église des RR.
»PP. Récollets, où on la termina par une
»grande messe, chantée par M. l'abbé de
»Saint-Maximin, qui avait accompagné la
»procession en habits pontificaux.«

»Tout le clergé régulier et séculier, S. Exc.
»le comte de Neipperg, gouverneur de la ville
»et de la province, le Conseil et le Magistrat
»en corps, et ayant des flambeaux à la main,
»la Noblesse des deux sexes, grand nombre
»d'officiers de la garnison, toute la Bourgeoi-
»sie, les Ecoliers du Collège conduits par
»leurs Régents, et une multitude innombrable
»de personnes des deux sexes et de tout âge,
»la plupart avec des cierges, outre un grand
»nombre d'habitants de la campagne, ont as-
»sisté à cette grande procession, quoiqu'il
»tombât une pluie forte et continuelle pen-
»dant près de trois heures qu'elle dura. C'est
»par un acte aussi solennel de religion que

» toute la ville de Luxembourg s'est portée à
» réparer l'honneur et la gloire de Dieu, que
» des scélérats avaient si horriblement offen-
» sés. «

* * *

Exécution de deux soldats luxembourgeois de la garnison autrichienne (21 février 1761).

Je viens de dire que les trois soldats exécutés le 16 janvier 1749 appartenaient vraisemblablement à des régiments wallons de la garnison autrichienne. Je ne prétends point être spécialiste en la matière et me contente de puiser cette science dans le journal luxembourgeois de l'époque d'où j'extrais les anecdotes que je rapporte. Et quand je dis wallon, ce n'est peut-être pas à prendre tout-à-fait au pied de la lettre, en ce sens que, parmi ces « Wallons », il y avait non seulement des Hennuyers, des Brabançons, des Namurois, et des Luxembourgeois de la partie de langue française, mais également des Luxembourgeois de l'actuel Grand-Duché. A ce sujet j'ai eu maintes fois l'occasion de constater — toujours à l'aide de *La Clef* — que le « bon vieux temps thérésien » n'a fait que préparer, au point de vue du recrutement de jeunes soldats, l'époque de la Révolution et de l'Empire, si honnie à ce sujet par nos historiens. Voici, dans l'ordre d'idées inauguré par l'histoire de l'écartèlement du déserteur Geofroy dit l'Epine, une preuve de ce que j'avance:*)

*) La plupart de nos historiens ne manquent pas d'opposer à la paisible période autrichienne, l'époque où le Luxembourg fit partie du Département des Forêts, et insistent sur « l'impôt du sang » payé à la

»Le 21 février (1761) deux malheureux in-
 »cendiaires subirent à Luxembourg la peine
 »due à leur crime. L'un, Nicolas Bocket, dit
 »Buchholtz, du village de Niederpallen à six
 »lieues de cette Ville, l'autre François George
 »Streff, du village de Ludelange, qui n'en est
 »distant que d'une lieue, *et tous deux canon-*
 »*niers de notre garnison.* Ils ont passé par le
 »supplice du feu dans un bûcher, après que
 »le premier eut fait amende honorable, une
 »torche à la main et en chemise, devant l'é-
 »glise paroissiale de St. Nicolas, où il avait
 »témérement glissé une lettre de somma-
 »tion le jour du vendredi saint, 1759. Ses for-
 »faits étaient d'avoir brûlé une cense et un
 »bâtiment près d'un moulin appartenant l'un
 »et l'autre à l'abbaye de Munster, d'en avoir
 »fait autant de la maison pastorale du curé
 »de Rédange, d'avoir mis le feu au toit du
 »château de Guirsch, d'avoir menacé de met-
 »tre toute la province en combustion, même
 »la ville, le tout par 19 lettres de sommation
 »et de menace, qu'il avait écrites et répandues
 »de côté et d'autre pour en extorquer de l'ar-
 »gent.«

»Streff, avec lequel il avait fait son détesta-
 »ble complot, avait aussi écrit et placé en dif-
 »férents lieux treize autres lettres, toutes dans
 »le même dessein d'incendie; et celles-ci, com-

France. C'est exact, mais il ne faudrait pas s'imagi-
 ner que l'époque autrichienne eût été, pour les gars
 du Luxembourg, une époque de tout repos. J'em-
 prunte à la «Clef»:

»Mars 1733: «Les régiments d'infanterie du prince
 »de Ligne font actuellement des recrues dans ces
 »pays: le premier fait les siennes dans les provinces
 »de Luxembourg, Namur et Limbourg, qui lui ont été
 »assignées.» — Voir aussi plus loin.

»me celle de Bocket portaient, outre les som-
»mations pour argent, ce qu'il y avait de plus
»méprisant, de plus injurieux, de plus insultant à la dignité des supérieurs ecclésiastiques et séculiers. Ces deux misérables ont causé des maux et bien de l'inquiétude à la ville et au pays pendant près de trois années entières que circulaient leurs lettres. Ils ont cependant marché au supplice avec beaucoup de résignation.«

HYMNES NATIONAUX LUXEMBOURGEOIS

Les hymnes nationaux luxembourgeois — «Feierwôn» ou «Hémecht» — constituent une innovation relativement récente. Sans doute, avant ce 4 octobre 1859, qui vit éclore «D'Letzeburger» (le vrai nom du «Feierwôn») se contentait-on d'un cantique d'importation hollandaise, le «Wilhelmus». Ce qui, entre parenthèses, ne laisse pas que d'étonner, vu le caractère primitivement anti-catholique de ce choral.

Mais le «Wilhelmus» est-il bien l'«Hymne national» dont nous entretenent, sans jamais le désigner autrement, les relations des fêtes d'autrefois? Et quand il est question du «chant populaire entonné par la foule», expression vague que nous retrouvons de nombreuses fois dans la presse luxembourgeoise entre 1840 et 1850, peut-on entendre par là ce texte en langue étrangère, adapté à un air de marche funèbre, d'ailleurs fort beau? Je ne crois pas que les paroles en aient jamais été

connues, sauf peut-être le premier vers et, vraiment, je me représente malaisément mes compatriotes dans l'exercice d'une gravité aussi protestante et aussi hollandaise... Que le «Wilhelmus» ait été joué par les cuivres comme il l'est encore actuellement, cela est possible et même probable. Mais qu'il ait jamais été chanté par le peuple, qu'il ait jamais, chez nous, exprimé la liesse ou l'angoisse populaires, j'en doute fort!

Vers 1820, si j'en crois mes sources, ce qu'on chantait, c'était plutôt le fameux «Gigo», inséparable, à l'époque, de toute réjouissance locale. Vers 1830, il arriva aussi à nos ancêtres de fredonner ou même de baritonner la «Marseillaise» et la «Brabançonne». Mais cela, c'était dans l'intention de mettre dans tous les états (c'est ici le cas de le dire!) le landgrave de Hesse-Hombourg, gouverneur, pour la Confédération germanique, de notre forteresse, car aux premiers accords de ces chants «révolutionnaires» il regagnait, par les voies les plus rapides, ses «pays héréditaires».

On chantait aussi à Luxembourg, le «Hämelmarsch», première manière; on chantait encore des «couplets» occasionnels, tels, en 1827, lors de l'inauguration de la route de Luxembourg à Namur et du pont de Martelange, ceux d'Yves-Hippolyte Barreau, en honneur du «Roi-citoyen» (sic) Guillaume I d'Orange-Nassau. Ou comme en 1825, à Echternach, quand célébrant l'anniversaire du roi, on y entonna «un hymne en langue française, dédié à Sa Majesté et à la Sérénissime maison de Nassau-Orange, par l'auteur, le docteur Biver».

Cette localité d'ailleurs ne devait pas en rester là: «le 5 décembre 1841, au cours d'un banquet somptueux par lequel on fêtait l'anniversaire du souverain à l'hôtel Ruth, un poète (de langue allemande, cette fois-ci) l'instituteur en chef des écoles primaires echer-nachoises, Mathias-Georges-Zaccharie Werner, né à Bitbourg en 1796, «chanta une chanson patriotique de sa composition, dont le refrain fut répété avec enthousiasme par tout le monde».

On voit que la vieille cité abbatiale et sûroise était éclectique et bilingue. Clervaux, sa concurrente ardennaise, semble moins fixée. Voici ce que je trouve dans une correspondance de cette localité, adressée le 7 décembre 1842 au «Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg»:

«Hier on a célébré ici d'une manière tout-à-fait inusitée chez nous, la fête du souverain, qui passait autrefois comme inaperçue. »Dès la veille, le son de toutes les cloches et »les détonations des boîtes et petits mortiers »ont annoncé une solennité extraordinaire »pour le lendemain, qui a commencé par les »mêmes signes de réjouissance et par la plan-»tation du grand drapeau sur la caserne de la »gendarmerie.»

»A onze heures, on s'est rendu en cortège »au *Te Deum*, qui était précédé d'une messe »en musique vocale. Les enfants des écoles y »sont allés processionnellement en chantant »des airs patriotiques comme «Heil dir im »Siegerkranz» ou «Was ist des Deutschen Va-»terland» (sic!) etc., etc... Cette belle cérémo-»nie était encore relevée par le tonnerre de »notre petite artillerie, laquelle retentissant

»dans les gorges de nos montagnes, a fait en-
»tendre à plusieurs lieues alentour les cent et
»un coups d'usage.»

»La brillante illumination qui fut improvi-
»sée dans la soirée, donna un aspect enchan-
»teur aux rochers qui s'élèvent presque à pic
»autour de Clervaux, et aux arbres du parc
»blanchis par les frimas.»

»La fête s'est terminée par un grand ban-
»quet au café de La Plata, auquel ont assisté
»les fonctionnaires et les notabilités de l'en-
»droit. Les toasts patriotiques n'y furent pas
»oubliés...»

Espérons, rétrospectivement, que les toasts
ont été plus patriotiques que les chants, et que
l'entendement des braves gens de Clervaux
n'a pas été obnubilé au point de porter
la santé de Frédéric-Guillaume de Prusse au
lieu de celle de Guillaume des Pays-Bas,
Grand-Duc de Luxembourg...

* * *

Depuis plus d'un an déjà M. B. Scharff
avait, du haut de l'escalier de l'Hôtel de Ville
de la capitale, révélé le «Feierwôn» aux foules
en délire, que cet air n'avait pas encore péné-
tré jusqu'en Ardenne; ou du moins, un cer-
tain patriotisme local s'y était-il opposé. Voici
ce qu'on peut lire dans «Le Courrier» du mois
de janvier 1861:

«Wiltz. — A l'arrivée de M. Mathieu, dé-
»puté, le «Société philharmonique» a fait exé-
»cuter l'air national wiltzois. Car Wiltz a
»aussi son air patriotique particulier comme
»Luxembourg a le sien.»

Comme «l'air patriotique particulier» de
Luxembourg devait sans doute être le «Feier-

wôn» autrement dit «le char de feu» ou la «Locomotive», la ville de Wiltz avait d'autant plus de motifs de ne pas l'adopter, qu'elle avait refusé, avec une belle énergie, d'autoriser le tracé de la ligne du Nord à proximité de ses murs...

Mais tout cela ne nous dit pas ce qu'était »l'air national luxembourgeois de Jean l'A- »veugle qui, d'après le «Journal de Luxem- »bourg» y fut joué le 22 décembre 1855 à »l'occasion de la distribution publique des »médailles et la proclamation des autres dis- »tinctions obtenues par l'industrie du Grand- »Duché à l'exposition universelle de Paris»?

Actuellement nous disposons, cela est incontestable, de deux airs nationaux que l'on peut qualifier d'alternatifs. Depuis la guerre et, chose curieuse, en suite de l'intervention musicale des troupes françaises qui n'en connaissaient pas d'autre — mystère et diplomatie — c'est la «Hémècht» qui est à l'honneur. Au surplus, cet air de cantique a-t-il une allure pacifique et même pacifiste qui correspond au goût du jour. Immédiatement avant la guerre, on n'entendait que le «Feierwôn», et les oreilles en tintent encore aux victimes des manifestations de juin 1914... Pourtant alors déjà, depuis quelques années, ce chant estimé subversif était éliminé, sinon de la rue, du moins des réceptions officielles, des banquets et des fêtes, et la «Hémècht» commençait, assez discrètement encore, à le remplacer. En revanche, vers 1890, le «Feierwôn» était si bien considéré comme chant national exclusif, que le grand-duc Adolphe, montant sur le trône, avait, dans un des refrains, — le deuxième — résumé le programme de son

règne. Remplaçant le banal et assez grotesque: «Wè mir eso zefridden sin», («Nous sommes tellement satisfaits de nous-mêmes!»), le «mir woellen bleiwen wat mir sin» (Nous voulons rester ce que nous sommes, traduction libre de la devise «Je maintiendrai» des armes grand-ducales), prononcé en patois local par le nouveau souverain, qu'était-ce, sinon une traduction diplomatique du refrain vraiment populaire, celui qui reste dans nos coeurs et qui surgit sur nos lèvres aux heures troubles du danger: «Mir welle jo keng Preise gin» (Nous ne voulons pas devenir Allemands)?

LE BARON DE BREIDERBACH OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR

Dans une étude intitulée «Luxembourg 1830», j'avais reproduit, puisée dans le *Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg*, la notice suivante:

«Luxembourg, le 14 août 1830. — Plusieurs Luxembourgeois se sont trouvés aux combats des 27, 28 et 29 juillet à Paris, et ont secondé vaillamment les Parisiens dans leurs efforts pour la conquête de la liberté... On fait surtout une mention extrêmement honorable de M. le baron de Breiderbach, fils d'un ancien membre du Conseil Souverain à Luxembourg, officier d'État-Major de la place de Paris, qui, par ses prodiges de valeur, est parvenu à arrêter l'effusion du sang dans la rue de la Paix et à opérer la réconciliation entre les troupes et les citoyens. Les habitants de cette rue, dans une adresse au général Lafayette, ont vanté la bravoure et le patriotisme de ce guerrier qui, en 1810, avait mérité la croix d'officier de la Légion d'Honneur et le grade de capitaine de dragons.»

Cette note m'ayant donné la curiosité de rechercher quelques renseignements et détails concernant un de ces Luxembourgeois, plus

nombreux qu'on ne le veut prétendre, qui firent carrière dans les armées françaises de la République et de l'Empire, je dus à l'amabilité de M. l'abbé Steffen communication de la lettre suivante, qu'on avouera n'être pas sans intérêt historique:

ETAT-MAJOR
de PARIS

de Breiderbach, officier d'Etat-Major
rue basse du Rempart, n° 14

Mon ami,

en trois jours Charles X détrôné, le Duc d'Orléans proclamé roi le 7 août; j'ai eu l'occasion de me distinguer; lis le journal *Le National* du 2 août, tu verras si je suis digne d'être Luxembourgeois; j'ai arrêté seul l'effusion de sang dans la rue de la Paix; les citoyens ont embrassé leurs frères de l'armée.

Le carnage a été horrible. Les habitants de cette rue, ont fait une adresse au général de Lafayette en ma faveur. Je suis connu à Paris; tout le monde me salue et me désigne comme le premier auteur de la paix entre la troupe et les bourgeois.

Tout est rentré dans l'ordre; il est impossible de tracer tout ce qui s'est passé en trois jours. C'est incroyable.

Mes respects et compliments à tout ce qui t'appartient, et à tous mes compatriotes.

Et crois à l'assurance de l'inviolable amitié que je te porte

ton ancien camarade
de Breiderbach

Le 9 août (1830)

Je suivis, après cent trois ans, le conseil de Breiderbach et je «lus le journal *Le National* du 2 (ou plutôt du 1^{er} août) 1830». Voici comment le journal parisien en question relate les faits:

«Dans la matinée du jeudi 29, le 5^e régiment de ligne était posté avec quelques pelotons de la Garde dans la rue de la Paix. Les citoyens armés débouchaient par le boulevard.

«Le capitaine Breiderbach, officier d'état-major, effrayé de l'effusion du sang français qui pouvait résulter d'un premier coup de fusil lâché de part et d'autre, s'élança de son propre mouvement en tête de la colonne; il défend aux soldats de tirer et s'avance vers les patriotes.

«Citoyens, leur dit-il, ne tirez pas et la troupe ne tirera pas.» — «C'est un piège qu'on nous tend» crie-t-on de toutes parts, «quelles sont nos garanties?» — «Ma parole!» répond l'officier; «je suis soldat de l'ancienne armée, j'ai 28 ans de services, je reste au milieu de vous; si l'on tire, les balles seront pour moi comme pour vous».

«Sur ces simples paroles, les citoyens s'avancent confiants vers la troupe et s'engagent au milieu des pelotons embusqués des deux côtés de la rue. Sur leur demande, les soldats retirent leur baïonnette et les patriotes, après avoir embrassé leurs frères de l'armée au milieu des plus vives acclamations, se portent à l'attaque des Tuileries.»

On voit que Breiderbach, dans sa lettre à son compatriote inconnu, n'exagère pas, et que l'ancien soldat de la République, le héros de l'Empire, le demi-solde de la Restauration, n'en est pas moins un pacifiste luxembourgeois d'avant la lettre.

Là risquait fort de s'arrêter ma documentation: l'intéressant ouvrage de feu M. Charles Schaack sur les «Luxembourgeois au service de la France» ne fait aucune mention de Breiderbach, non plus que la copieuse «Biographie luxembourgeoise» du docteur Neien qui, pourtant, s'en allait glaner dans les champs de l'histoire les célébrités les plus inconnues et parfois les moins nationales, pour en faire honneur à son pays. Toutefois, je trouvai dans «Les Logements militaires à Luxembourg» d'Alphonse Rupprecht quelques menues indications en ce qui concerne la famille:

«La maison, écrit-il, des barons de Breiderbach, seigneurs de Birtrange, était d'après Engelhardt, située au Rost; elle fut d'abord vendue à un restaurateur, puis démolie sous le gouverneur Willmar, en vue de l'agrandissement de l'Hôtel du Gouvernement, aujourd'hui Palais grand-ducal. De Breiderbach, Gaspar-Florent, Conseiller de courte-robe (25 janvier 1772), capitaine et prévôt de la ville d'Arlon (12 février 1790) se fit inscrire au Registre civique (de Luxembourg) sous la date du 26 Brumaire, an IV (17 novembre 1795) comme Florent Breiderbach, né à Birtrange, âgé de 56 ans, cultivateur, rue de l'Eau à Luxembourg (l'auteur ajoute encore que: «les armes des de Breiderbach étaient de sinople à une rivière d'argent, dans laquelle nage un cheval bridé de même»).

On retrouve encore les Breiderbach (Conrad-Philippe de B.; Guillaume-Antoine de B.) dans les «Aveux et dénombrements de fiefs» et sous la rubrique «Vianden» des Archives du Gouvernement. Enfin, feu M. Emile Diderrich voulut bien attirer mon attention sur une pierre tombale, encastrée dans le mur d'une chapelle près de Vianden, et où le nom des Breiderbach figure. Quoiqu'il en soit, ils étaient seigneurs de Birtrange près Schieren et co-seigneurs, semble-t-il, de Schieren, Grenzingen, Wiltz, Grosskampen, Betzdorf, Ober- et Niederaanven.

Quant à cet astucieux Gaspar-Florent de Breiderbach, conseiller de courte-robe à l'époque autrichienne, qui se disait cultivateur sous la Revolution, il avait, d'après des lettres particulières que je détiens, pris l'habitude, au château de Birtrange, de... se disputer avec sa moitié; si bien que celle-ci devait périodiquement se réfugier de nuit, en chemise et les pieds nus, chez le curé de Schieren, où il lui arrivait d'ailleurs de rencontrer, dans le même appareil, une autre châtelaine des en-

virons, à qui son époux légitime ménageait à l'accoutumée le même traitement...

Ce sont ces ébats, ou plutôt ces débats conjugaux, dont il était peut-être l'impuissant et attristé témoin, qui expliqueraient l'empresement avec lequel le jeune Breiderbach s'engagea dans les armées de la République en 1802, alors qu'il avait à peine seize ans.

Il n'eut pas à le regretter. L'existence aventureuse et guerrière qu'il mena — treize campagnes, douze blessures —, les services qu'il rendit — tant sur les champs de bataille que dans la Rue de la Paix — cela valait mieux tout de même que de moisir à Birtrange ou rue du Rost, et d'y suivre, Dieu sait, l'exemple paternel... Quand il mourut, en octobre 1841, le «*Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg*» lui consacra, de seconde main, on va le voir, les lignes suivantes:

«Nos lecteurs trouveront ci-après une courte notice sur un de nos compatriotes qui vient de mourir à Paris. Le baron de Breiderbach, né à Luxembourg, n'avait pas cessé d'y entretenir des relations, et sa mort prématurée laisse à ses amis l'impression d'un vif regret. Voici ce que nous lisons dans *Le Journal des Débats*:

L'ancienne armée vient de perdre encore un de ses membres, M. le baron de Breiderbach, Officier de la Légion d'Honneur, chef d'escadron en retraite, vient de mourir à l'âge de cinquante-cinq ans, après une longue et douloureuse maladie, résultat de ses blessures.

«Issu d'une des meilleures familles du pays de Luxembourg, M. de Breiderbach était entré au service de France sous la république à l'âge de seize ans, comme simple cavalier. Il avait fait treize campagnes dans le cours desquelles il avait reçu douze blessures. Mis à la demi-solde en 1815 il avait été rappelé plus tard pour être attaché à la place de Paris et il y avait pris sa retraite en 1837 avec le grade de chef

d'escadron, et après trente-quatre ans de service. A la bataille d'Eylau, à celle d'Almanacid et à l'affaire de Meaux en 1814, il avait été mis à l'ordre du jour de l'armée pour actions d'éclat. Lors de l'émeute du 5 juin 1832, il eut son cheval tué sous lui en chargeant à la tête d'un régiment de dragons, dans la rue des Vieux-Augustins. Depuis l'année 1837 jusqu'à sa mort, il a rempli les fonctions de commissaire spécial près les chemins de fer de Saint-Germain à Versailles.»

Quant à ces fonctions de commissaire spécial près les Chemins de Fer, sans doute les dut-il au rôle qu'il joua, mais du côté de l'ordre, dans l'affaire dite «Le complot de Neuilly» l'un des innombrables attentats à la vie du roi de France Louis-Philippe, et dont la cour d'assises de la Seine eut à s'occuper fin mars 1836. Toujours d'après «Le Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg», «le baron de Breiderbach, capitaine d'état-major, rue Saint-Nicolas d'Antin, n° 59, invita un certain Bray, sollicité d'entrer dans la conjuration, de le faire pour la frime, afin de pouvoir dénoncer le complot». D'après le *National*, déjà cité, mars 1836, «Bray, ancien militaire, fabricant de soques pour femmes, et qui connaissait Gabriel Chaveau, l'un des conjurés, se conforma à ces conseils». Nous trouvons encore dans *Le National* que le soir où Breiderbach donna à Bray les «bons conseils» en question, «il dîna en ville, comme tous les jeudis, à la Chambre des Députés, chez le sieur Cercelet, secrétaire-rédacteur de la Chambre, et c'est en compagnie de Cercelet qu'il conduisit Bray au Ministère de l'Intérieur pour qu'il y fit sa déclaration». Breiderbach, au procès, attesta la probité de Bray, qui avait servi dans les hussards et «qui était même désigné par ce

surnom», et le déclara «homme d'une fidélité à toute épreuve».

La déposition de Breiderbach et celle de son protégé Bray donnèrent lieu dans la salle à des «mouvements divers», qui ne semblent pas avoir été des mouvements de sympathie.

Madame de Breiderbach mère était morte ou du moins avait quitté Birtrange vers 1803. Son mari disparut vers la même époque ou un peu plus tard. Les propriétés Breiderbach furent vendues: l'hôtel de Luxembourg devint, nous venons de le voir, une auberge, que je crois avoir été celle à l'enseigne de «l'Ecrevisse», et qui fut démolie avec la plupart des maisons voisines vers 1820. Quant au château de Birtrange, il devint la propriété de la famille de Blochhausen et la résidence de Prosper de Blochhausen, chancelier du roi des Pays-Bas pour les affaires du Luxembourg et père de Félix de Blochhausen, mort en 1915.

Quant au «correspondant inconnu» du baron de Breiderbach, M. l'abbé Steffen suppose qu'il s'agit de M. L. Schrobilgen, rédacteur, à l'époque, du *Journal de la Ville et du Grand-Duché*, et qui se serait inspiré de la lettre pour rédiger l'article. Les deux textes, en effet, ont une analogie évidente. Mais j'incline plutôt vers l'hypothèse d'un collaborateur occasionnel du journal, le Receveur de l'Enregistrement et des Domaines. Couturier, fils d'un «apothicaire» d'origine française habitant Luxembourg, et de qui la famille avait, depuis la Révolution du moins, été en relations suivies avec la famille Breiderbach. La «citoyenne» Philippine Breiderbach, avait

contribué à «faire le mariage» entre son voisin de campagne, le «citoyen» Joseph Blochhausen, du château de Berg, et la jeune, jolie, spirituelle et, de son propre aveu, «un peu folle» Caroline-Thérèse Couturier, de Luxembourg. J'ajouterai qu'une soeur de celle-ci avait épousé Ponce Cercelet, imprimeur du Département des Forêts, rentré plus tard en vieille France. Cela peut-être expliquerait — mais c'est ici le domaine de l'hypothèse pure — les relations d'amitié entre le colonel de Breiderbach et le rédacteur-secrétaire parlementaire «Cercelet» de qui il a été question au sujet du «complot de Neuilly».

LE LUXEMBOURG ET LA RÉVOLUTION BRABANÇONNE

Histoire de cocardes 1787

Quoique le Duché de Luxembourg n'ait pas pris directement part à la Révolution brabançonne, — cela, pour des raisons qui anticipent étrangement celles qui devaient motiver son abstention partielle et relative en 1830 — les édits de Joseph II y soulevèrent non seulement les protestations officielles des Etats, mais parfois aussi un mécontentement populaire s'exprimant par le fait.

C'est ainsi que l'on trouve dans une brochure publiée sans nom d'auteur ni indication d'imprimerie, mais d'inspiration essentiellement officielle et qui, sous le titre de *Relation sincère et exacte de la prétendue révolte à Luxembourg*, s'évertue à mettre au point l'histoire d'une manifestation « estimée sans importance et exagérée à plaisir », les détails suivants :

«Les dispositions (prises par Joseph II) écrit l'auteur anonyme, nous annonçaient l'avenir le plus terrible; nous en étions tellement occupés qu'il nous paraissait n'entendre que des coups de marteau qui forgeaient des chaînes, et la voix terrible de l'Intendant, prononçant l'arrêt de nous y mettre, et ne voir que des conducteurs de brouettes (les forçats) parmi lesquelles (sic) se trouvaient nos pères, nos frères, nos enfants. Nous nous voyions privés de nos possessions par des impositions contre nature, privés de nos emplois; nous cessions presque d'être hommes... On ne voyait que de la tristesse sur les physionomies arrosées de larmes, on n'entendait que des soupirs et que des gémissements...»

Rappelant alors que les édits du 20 juin 1790 avaient été abolis, l'auteur de la relation continue:

«Ce coup du ciel nous rendit la vie; on n'entendait jusque bien avant dans la nuit que des violons et des «Vive l'Empereur et Leurs Altesses Royales». Plusieurs personnes ont mis, en démonstration de joie, des cocardes de la couleur des armoiries de ce Duché, bleues, blanches et rouges. Le 23 juin, trois mauvais sujets de la lie du peuple, ivrognes, querelleurs et calomniateurs de profession, prétendant qu'on devait porter des cocardes de couleurs différentes à celles prédites, ont formé le complot de vouloir les arracher à ceux qui en portaient, et, à cet effet, pris de vin, se sont introduits dans un jardin, au faubourg de la ville, où plusieurs personnes de distinction, portant cocardes aux couleurs susdites, étaient à s'amuser et

»à boire un verre de vin; les insolences que
»ces trois pitauds faisaient et les injures qu'ils
»vomirent contre ces personnes, leur attirè-
»rent quelques coups de bâton.»

Cette altercation entre hommes saouls suf-
ffit pour persuader le Magistrat de publier au
son du tambour l'ordonnance suivante :

«Les Justiciers et Echevins de la Ville de
»Luxembourg défendent à tous Bourgeois et
»Habitants de cette Ville de porter, en recon-
»naissance des bontés de S. M., autres cocar-
»des ou marques distinctives, que celles des
»couleurs blanche, bleue et rouge, qui sont
»dans les armoiries de ce Duché, à peine d'ê-
»tre arrêtés par les patrouilles bourgeoises et
»constitués prisonniers ès prisons de cet Hô-
»tel de ville pour être de suite procédé contre
»les réfractaires suivant toute la rigueur des
»ordonnances; ci sera la Présente lue, publiée
»et affichée dans les Villes haute et basses:
»Fait à Luxembourg le 24 juin 1787».

D'importantes mesures d'ordre furent pri-
ses aussitôt après par la garnison autrichienne
sous le commandement du général d'armes
comte de Murray, du général de Rutant, vice-
commandant en l'absence du général de Bender
et d'un prince de Wurtemberg. «Les pos-
»tes furent doublés, des patrouilles perpétu-
»elles parcoururent de jour et de nuit les rues
»de la ville, la moitié de la garnison était sous
»les armes, l'alarme fut battue, et, le 2 juillet
»les bourgeois ayant été entendre la première
»messe à la chapelle de Notre-Dame sur les
»glacis» trouvèrent, à leur retour, les portes
»de la ville fermées!»

Il est évident que ces mesures extrêmes

avaient été motivées par la crainte d'une émeute toujours possible. On voit que l'obéissance, la fidélité légendaire et la soumission des Luxembourgeois à leurs princes ont parfois été dictées par la force brutale. Il est vrai que l'astuce bourgeoise, et même luxembourgeoise, savait toujours trouver un joint dans les circonstances difficiles! Dans une lettre adressée par les «notables bourgeois de cette ville» aux justiciers et échevins, il est expliqué que ces précautions et «démonstrations étaient la » suite naturelle d'une fausse relation inju- » rieuse à la nation, faite à Leurs Altesses Roy- » ales (vraisemblablement par le comte de Ru- » stant) qui annonçait aux Sérénissimes Gou- » verneurs une révolte formelle entre les habi- » tants de cette ville. Cette lettre des notables » bourgeois était signée: J. F. Baclesse, ancien » justicier. Pierre Namur, beaumaître; C. J. » Dutreux, capitaine (de la compagnie bour- » geoise); P. Brouch idem.; Mathias Limpach, » idem.; F. Denis idem.; Antoine Pescatores » (sic) idem.; N. Mathieu, idem.; P. Ensck, id.; » P. Lahaye, ancien justicier; M. Haas, ancien » maître; Jean Textor, maître de la Confrérie de » Saint-Sébastien; H. Hochhertz, maître du » corps des marchands, en office; J. P. Schaar, » ancien maître et juré du corps; M. Mullen- » dorff. Datée du 3 juillet 1787 elle fut en- » voyée par le Magistrat au Conseil Souverain. » La lettre d'accompagnement du Magistrat au » Conseil Souverain, la réponse du Conseil au » Magistrat, les lettres du Magistrat aux Etats » de la Province qui avaient envoyé le tout à » Leurs Altesses Royales et enfin la lettre de » remerciement adressée à Leurs Altesses Roy- » ales par les Etats, arguent toutes du vérita-



L'Empereur Joseph II, duc de Luxembourg (1741—1790)

»ble «faux» commis par le délateur et qui
»avait représenté comme une révolte une
»querelle de cabaret, cas passager qui n'était
»pas de nature de pouvoir être gonflé jusqu'à
»ce point.»

C'est possible, mais ce n'est pas certain!
Ce qui est certain en revanche, c'est qu'il y
avait à Luxembourg autant de sujets de mé-
contentement qu'ailleurs, mais que la pru-
dence la plus élémentaire et surtout la pré-
sence et l'effectif de la garnison obligeaient à
une dissimulation constante.

La plupart de nos contemporains ont d'ail-
leurs suffisamment connu cette situation (en-
tre 1914 et 1918) pour ne pas avoir à s'en
étonner.

* * *

Les Surprises du Cabinet Noir 1789

Dans cette guerre fratricide dont je
viens de parler, le régiment des dragons de
Latour, composé, depuis son colonel-proprié-
taire jusqu'à la plus récente recrue, presque
exclusivement de Luxembourgeois, joua un
rôle qu'il nous est loisible d'estimer glorieux
mais regrettable. Un jeune sous-lieutenant du
régiment de Murray, Victor de Chaudelot,
mort général-major au service d'Autriche, a
laissé des «souvenirs» assez intéressants, où
je cueille l'amusante anecdote que voici:

«Le régiment des Dragons de Latour, notre
»seul régiment de cavalerie, acquit dans cette
»guerre une célébrité extraordinaire. Il fut la
»terreur de l'ennemi, et fit, à chaque occasion,
»un tel ravage dans ses rangs, qu'on nommait

»ces dragons: «les Bouchers des Ardennes».
»Je citerai un trait d'un simple soldat, qui,
»quoiqu'un peu burlesque, peut donner une
»idée de l'esprit qui animait ce corps. Comme
»les insurgés n'avaient pas interrompu le ser-
»vice de la poste aux lettres, en considération
»sans doute du commerce, une commission
»fut chargée d'examiner les correspondances
»au bureau des postes de Luxembourg, afin
»d'empêcher la circulation des lettres qui pa-
»raîtraient suspectes. On trouva ainsi la lettre
»suivante, adressée par une mère à son fils,
»soldat dans ce régiment:

»Cette nuit, mon cher fils, Notre-Dame de
»Hal m'apparut en songe et me dit que tu
»étais bien coupable envers ta patrie de rester
»parmi les impériaux; que tu devais désertier
»leurs drapeaux, pour venir, avec les patrio-
»tes, défendre ton pays et ta religion.»

«Les membres de la Commission dont je
»viens de parler recachetèrent soigneusement
»cette lettre et la firent remettre à son adresse
»par la voie ordinaire et se promirent de sur-
»veiller, aux prochaines expéditions, la ré-
»ponse que pourrait faire ce dragon. Cette ré-
»ponse était conçue en ces termes:

»Ma chère mère! Si Notre-Dame de Hal
»vous a conseillé de m'engager à désertier mes
»drapeaux, Notre-Dame de Luxembourg, qui
»est bien une autre luronne, m'a conseillé le
»contraire. Elle m'a dit que j'avais prêté ser-
»ment de fidélité à l'empereur, et qu'ainsi je
»devais lui rester fidèle. C'est ce que je veux
»faire, chère mère, et c'est ce que vous pou-
»vez répondre à Notre-Dame de Hal, si elle
»vous apparaît encore. Je vous embrasse de

»tout mon coeur et suis votre respectueux
»fils.»

Ce soldat ne manquait pas d'humour ni d'à-propos. Reste à voir si cet échange de correspondance a jamais eu lieu et si, ayant eu lieu, c'est vraiment le soldat qui a écrit la lettre.

**FAITS DIVERS DE LA «CLEF DU
CABINET»**

**Octroi de foires à Diekirch et à Mersch
(1712)**

Quoiqu'imprimé à Luxembourg depuis 1704, le journal *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe*, n'abonde point en détails concernant particulièrement le pays. Ce n'est guère qu'en janvier 1712 que nous y trouvons pour la première fois une nouvelle exclusivement luxembourgeoise et qui intéressera les gens de Diekirch et ceux de Mersch. Elle se trouve insérée sous la rubrique générale: «Nouvelles de Littérature et autres remarques curieuses». En voici le texte:

«Son Altesse Sérénissime Electorale de Bavière a accordé deux foires annuelles aux habitants de la seigneurie de Mersch, à tenir au village du dit Mersch qui en est le chef-lieu; savoir l'une le 23 mars et l'autre trois jours avant la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, qui est le 11 septembre; et

»pour, encore, une autre foire par an à la
»commune bourgeoise de Diekirch le 4 octo-
»bre».

* * *

Conversion d'un juif (1718)

Le premier «fait-divers» local que nous rencontrons dans ce journal est assez curieux, tant à cause de l'événement qu'il relate, qu'en raison des cérémonies étranges auxquelles celui-ci donna lieu, et de la participation militaire, populaire et publique à un acte pourtant essentiellement religieux.

»Vers la fin du mois de novembre 1718,
»on fit à Luxembourg la cérémonie du bap-
»tême d'un juif âgé d'environ 45 ans: ce nou-
»veau converti est redevable de cette grâce à
»la pitié et à la charité de Son Excellence le
»Feld-Maréchal Comte de Gronsfeld, Gouver-
»neur de la Province, qui non seulement l'a-
»vait retiré dans son hôtel, mais avait donné
»tous ses soins pour le faire suffisamment
»instruire dans la religion qu'il embrassait.
»Le jour de la cérémonie, ce juif, vêtu pro-
»prement, couronné de fleurs et accompagné
»des deux Aide-Majors de la Place, se rendit
»à travers un détachement de la garnison ran-
»gé en haie, à la porte de l'église Saint-Nico-
»las, où il s'agenouilla et où Leurs Excellen-
»ces M. le Maréchal et Madame la Maréchale
»son épouse, arrivèrent un moment après,
»dans deux carrosses attelés de six chevaux
»chacun, suivis de tout ce qu'il y avait de per-
»sonnes de distinction, qui le présentèrent au
»curé, qui, après l'avoir interrogé et exhorté
»par un petit discours, l'introduisit dans l'é-

»glise, où il fut baptisé au bruit d'une sym-
 »phonie de hautbois et de cors de chasse.
 »Leurs Excellences lui servant de Parrain et
 »de Marraine. La messe fut ensuite chantée
 »solemnellement, après quoi on retourna à
 »l'Hôtel du Gouvernement, dans l'ordre sui-
 »vant: 1) les deux carrosses de LL. EE. en-
 »tourés de leurs heiduques et gens de livrée.
 »2) Un détachement de la garnison. 3) Les
 »hautbois et cors de chasse. 4) Le nou-
 »veau converti vêtu d'une robe blanche,
 »tenant un cierge à la main, accompagné des
 »deux Aides-Majors de la place. Ce même
 »jour, Son Excellence donna un magnifique
 »repas, et le nouveau converti fut traité à la
 »table des Officiers de la maison».

* * *

Dévotion récente envers St-Jean Népomucène (1733)

A ce témoignage assez imprévu de la foi
 de nos pères, ajoutons-en un autre qui a
 conservé son actualité, en partie du moins:

»Juillet 1733: On remarque à présent par-
 »mi les peuples de Luxembourg et de tout
 »ce duché, une dévotion aussi grande envers
 »Saint-Jean Népomucène, que ceux de Bo-
 »hême ont pour ce glorieux confesseur et
 »martyr, leur patron particulier. C'est sur-
 »tout depuis que les troupes de Sa Majesté
 »Impériale et Catholique ont pris possession
 »de la province, que cette dévotion a com-
 »mencé à s'établir; pour en jeter des fonde-
 »ments plus solides, feu Son Excellence le
 »comte de Gronsfeld, qui en a été gouver-
 »neur, et Madame la comtesse son épouse,
 »firent ériger, en 1719 une chapelle à l'hon-

»neur de ce saint dans l'église paroissiale de
»St. Nicolas, qui brille aujourd'hui par de
»nouveaux ornements qu'on y a ajoutés. Et
»pour l'augmenter, Clément XII a, depuis
»peu, accordé, par une grâce spéciale, l'érec-
»tion d'une confrérie dans la même paroisse,
»sous le nom de Confrérie de St. Jean Népo-
»mucène, dans laquelle la plupart des habi-
»tants de cette capitale se sont déjà fait ins-
»crire.«

»Le 16 mai on célébra la fête du saint avec
»une solennité nouvelle, qui commença vers
»les 8 heures du matin par une procession,
»à laquelle assistèrent le Clergé séculier et
»les curés des environs en chape, et portant
»des flambeaux allumés dans la main, et un
»grand nombre de personnes de toutes con-
»ditions suivirent le vénérable, qui fut porté
»par Mgr. l'évêque d'Emaüs, suffragant de
»l'archevêché électoral de Trèves.«

»L'église était ornée magnifiquement ce
»jour-là, et pendant toute l'Octave on avait
»placé sur son portail un grand tableau re-
»présentant d'un côté les armes de Bohême
»et de l'autre celles du Duché de Luxem-
»bourg, qui sont les unes et les autres un
»lion, les princes qui ont anciennement pos-
»sédé cette province ayant été en même
»temps rois de Bohême et Ducs de Luxem-
»bourg. (C'est par cette conséquence que les
»bourgeois de Prague et ceux de Luxembourg
»ont joui et jouissent encore actuellement du
»droit réciproque de bourgeoisie dans ces
»deux capitales.) Au-dessus de ces armes pa-
»raissaient les chronographes suivants. . . .«

Suit le texte de toute une série de chrono-
grammes qui ornaient l'autel de tous côtés

et même l'église au milieu du chœur. Nous ne les reproduirons pas. Mais nous estimons intéressant de faire constater que parmi ces chronogrammes, jeux d'esprit éminemment en vogue à Luxembourg figurait également un quatrain en vers latins, qui affirmait «La fidélité et l'amour germanique des Luxembourgeois et des Praguois.».... Bien des choses ont changé en ces deux siècles, tant à Prague qu'à Luxembourg!

* * *

Droits de douane et interdiction d'exporter 1750

Voulez-vous des détails d'ordre économique, industriel, commercial et même douanier, concernant notre pays vers 1750? Et vous imaginez-vous peut-être que l'interdiction d'exporter des capitaux est une innovation récente? Voici de quoi vous édifier et vous détromper:

«Avril 1751. — Son Altesse Royale le Duc
«Charles, voulant faciliter le commerce dans
«la province de Luxembourg de coton, indigo,
«vanille et autres marchandises... accorde
«provisionnellement 10% de tara sur les tou-
«neaux de sucre et d'autres marchandises
«fines qui transiteront en remontant la Mo-
«selle par le bureau de Wasserbillig...»

«Sur les vins et eaux-de-vie remontant la
«Moselle il sera levé à l'avenir un sol de la
«hotte. Toutes les marchandises paieront,
«comme du passé, 21 sols du mille pesant.
«Les toiles, draps de laine, étoffes de laine
«d'or et d'argent et autres marchandises de

«galanterie ou ornements qui servent aux
«habillements, le soixantième denier de la
«valeur; de même pour les poteries de terre
«et les cruches remplies d'eau minérale. Les
«houilles, 5 sols de la charrée, les ardoises, 2
«sols de la risse, les pierres à aiguiser 5 sols
«de la charrée. La tonne de morue, de ha-
«rengs sorêts et d'huile de poisson ordinaire
«paiera à raison de 250 livres la tonne... Le
«droit de sortie sur la chaux qui se cuit au
«village de Greveldingen et aux environs, sera
«levé dorénavant à raison de deux sols le
«chedelle. Pour favoriser les tanneries du
«pays, le droit de sortie sur les écorces non
«moulues sera levé à raison de 20 sols la
«charrée et de 40 sols sur les écorces mou-
«lues.»

«Afin que les bateliers, montant et descen-
«dant la Moselle, ne soient pas inquiétés au
«sujet des espèces dont ils sont munis, ceux
«commissionnés par les négociants des Trois
«Evêchés et de la Lorraine, pourront avoir
«sur leur bateau, remontant la rivière, jus-
«qu'à la somme de 400 florins, monnaie de
«Luxembourg, après le paiement de leurs
«droits et ceux qui la descendront 200 flo-
«rins.»

«Pour favoriser l'entre-cours du commerce
«entre les sujets de Sa Majesté dans la pro-
«vince de Luxembourg et ceux des pays voi-
«sins, les étrangers pourront sortir en toute
«liberté avec des sommes qu'ils ont reçues de
«leurs marchandises, jusqu'à la concurrence
«de 200 florins, monnaie de la province,
«comme aussi avec des sommes plus fortes à
«condition d'exhiber l'acquit de l'entrée.

Un soldat centenaire

On vient de voir que la dévotion envers le saint, peut-être problématique, de Bohême, s'était implantée à Luxembourg non seulement en souvenir d'un passé commun, mais également à cause de la présence, à Luxembourg, de régiments composés en partie d'éléments tchèques. Voici, toujours emprunté à la *Clef du Cabinet*, un « fait divers » qui l'atteste :

» *Enterrement en février 1752 du soldat*
» *Jean Tranirscheck originaire de Prague, en*
» *garnison à Luxembourg, et mort à l'âge de*
» *102 ans le 4 février sans jamais avoir été*
» *malade.* — On l'enterra le lendemain de son
» *décès, avec bien des honneurs chez les RR.*
» *PP. Récollets de cette ville. Les colonels, les*
» *lieutenants-colonels, les majors, les capi-*
» *taines et autres officiers des trois régiments*
» *de la garnison et des cuirassiers assistèrent*
» *à son convoi funèbre, qui fut composé de*
» *six compagnies de grenadiers et de détache-*
» *ments de toutes les autres compagnies de*
» *chaque régiment. L'aumônier du régiment*
» *chantait à haute voix et ce chant était ac-*
» *compagné de sons lugubres de cors de*
» *chasse. Ceux qui portaient le corps, précé-*
» *dés d'un sergent, et les autres militaires qui*
» *l'entouraient avec les flambeaux allumés à*
» *la main, avaient tous des crêpes au bras.*
» *Toutes les troupes du convoi firent, pen-*
» *dant l'enterrement, une triple décharge de*
» *leur mousqueterie. On a fait au défunt un*
» *service funèbre des plus solennels le lende-*
» *main de son enterrement, auquel ont assisté*
» *nombre d'officiers et autres.*«

Brelan d'incendies

1754-1755

Tout le monde connaît, pour en avoir entendu parler ou pour l'avoir vu évoquer dans les journaux à l'occasion de son «centenaire», le formidable incendie qui détruisit Grevenmacher en 1822. Quelque quatre-vingts ans auparavant, trois autres villes du Grand-Duché avaient passé par la même épreuve. Nous puisons dans *La Clef du Cabinet*:

Incendie de Diekirch

1754

«Le 6 mai 1754 il y eut un incendie à Diekirch, ville du Duché de Luxembourg, située sur la rivière de Sûre, à sept lieues de la capitale, dans lequel il y eut 95 maisons de brûlées, de même que la toiture de l'église paroissiale et la tour renfermant les cloches qui ont été fondues. Il n'y eut pas moyen, quelque secours qu'on tâcha d'apporter, d'empêcher le progrès des flammes qui se communiquèrent partout avec rapidité. L'accident a été imprévu et on l'attribue à la négligence d'une femme qui a laissé prendre le feu à des ramilles qui étaient renfermées chez elle. Les habitants, dont les maisons ont été consumées avec tout ce qu'elles contenaient, sont la plupart réduits aux plus fâcheuses extrémités.»

Incendie d'Echternach

1754

«Septembre 1754. — A Echternach, ville de la province de Luxembourg, située sur la Sûre à sept lieues de la capitale le feu prit par accident le 16 août, vers 1 heure après-

«midi et y réduisit en cendres au-delà de 80
«maisons, avec tout ce qu'elles renfermaient,
«sans qu'on put, par aucun secours, empê-
«cher le progrès des flammes qui se commu-
«niquèrent en très peu de temps à tout le
«quartier où ces maisons étaient situées. Ce
«désastre cause une vraie désolation aux pau-
«vres habitants de ce lieu dont quelques-uns
«étaient à peine remis d'un autre accident
«du feu qui avait consumé leurs maisons il y
«a peu de mois. On ne compte cependant
«qu'un homme de péri dans cet affreux em-
«brasement.»

Incendie de Remich
1755

«Le 29 septembre 1755, jour de la fête de
«Saint-Michel il y eut un incendie considéra-
«ble à Remich, bourg de la province de Lu-
«xembourg situé sur la Moselle à quatre
«lieues de la capitale. 63 maisons y ont été
«réduites en cendres avec tout ce qu'elles
«renfermaient de meubles et d'effets. Cet ac-
«cident a pris par la maison d'un boulanger.
«Tous les secours qu'on voulut apporter pour
«empêcher la communication des flammes
«ont été superflus. Les pauvres habitants dont
«les demeures se trouvent consumées, cher-
«chent chez le prochain l'aide que la charité
«dicte à un chacun dans d'aussi tristes cir-
«constances.»

* * *

L'Agriculture luxembourgeoise en 1757

En octobre 1757 le rédacteur de la «Clef»
recommande à «ses compatriotes luxembour-
»geois la culture du trèfle, et croit pouvoir, en
»qualité de citoyen, se permettre d'inviter

»MM. de la noblesse, du Clergé et les autres
»possesseurs aisés qui habitent le plat pays
»de notre Duché et Comté, à en donner à
»leurs concitoyens et aux laboureurs l'exem-
»ple. Quoique cette province de Luxembourg,
»et surtout l'Ardenne, nourrissent actuellement
»beaucoup de bétail des pâturages que le sol
»produit actuellement, personne ne discon-
»viendra que ces pâturages ne soient bien
»courts et bien maigres, peu propres, par con-
»séquent, soit au parfait engrais de bêtes
»rouges, soit à leur faire donner tout le lait
»qu'on pourrait en tirer si elles étaient mieux
»nourries. La petitesse et la maigreur ordi-
»naire des vaches d'Ardenne sont une preuve
»parlante de la justesse de cette réflexion.»

«La principale raison pourquoi l'Ardenne
»présente tant de terres incultes, c'est la di-
»sette du fumier. Mais comment l'Ardenne
»manque-t-elle de fumier malgré le bétail
»nombreux qu'elle nourrit, sinon parce que,
»faute de nourriture à donner aux bêtes rou-
»ges dans les étables, on les tient aux champs
»du matin au soir, pendant toute l'année, ex-
»cepté peut-être le temps où la neige couvre
»la terre. Qu'on ait du trèfle à leur donner,
»on ne sera point si pressé de les tirer de
»l'étable. Elles y laisseront ainsi la meilleure
»partie de leur fumier qui tombe ailleurs in-
»utilement et sans fruit.»

Tout le reste est dans ce goût. L'auteur ter-
mine en écrivant:

«Nous ne devons point finir cet article sans
»féliciter notre province de Luxembourg de
»la découverte qu'on y a faite de plusieurs
»mines de marne... C'est une vraie mine d'or
»pour un laboureur etc...»

La Littérature à Luxembourg en 1760

La Clef de septembre 1760 écrit: «Sou-
»vent dans nos anciens journaux on a vu de
»ces petits ouvrages d'esprit, que le public,
»même littéraire, y a rencontrés avec plaisir,
»surtout quand il les a su venir d'une jeu-
»nesse en qui se développaient de beaux ta-
»lents. J'ai cru, une fois entre autres, pouvoir
»aussi lui en présenter un de nos écoles, d'un
»écolier qui fait ses études au collège des
»Pères Jésuites de notre ville (de Luxem-
»bourg), d'un enfant qui n'a pas quatorze
»ans. Pièce vraiment de lui. Les événements
»que présentent les armées en Allemagne en
»font le sujet. Il l'intitule «Templum victo-
»riae». La voici:»

(Suit un assez long poème en langue latine où sont chantées les louanges des armées qui luttent contre les Prussiens, et où est relevé le mérite de la «Luciliburga Juventus». L'auteur est Joseph Vanderstraaten. de Waillet, rhétoricien à Luxembourg, âgé de près de 14 ans.)

«Ce n'est pas, continue le rédacteur, la
»seule pièce qui ait paru, faite sur les bancs
»de nos écoles, touchant les faits d'armes de
»cette guerre, et sur d'autres sujets; plusieurs
»étudiants comme le jeune Vanderstraaten en
»ont pareillement composé dans leurs diffé-
»rentes classes, où l'on trouve, avec le goût
»et l'arrangement, des pensées suivies et de la
»délicatesse dans les expressions. Aussi est-
»on charmé partout d'apprendre et de voir les
»marques peu équivoques des progrès que
»fait dans ses études la jeunesse qui fréquente
»les écoles du collège de cette ville. L'art
»oratoire y tient d'ailleurs une place distin-

»guée. Je vis, il y a deux mois, dans la grande
»salle de ce collège, un plaidoyer français bien
»digéré du régent de rhétorique, exécuté par
»trois jeunes écoliers, aux justes applaudisse-
»ments d'une assemblée nombreuse et bril-
»lante qui s'y trouvait. Le sujet en était: «La-
»quelle des deux éducations est plus propre à
»former la jeunesse: la publique ou la parti-
»culière?» Les deux avocats avaient chacun
»leur discours divisé en trois points. Ils trai-
»taient dans le premier «de ce qui regarde
»les sciences», dans le second «de la politesse»,
»dans le troisième «de la vertu ou de la reli-
»gion», points dans lesquels consiste certaine-
»ment la véritable éducation. La décision du
»juge a été en faveur des collèges. Cet éclat
»extérieur sert ordinairement d'un bon aiguil-
»lon aux jeunes gens; et d'en faire quelque-
»fois mention dans les journaux, on en a vu
»s'accroître et le zèle des régents et l'émula-
»tion des écoliers.»

* * *

Record de vitesse, ou Luxembourg-Bruxelles en 10 heures

1760

«Juillet 1760. — Le Sérénissime Duc
»Charles de Lorraine, gouverneur général des
»Pays-Bas autrichiens, s'est mis en route de
»Bruxelles pour Vienne, le 21 juin, avec une
»petite suite, prenant par Luxembourg. Il y
»arriva le même jour à 10 heures et demie
»du soir (?), alla descendre au refuge de l'ab-
»baye de St Maximin, y trouva une table pré-
»parée à laquelle furent admis MM. les abbés
»de Saint-Maximin, d'Echternach et d'Orval.

»M. le Président du Conseil provincial et di-
»vers seigneurs de l'Etat et autres, qui étaient
»pour lors assemblés en cette ville. Le 22 à
»sept heures et demie du matin S. A. R. se
»renmit en route, accompagnée dans sa chaise
»de poste du marquis de Villanova, l'un de
»ses chambellans, et en des voitures particu-
»lières par d'autres seigneurs qui sont allés
»avec elle jusqu'à Trèves et y ont eu l'hon-
»neur d'y être encore de sa table chez le ba-
»ron de Boos, gouverneur de cette ville. Le
»Sérénissime Duc a continué le même jour
»son voyage en avant.«

Cette rapidité de déplacement qui mettait à l'époque Bruxelles à quelque douze ou quinze heures de Luxembourg, semble assez invraisemblable. Pourtant le journal précise bien. Nonobstant,, je ne vois pas très bien le Sérénissime duc Charles de Lorraine «s'appuyant» 220 kilomètres d'enfilée dans les voitures et sur les routes de l'époque. Cela représente à peu près quatre à cinq lieues à l'heure, et si des relais judicieusement aménagés permettaient aux chevaux de «tenir le coup», c'est le Sérénissime qui devait être fourbu à l'arrivée!

* * *

Un cycliste en 1763

On s'étonne de trouver dans la Clef du Cabinet d'octobre 1763 des phrases comme celles-ci: «Notre cycliste, consulté comme il est ci-dessus marqué...» ou «Notre cycliste, ayant purgé le comput» ou encore «Notre cycliste, averti que son correctif...» etc.

Rassurez-vous. Il ne s'agit pas encore de Nicolas Frantz, mais bien d'un savant abbé anonyme qui écrit sur le Cycle pascal et «qui est opposé à la routine de l'abbé Le Raccourci».....

* * *

Faits divers

1765

La Clef, qui consacre d'innombrables pages et ce pendant des mois à la Bête du Gévaudan, écrit en avril 1765:

«Puisqu'on est en matière de loup, nous avons des environs de notre ville de Luxembourg aussi à rapporter qu'un de ces animaux poursuivant un postillon près d'Arlon, le 8 mars, vers les six heures du matin, ce postillon eut à lutter un temps contre cet animal qui mordit son cheval; et ne pouvant s'en débarrasser, il rentra dans Arlon sur son cheval. Le loup le suivit dans cette ville, et se jetant sur ceux et celles qu'il rencontra dans les rues, il en a blessé jusqu'à douze avant qu'on ait pu parvenir à le tuer.»

* * *

Le 19 novembre 1765 on célèbre à Luxembourg le service funèbre de la mort de l'Empereur François I. Pour une fois par hasard, la Clef ne s'extravase pas trop sur cette cérémonie. Elle se contente de dire «que le service a été célébré à Luxembourg dans l'église des RR. PP. Récollets où assistèrent à la grand'messe et aux absoutes quatre abbés mitrés, le clergé régulier et séculier présent, ainsi que le Conseil, le Magistrat en

›corps, les généraux, l'état-major et les offi-
›ciers de la garnison et la plus grande partie
›de la bourgeoisie.›

* * *

Petits ennuis typographiques

La Clef du Cabinet ou plutôt l'imprimeur Chevalier devait avoir parmi ses ouvriers compositeurs un loustic luxembourgeois. C'est ainsi que le gouverneur, général-comte de Koenigsegg, est régulièrement intitulé d'une façon très patoisante «Kinnickseck», et pendant plusieurs années, l'ambassadeur de l'Empire à la cour du tzar, baron de Pretlak, verra son nom transformé en «Bretlach».

* * *

Visite princière à Luxembourg 1766

Août 1766. — Son Altesse Sérénissime, «Mgr. le Landgrave de Hesse-Cassel, venant «des eaux de Spa et ayant passé par Maes-«tricht, arriva en cette ville de Luxembourg «le 17 juillet dans l'après-midi sous le nom «de comte de Midau, qu'elle tient dans ses «voyages. Le jour, et dans la matinée du len-«demain, accompagnée de Son Excellence le «Feldmaréchal, comte de Marchall, gouver-«neur de cette province, Son Altesse Sérénis-«sime alla voir les fortifications de notre ville, «ensuite la parade des troupes de notre gar-«nison sur la Place d'Armes; et après avoir «dîné chez son Excellence avec les personnes «distinguées qui l'accompagnent dans le «voyage, elle se remit en route à une heure «et demie l'après-midi, vers ses Etats, la pre-«nant par Metz, Nancy et Strasbourg.»

**Enterrement
d'un commandant de la forteresse
1767**

«Inhumation le 5 janvier 1767 du baron de
«Gemmingen, commandant de la forteresse:
«Quatre pièces de canons avec les canonniers
«de la Garnison précédaient la marche du
«convoi; elles étaient tirées par 8 chevaux;
«venait ensuite un bataillon en ordre du régi-
«ment de Salm, les armes renversées, puis le
«cheval de monture, couvert en entier d'un
«drap noir rasant terre, conduit et entouré
«par les gens de l'écurie, tous en grand deuil;
«le cercueil couvert de même et avec les mar-
«ques de guerre, était porté par huit capo-
«raux; et 8 premiers lieutenants, en grand
«crêpe, tenaient les bouts du poêle; le corps
«d'officiers de toute la garnison, le Magistrat
«de la Ville en habits noirs, et la Bourgeoisie
«suivait le cercueil; et la marche fut fermée
«par un second bataillon du même régiment
«de Salm, aussi avec les armes renversées. Le
«convoi étant arrivé au lieu de la sépulture,
«on y déposa le cercueil et on fit ensuite une
«triple décharge des quatre pièces de canons
«et une autre de la mousqueterie des deux
«bataillons.»

* * *

**Mort d'une centenaire
1768**

«Ursule, veuve Christophe Steinberg, née à
«Wiltz dans le Duché de Luxembourg le 1er
«janvier 1663, mourut le 13 décembre 1768,
«dans le bois de Colbach, paroisse de Mersch;
«elle servait comme servante de cuisine chez
«le comte d'Autel au siège de Luxembourg

«en 1684. En 1704 elle épousa un pauvre
«maçon dont elle eut six enfants, et n'ayant
«point de domicile, ils vécurent toujours très
«pauvrement dans le bois où elle est morte à
«l'âge de 105 ans.»

* * *

Déplacements princiers

1771

«Les dames se mettent dans le goût de
«voyager: il y en a plusieurs actuellement
«dans les pays étrangers... Son Altesse Sérénissime l'Electrice Douairière de Saxe...
«ayant fait un voyage en Hollande... et re-
«tournant en Allemagne... est arrivée le 16
«septembre à Trèves, où se tient depuis près
«de deux mois la cour électorale; cette prin-
«cesse y a demeuré jusqu'au 21, qu'elle en
«partit pour retourner en Saxe, prenant sa
«route sur Luxembourg, où elle arriva le soir
«vers les 10 heures, soupant et logeant au re-
«fuge de l'abbaye de Saint-Maximin, avec sa
«petite suite. Dès le lendemain, vers les 6
«heures du matin elle se remit en route.»

«Quelque temps auparavant le sérénissime
«électeur de Trèves, accompagné de son au-
«guste soeur, la princesse Cunégonde, avait
«fait un tour à Luxembourg, à Metz, à Nancy
«etc., sous le nom de comte de Sayn. Malgré
«cet incognito, on s'est empressé dans ces dif-
«férentes places à leur rendre les honneurs
«dus à leur naissance royale. Les troupes qui
«sont à Luxembourg ont paradé en leur pré-
«sence, manoeuvré à feu et fait toutes les
«évolutions militaires sous le commandement
«de Son Altesse, le prince Maximilien de

«Salm-Salm, chevalier de l'ordre militaire de
«Marie-Thérèse, chambellan de Leurs Majes-
«tés Impériales et Royales Apostoliques, Gé-
«néral de bataille et brigadier des régiments
«de cette garnison.»

* * *

Service funèbre pour le maître des Postes 1773

«A l'occasion de la mort d'Alexandre-
«Ferdinand, prince de la Tour Taxis, les RR.
«PP. Récollets et les RR. PP. Capucins de
«Luxembourg, célébrèrent des services funè-
«bres solennels pour le repos de son âme. Un
«troisième service, également chez les Capu-
«cins de Luxembourg a été commandé par
«le sieur Haselmann, directeur de la poste et
«y ont assisté Son Altesse le prince de Salm-
«Salm, commandant de la place, l'Etat-Major
«et les officiers de la garnison et la princi-
«pale noblesse.»

Censeurs imprévus

A la même époque la *Clef* insère un «avis
d'imprimeur» dû sans doute à M. André Che-
valier ou à ses héritiers ou héritières, et où
on se plaint beaucoup du «libertinage affreux
de nos jours et de la corruption générale de
l'esprit et du coeur»!

* * *

Tremblement de terre à Luxembourg 1785

La *Clef* de janvier 1756 parle de l'épouvan-
table tremblement de terre qui détruisit Lis-
bonne; il avait d'ailleurs été ressenti égale-
ment dans les Trois Evêchés, tout le long du

Rhin, de la Meuse et de la Moselle, ainsi qu'à Luxembourg même et dans toute la province de ce nom. Ces pays toutefois en avaient été quittes pour l'épouvante. Mais une procession eut lieu le vendredi 16 janvier à Luxembourg à ce sujet:

«S'y trouvèrent tout le clergé régulier et
«séculier, suivis de M. l'abbé de l'abbaye im-
«périale et exempte de Saint-Maximilien, pri-
«mat des Etats de cette province, en mitre et
«en chape; le Conseil et le Magistrat en
«corps, toute la Bourgeoisie, toutes les Soda-
«lités, toutes les écoles et une foule de peuple
«innombrable, avec une partie de la Garni-
«son. Cette procession, chantant d'un ton lu-
«gubre les sept psaumes, et récitant d'autres
«prières sans discontinuer, dans tout le che-
«min qu'elle a fait, sortit à huit heures et de-
«mie du matin de l'église des RR. PP. Jé-
«suites, passa par les principales rues, fit le
«tour de la plaine, hors la ville, qui conduit
«à la chapelle de l'Image miraculeuse de la
«Sainte Vierge, et s'y arrêta quelque temps,
«le clergé au-dedans, invoquant cette mère
«de miséricorde, de nous obtenir, par son in-
«tercession auprès de son adorable Fils, qu'il
«veuille détourner de nous l'effet de sa co-
«lère, provoquée par les péchés des hommes.
«Le peuple qui couvrait la plaine ne cessait
«de joindre ses supplications à celles du
«Clergé. Après cet acte de dévotion la pro-
«cession revint en ville dans l'ordre qu'elle
«en était sortie, et toujours en prières. Elle
«rentra dans l'église des RR. PP. Récollets.
«L'Abbé y officia pontificalement. Pendant
«la Messe il y eut un sermon allemand des
«mieux adapté aux circonstances, fait et pro-

«noncé par un religieux Bénédictin de l'Ab-
«baye de Munster, en cette ville; sermon très
«touchant, et qui eut, avec justice, un applau-
«dissement général de tous les auditeurs.
«Cette cérémonie, dont un chacun fut sensi-
«blement pénétré, ne finit qu'à midi et demi.
«Les paroisses de la campagne des environs
«de Luxembourg, les bourgs et les villages
«qui en sont même éloignés, viennent, depuis
«ce jour, processionnellement et avec édifica-
«tion, à la même chapelle de Notre-Dame,
«Consolatrice des Affligés, adresser leurs
«voeux au Tout-Puissant.»

SYMPATHIES ET ANTIPATHIES

Les Allemands, et plus particulièrement les Prussiens, n'ont jamais été en odeur de sainteté dans le pays de Luxembourg. En revanche, si l'on fait abstraction de l'époque de la Révolution — et encore — on peut constater, à l'égard de la France, non pas seulement un manque complet d'animosité, mais encore une véritable sympathie. Il est bien entendu, toutefois, que pour établir cette thèse, qu'on qualifiera peut-être d'audacieuse, je ne m'inspire que des journaux, et non point d'autres documents. Or, à lire *La Clef du Cabinet* (1704—1774) on fait à ce sujet de bien intéressantes constatations: l'Autriche est-elle en guerre avec la France, c'est à peine si l'on peut rencontrer, dans ce journal, pourtant imprimé dans un territoire dépendant de cette puissance, et muni d'un privilège impérial, royal et apostolique, le moindre terme désobligeant à l'égard des armées françaises. S'agit-il en revanche d'hostilités entre l'Au-

triche et la Prusse, les détails, d'abord, et, plus tard, les expressions définitives abondent. Et non seulement les détails et les expressions, mais également les volontaires ou les recrues . . .

Antipathies prussiennes

Voici d'abord, dans la manière encore douce:

Août 1742. — M. le baron de Pallandt, «seigneur de Wolsfeld, près d'Echternach, «qui est un bourg situé à 7 lieues de la ville «de Luxembourg, général-major des armées «de la Reine de Hongrie et de Bohême, est «mort de ses blessures en Bohême, chez les «Prussiens, qui le firent prisonnier de guerre «à la bataille de Chotositz près de Czslaw, «dans laquelle il eut une jambe emportée, «après avoir donné des marques de sa valeur. Les Prussiens lui ont rendu les derniers honneurs d'une manière convenable à «son rang et à sa naissance, car ce seigneur «était d'une famille très noble et qui existe «depuis plus de 8 siècles. On la connaissait «en Pologne, avant l'année 968, sous le nom «de Germinerski, et le premier qui changea «ce nom en celui de Pallandt, fut le seigneur «Wilprandt Germinerski, qui était fort avant «dans les grâces de l'empereur Charlemagne (?). La famille des barons de Pallandt a donné dans tous les temps des «grands hommes à l'Etat et à l'Eglise, et le «général dont nous annonçons la mort, n'avait pas manqué de suivre l'exemple de ses «ancêtres.»

On voit que la chronologie et l'histoire ne constituaient pas, à la *Clef*, la spécialité de la

maison. Mais cela est plein de bonnes intentions, et comme c'est la première fois que ce journal se livre à un panégyrique de cette dimension et de cet accent, on peut supposer, sans trop de hardiesse, qu'aux yeux du rédacteur le principal mérite du baron de Pallandt a été d'avoir combattu les Prussiens.

* * *

L'année d'après (janvier 1743), nous trouvons que « quatre compagnies franches qui ont été levées dans la province de Luxembourg, viennent de passer du capitaine Fagot au capitaine Costert, qui commandait l'une d'elles ». Il s'agissait d'aller guerroyer en Silésie contre Frédéric II de Prusse qui venait d'inaugurer son règne par un vol à main armée au détriment de Marie-Thérèse. C'est la première fois depuis 1704 que mention est faite d'un recrutement populaire. Or, il convient de relever que c'est contre la Prusse qu'il est dirigé. Quinze ans plus tard, la guerre contre cette puissance excitera l'enthousiasme des Luxembourgeois à un point tel, que la province de Luxembourg, seule, fournira, en une seule levée, plus de recrues contre un pays décidément odieux, qu'elle n'en a fourni pendant toute la durée des hostilités entre l'Espagne et la France d'une part, entre l'Autriche et la France de l'autre. Voici ce qu'écrivit la *Clef* de mai 1758 :

« Les recrues faites dans les Pays-Bas autrichiens sont des plus belles, et les 2000 que fournit la province de Luxembourg ne le cèdent en rien pour la beauté des hommes à ce qu'il y a de meilleur dans toutes les autres provinces. L'heureux penchant pour le

«service de l'auguste Souveraine s'y trouve.
«L'on en achève actuellement le tirage».

Fin 1759, la *Clef* publie cet avis:

«Nombre de jeunes hommes de la province de Luxembourg, se trouvant au-delà
«du Rhin dans les armées de Sa Majesté l'Impératrice Reine Apostolique, ont averti que
«les lettres qui leur sont adressées, et qui
«passent ce fleuve, doivent être affranchies
«dans les bureaux de poste où ils (?) les
«mettent; car sans cet affranchissement, elles
«y demeurent. Il y en a beaucoup présentement dans ce cas. Les directeurs des diverses postes sont priés de donner cet avis.»

Conduite des armées prussiennes:

Atrocités et Cruautés

Ce français est un peu fantaisiste et les sujets sont plus logiques que grammaticaux. Mais l'indication est précieuse, qui nous montre de nombreux Luxembourgeois dans les armées que Marie-Thérèse, alliée à la France, opposa, sans trop de succès d'ailleurs, à la Prusse. Ce qui est plus intéressant encore, c'est que pendant toute la durée de cette malheureuse guerre de sept ans, la *Clef* ne cesse de s'étendre sur les atrocités commises par les Prussiens, tant en Saxe qu'en Bohême et ailleurs dans l'Empire. Elle insiste sur les «innombrables exactions prussiennes, les extorsions de fonds, les emprisonnements, les pillages, les vols, les menaces, les voies de fait etc., que ces gens commettent: de ce qu'on ne peut guère inventer de moyen plus propre en oppression et destruction pour abîmer ceux qu'on domine par voie de fait.»

Il s'agit là de la conduite des troupes prussiennes en Saxe et dans le Mecklembourg. Au sujet des cruels sévices auxquels les troupes du «Grand Frédéric» se livrent dans ce dernier pays, la *Clef* écrit encore :

«Il faut aux Prussiens ce qu'ils exigent; «nulles représentations ne les attendrissent. «Toujours féconds en inventions lorsqu'il s'agit de tourmenter les peuples, ils ont emprisonné tous les paysans mariés, avec promesse de les renvoyer à mesure qu'on les échangera par des jeunes gens non mariés pour en faire des soldats.»

«150 de ces victimes de la dureté prussienne, ayant été enfermés dans l'église devenue prison de Crakow, il y en a qui se sont sauvés par les fenêtres. Ils ont été impitoyablement tués sur place.»

Ne dirait-on pas que ce dernier détail a été écrit le lendemain de Rossignol et de Gommery?

On voit par là que les Allemands de 1914 à 1918 avaient de qui tenir, et qu'ils étaient les dignes héritiers des Prussiens de Frédéric dit le Grand. On voit aussi qu'ils n'étaient pas plus populaires chez nous vers 1760 qu'entre 1914 et 1918.

En 1762 la *Clef* va même jusqu'à mettre en marge ce titre: «Cruautés commises par les Prussiens», et à écrire:

«A considérer d'un oeil impartial la manière de procéder de la cour de Berlin, qui semble résolue de ne plus respecter aucun sentiment d'humanité et de renoncer aux usages les plus sacrés des nations, on en trouvera difficilement des exemples dans les annales d'aucun peuple civilisé.»



L'Impératrice Marie-Thérèse, duchesse de Luxembourg (1717—1780)

Aussi la guerre contre la Prusse est-elle, je le répète, très populaire dans notre pays, à telles enseignes que le Luxembourg, qui a déjà fourni 2000 hommes en 1758 et 1500 en 1759, est bientôt considéré comme un réservoir de soldats au service de l'Autriche, pour la durée, du moins, de la guerre de sept ans :

Janvier 1763. — «M. de Wacquant qui, a «l'affaire d'Ahé et de Nagel sous le général «de Macquire, et au siège de Glatz, sous le «général de Laudon, a fait connaître sa dex- «térité, est chargé de lever une compagnie «pour le régiment wallon dit de Saxe-Gotha, «avec permission de recruter surtout dans la «province de Luxembourg, vu la satisfaction «que la Cour a du courage militaire, même de «la bravoure des soldats que l'on a tirés de «ce pays. Conséquemment, M. de Wacquant «établit des postes pour la levée de sa com- «pagnie, à Luxembourg, à Arlon et à Bas- «togne.»

Conduite des armées françaises Egards et Sympathies

Voilà donc l'opinion de la presse luxembourgeoise sur les Prussiens du temps de la Guerre de Sept ans. Voici — savoureuse opposition! — ce que cette même presse dit des armées françaises à la même époque.

La *Clef* du mois de mai 1757 écrit au sujet des armées du roi de France passant par le pays de Luxembourg pour aller combattre le roi de Prusse :

«Les troupes françaises ne vont porter «nulle part le ravage et la désolation. Les ha- «bitants des pays où elles vont prendre des «quartiers, l'éprouvent dès à présent, en

«n'éprouvant que ce qui est d'usage dans les
«lieux que la nécessité oblige d'occuper. Les
«lois de l'humanité y marchent de pair avec
«les règlements de la discipline la plus exacte,
«et à l'observation desquels les commandants
«sont tenus de veiller de la manière la plus
«rigoureuse. C'est de quoi la dernière guerre
«a fourni des exemples pendant le temps que
«les Français ont occupé les pays qui ont été
«restitués à la paix. Les égards dus aux pays
«neutres sont particulièrement recommandés.
«Le territoire d'un Etat neutre et ami de la
«France demeure sacré pour les troupes de
«cette couronne. Ses frontières, mises à cou-
«vert par la neutralité, le sont encore par la
«rigidité avec laquelle il est pris garde que
«cette neutralité ne souffre pas la moindre
«atteinte... Les mouvements des Français
«n'annoncent partout que la marche d'une
«armée destinée à soutenir le bras de la jus-
«tice... Aussi les peuples, loin d'abandonner
«leurs foyers, demeurent tranquilles et ne
«considèrent dans les Français que des trou-
«pes que le maintien de la paix de Westphalie,
«si étrangement troublée par le Roi de Prusse,
«appelle au secours de deux principaux mem-
«bres du corps germanique.»

Un peu plus tard (juillet 1757) ce même journal écrit, alors que les troupes françaises se rendant en Allemagne, défilaient par la ville et les faubourgs de Luxembourg:

«Rien ne passe en beauté les hommes et
«les chevaux que nous avons vus et que nous
«voyons passer journallement par nos provin-
«ces et par nos villes. Jusqu'à la fin du mois
«de juin, il en est passé de deux en deux
«jours par la ville de Luxembourg. Ces trou-

«pes, comme toutes les autres qui ont pris
«différentes routes, animées de l'ardeur qui
«les conduit à la défense des puissances op-
«primées, vont avec joie pour cueillir les lau-
«riers qui les attendent. Marche tranquille.
«On n'y remarque nul désordre.

Voilà qui est loin de certain passage en
sens contraire, 157 ans plus tard!

Luxembourg fête les défaites prussiennes

Les rencontres de Chosternitz (entre Daun
et le Roi de Prusse) et celles du Weisseberg
près de Prague entre Charles de Lorraine et
le Maréchal Keith, ayant été victorieuses pour
les armes autrichiennes (18 et 20 juin 1757)
donnèrent lieu à des réjouissances et à des
Te Deum. A ce sujet *La Clef* écrit:

«Après les actions de grâces rendues à Dieu
dans les églises avec toute la pompe due à
la Majesté suprême, et à l'assistance des
«prélats, du clergé, des gouverneur et com-
«mandant, des cours de justice, des députés
«des Etats, des corps de métiers, et au bruit
«du canon, on ne voyait le soir dans les rues
«qu'illuminations, tableaux, inscriptions. Les
«repas somptueux dans les hôtels, même chez
«les particuliers, même publics, les bals, les
«fontaines de vin étaient d'ailleurs les mar-
«ques de l'allégresse la plus entière dont les
«coeurs étaient remplis. Les habitants de Lu-
«xembourg n'ont pas seulement signalé le 3
«juillet leur joie à l'occasion des circonstan-
«ces qui animent celle de tous les fidèles su-
«jets de ces provinces: ils réitérèrent à la
«même occasion le dimanche 10 du même
«mois leurs actions de grâces à la bonté di-
«vine par une procession générale qui s'est

«faite dans le plus bel ordre de l'église des
«RR. PP. Jésuites, d'où elle sortit à six heures
«du matin. Elle traversa les principales rues
«et fit le grand tour de la plaine de la cha-
«pelle de la Vierge, hors l'enceinte des murs,
«Tous les Ordres religieux, les Sodalités, les
«classes du Collège, le Conseil, le Magistrat
«en corps, et dans leur rang, les Corps des
«Métiers et le peuple y assistèrent, le Vénéra-
«ble porté successivement par MM. les abbés
«de St. Maximin, d'Echternach, de Munster,
«qui étaient en habits pontificaux, et par M.
«le prieur d'Houffalize. De retour, la proces-
«sion entra dans l'église des RR. PP. Récol-
«lets. La grande Messe y fut chantée par
«Mgr. de Hontheim, évêque suffragant de
«l'Archevêque électoral de Trèves, qui enton-
«na ensuite le Te Deum, au bruit de trois
«pièces de canon placées devant l'église et
«qui avaient tiré aussi pendant la messe.

«Le soir l'Hôtel de Ville fut illuminé et l'on
«y fit couler deux fontaines de vin. Messieurs
«du Conseil, quelques députés de l'Etat et le
«Magistrat avaient fait préparer sur la ter-
«rasse du Gouvernement très bien illuminée,
«un grand et magnifique souper de plus de
«cent couverts, auquel ils avaient invité M. le
«général commandant, l'Etat-Major, tous les
«Officiers de la Garnison et toutes les dames
«des officiers. Les santés y furent bues aux
«fanfares et au bruit du canon des remparts
«qui tira chaque fois, en suite d'un signal parti
«de la table. Le souper fut suivi d'un grand
«bal dans la plus grande salle, et les rafraî-
«chissements y furent servis avec autant
«d'abondance que de délicatesse. Cette fête a
«eu tout l'ordre imaginable et s'est terminée

«vers le matin à l'entière satisfaction des
«convives.»

A ce même sujet la *Clef* écrit :

«Nous avons reçu de presque toutes les
«villes des Pays-Bas les détails des magnifi-
«ques fêtes qui s'y sont données. Les bornes
«de nos feuilles, ne nous permettent pas de
«nous étendre là-dessus, fâché néanmoins de
«désobliger peut-être en ce point les person-
«nes de rang et de mérite de qui nous les
«tenons».

* * *

La victoire de Custrin remportée par les armées impériales sur le roi de Prusse est bientôt connue à Luxembourg. Le Magistrat en donne connaissance au public en communiquant le texte de la dépêche que le duc Charles de Lorraine, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, lui a adressée.

«Un événement si glorieux doit exciter en nous la plus vive reconnaissance pour la bénédiction éclatante que la divine Providence a daigné accorder dans cette journée mémorable à la cause de S. M. et de ses hauts Alliés. Et comme nous avons résolu de lui en faire rendre les actions de grâces publiques, par un Te Deum précédé d'une Messe solennelle qui seront chantés dimanche 2 de septembre prochain à 11 heures dans l'église principale de la Ville de Luxembourg. Nous vous chargeons d'y assister en corps et de faire les dispositions afin que pendant cette solennité et le soir même du jour les salves royales de l'Artillerie de la même ville soient faites avec des illuminations et des démonstrations de joie

«à la manière accoutumée en pareil cas. A
«tant chers et bien-amés Dieu vous ait en
«sa sainte garde.

«De Bruxelles, le 24 août 1759.

(signé) Charles de Lorraine.

«Par ordonnance de Son Altesse Royale
(signé) de Stopporz.»

* * *

De même les succès de l'armée de l'Em-
pire en Saxe les 20 et 21 novembre 1760
remportés sur le roi de Prusse (combat de
Maxem) sont célébrés à Luxembourg:

«La Ville de Luxembourg s'est signalée au
«parfait par toutes les marques d'allégresse
«le dimanche 9 décembre et furent couron-
«nés le soir par un grand et magnifique bal
«public donné gratis à l'Hôtel de Ville par
«les Trois Ordres des Etats de la Province
«qui se trouvaient assemblés au sujet du
«subside. Il commença vers les 10 heures et
«ne finit que le lendemain matin. On y
«servit avec abondance des rafraîchissements
«de toutes les sortes.»

En août 1760 on célèbre de nouveau à Lu-
xembourg, par un Te Deum et les réjouis-
sances accoutumées, une victoire remportée
les 22 et 23 juillet en Silésie par le général
de Laudon sur les troupes prussiennes.

* * *

Ainsi donc du temps de la guerre de sept
ans, comme du temps de la guerre mondiale,
les mêmes antipathies, les mêmes sympa-
thies, la même brutalité, le même mépris des
lois divines et humaines, d'une part, de l'au-
tre le même respect des traités, le même
souci d'humanité. Les armées françaises pas-

sant par le Luxembourg, accueillies en amis et alliés, les hordes prussiennes envahissant le Mecklembourg neutre et s'y livrant aux atrocités les plus abominables, n'est-ce pas comme la répétition générale de ce qui devait se passer beaucoup en Belgique et un peu chez nous tant en 1914 qu'à la fin de 1918?

Relations de bon voisinage

Les relations amicales entre Longwy et Luxembourg ne datent pas d'hier. Qui ne se souvient de l'angoisse soufferte, chez nous, aux atroces journées d'août 1914, et de l'enthousiasme, prouvé par le geste, avec lequel nous saluâmes la résurrection de la cité martyre, qui avait si longtemps incarné pour nous la proche vie française? On se rappelle de même que des sentiments analogues avaient déjà secoué nos pères en 1870; on peut en conclure qu'au sortir de la longue communauté politique, nos trisaïeuls, 55 ans auparavant, n'avaient pas été insensibles au sort de la ville voisine, comme la nôtre, mais plus cruellement qu'elle, occupée par les Prussiens. Très vraisemblablement déjà — Goethe nous en est caution — nos ancêtres de 1792 n'étaient pas restés indifférents, eux non plus, soit dans un sens, soit dans l'autre, aux événements dont Longwy avait été le récent théâtre.

Mais nous pouvons remonter plus haut encore: à un moment, longtemps attendu, où un historien de talent réhabilite enfin Louis XV*), il est intéressant de relever combien le journal luxembourgeois *La Clef du Cabinet*, tenait à parler avec éloge des mérites de ce

*) Gaxotte.

souverain, et alla même jusqu'à se faire l'interprète de la ville française de Longwy.

Le « Bien Aimé » étant tombé malade, à Metz, au mois d'août 1744, une désolation extrême avait envahi toute la France. Son rétablissement, par réaction, déclencha un enthousiasme général. Et la *Clef du Cabinet* abondamment, fit mention « des réjouissances auxquelles la guérison du monarque avait donné lieu dans la ville voisine de Longwy, cela d'autant plus que le récit n'en avait encore paru dans aucune feuille hebdomadaire ».

» Sur la tour de l'église de cette ville on avait dressé un feu d'artifice magnifique, qui, à cause de la hauteur de cette tour, a été vu de six à sept lieues de loin. Il y avait un autre feu en pyramide de 73 pieds de haut sur la Place. La façade de l'Hôtel de Ville était illuminée depuis le rez-de-chaussée jusque sur la toiture, au-dessus de laquelle brillaient neuf pyramides, garnies de lampions. «

» A chaque trumeau des croisées paraissaient des pyramides plates avec les armes du Roi, de la Reine et de la Famille Royale, garnies de lampions, et un couronnement, garni de même, au-dessus des grandes croisées. «

» Quantité de lustres illuminaient le dedans de l'hôtel, aux deux côtés duquel coulaient deux fontaines de vin. «

» Après que tous les feux furent allumés, on donna dans cet hôtel un repas superbe, servi sur deux tables, ensemble de 130 couverts, qui furent occupés, savoir, dans la petite salle par M. le Gouverneur, tout l'Etat-

»Major, les chefs des troupes de la garnison
»et les principaux officiers du corps de ville.
»Les plus notables bourgeois étaient à l'autre
»table, dressée dans la grande salle.«

»Il y a eu pareillement de belles illumina-
»tions par toute la ville, et le lendemain on
»donna un grand bal à l'Hôtel de Ville, qui
»commença vers les 6 heures du soir et dura
»jusqu'au lendemain. On y a servi une colla-
»tion très propre et distribué toutes sortes de
»rafraîchissements. Tout ce qu'il y a à Long-
»wy de personnes de distinction des deux
»sexes s'est trouvé à ce bal, avec les princi-
»pales de la bourgeoisie qui y furent invités.«

»On n'avait pas encore vu en cette ville de
»réjouissances faites avec plus de zèle et d'é-
»clat. Elles ont été suivies par des services so-
»lennels, célébrés avec symphonie, et que les
»confréries ont fait faire chacune en leur par-
»ticulier. L'oraison pour le Roi et le *Te Deum*
»terminaient ces services.«

* * *

Le nécrologe longovicien figurait égale-
ment dans le journal luxembourgeois. C'est
ainsi que *La Clef* rapporte, en septembre 1750
que, »Messire Jacques-Philippe de Visé, bri-
»gadier des armées du Roi Très Chrétien, et
»Gouverneur de Longwy, a terminé sa car-
»rière à l'âge de 83 ans.» — Par une coïnci-
dence anticipée assez curieuse nous trouvons,
dans la même liste nécrologique: »le comte de
»Saintignon, général de cavalerie au service
»d'Autriche, mort le 4 août en Moravie où il
»commandait les troupes qui y étaient ras-
»semblées.«

Mais voici, emprunté à *La Clef du Cabinet* de juillet 1757, le compte-rendu d'une manifestation à tous les points de vue savoureuse....

» Il y eut le 28 mai une entrevue au village
» d'Obange, situé entre Arlon et Longwy, entre
» le marquis de Mézières, gouverneur de Long-
» wy et une députation des Etats du Duché de
» Luxembourg, au sujet d'une chaussée à cons-
» truire depuis Arlon jusqu'à Longwy, et pour
» laquelle les ordres ont déjà été intimés aux
» habitants des lieux circonvoisins. A cette oc-
» casion le marquis de Mézières avait fait pré-
» parer à Obange un dîner où rien n'a été
» épargné, soit pour la diversité des mets que
» la saison pouvait offrir, soit pour la qualité
» des vins les plus exquis. Toute la compagnie
» eut lieu d'applaudir aux manières distin-
» guées et gracieuses de M. le marquis, qui,
» par un effet de son affabilité, admit les jeu-
» nes filles de cet endroit à lui faire un com-
» pliment au sujet de la chaussée, si désirée
» depuis longtemps, et qui, par sa communi-
» cation entre les deux Etats voisins, la France
» et le Duché de Luxembourg, figurait les
» liens d'amitié, d'union et d'alliance, qui unis-
» sent leurs Souverains et pour la longue du-
» rée desquels elles formaient des vœux. Ces
» jeunes filles présentèrent au marquis de Mé-
» zières une cocarde mélangée des couleurs qui
» sont le symbole de cette union. MM. de la
» députation pour le duché de Luxembourg
» étaient le baron du Prel, conseiller de cour-
» te robe du Conseil de cette Province, et dé-
» puté résident de l'Etat noble, et M. Knepper,
» le plus ancien des échevins de la Ville de Lu-
» xembourg et résident du Tiers-Etat. Avec le

»marquis de Mézières se sont trouvés à Oban-
»ge M. de Mézières fils, chevalier de Malte,
»le lieutenant-général et subdélégué de Long-
»wy, le major et un capitaine du régiment de
»Rougrave.«

C'est ainsi que l'histoire se renouvelle! Un siècle et un quart plus tard, en présence du Longovicien Mézières, le Lorrain Jules Ferry et les ministres luxembourgeois inauguraient, non une »chaussée à construire« reliant la France au Luxembourg, mais une ligne de chemin de fer terminée, et célébraient à leur tour »les liens d'amitié unissant les deux pays et pour la longue durée desquel ils formaient des vœux.«

* * *

Et enfin, dans un autre ordre d'idées, cette annonce longovicienne à l'usage des Luxembourgeois puisque, elle aussi, insérée dans la »Clef«.

»Avis. — Jean Antoine, voiturier de Long-
»wy, part tous les premiers lundis de chaque
»mois pour Paris, chargeant et menant tous
»ce qu'on lui confie en ballots et marchandises; conduit les enfants de tout âge à l'hôtel
»des Enfants trouvés, les fait recevoir et en
»rapporte bon certificat. Il loge à Paris au
»Petit Saint Martin, rue Saint-Martin, vis-à-
»vis la grille.

Relations avec la Lorraine

Une chose curieuse à remarquer, c'est que le journal imprimé à Luxembourg, depuis ses origines sous le nom de *Clef du Cabinet* jusqu'à sa disparition définitive sous le nom de «*Mélanges de Littérature et de Politique*» (1792) n'a jamais cessé d'avoir avec la Lorraine: Metz, Thionville, Sierck, Longwy, Lon-

guyon, Briey, Nancy, Lunéville, Remiremont etc., les meilleures relations. C'est ainsi que nous trouvons, dans *La Clef* du mois de mai 1766, le «filet» suivant:

«Etant priés par une lettre polie du 12 «avril et portant *au nom de toute la Lorraine*, «d'insérer cette pièce dans notre journal, la «voici: Le lecteur connaissant les vers, en ju- «gera.» Suit, sur neuf pages, une «Epître à «MM. les Associés de l'Académie Royale des «Sciences et Belles-Lettres de Nancy». --- Nous n'infligerons pas ces neuf pages à nos lecteurs.

* * *

Les faits-divers même du pays lorrain intéressaient *La Clef*. Voici la relation, un peu tardive, d'un phénomène météorologique aux conséquences fâcheuses:

«On n'a pas rapporté, écrit la *Clef* d'octobre 1750, le mois dernier, que le 18 juillet il «fit un orage affreux à Sierck, petite ville de «la dépendance de Thionville dans le Luxem- «bourg français; que jamais on ne vit «rien de pareil; que deux nuages des plus «épais, qui se croisaient sur la hauteur de «Naumen, ayant fondu tout-à-coup, les eaux «s'enflèrent de manière que tous les foins, ré- «pandus pour lors dans les prairies, furent «entraînés avec rapidité jusqu'à l'écluse de «la porte, appelée à Sierck, la Porte de Va- «ches, où, ayant bouché le passage au tor- «rent, l'eau s'est fait une ouverture en per- «çant le rempart et entraîné par la violence «de la chute nombre de maisons de la rue du «moulin et renversé jusques aux fondements «celles de la rue qui conduit à un couvent de «Récollets qui est hors de la ville.

« Dans le détail du malheur et du dommage
« causé par cet accident, on trouve bien des
« personnes de tout âge ensevelies sous les
« ruines de leurs maisons, des meubles en
« quantité, que le courant, se précipitant dans
« la Moselle, a fait flotter sur cette rivière,
« mais dont une partie a été reprise des eaux
« dans la province de Luxembourg et du côté
« de Trèves; et que le triste événement arrivé
« cause dans Sierck et dans les environs, beau-
« coup de désolation. Cet orage s'est fait sen-
« tir tout à la fois en divers autres endroits (?)
« de la province de Luxembourg, et il a causé
« surtout dans de belles forêts voisines de la
« capitale de ce nom, des dommages considé-
« rables, quantité d'arbres-chênes et autres de
« toute hauteur et grosseur y ayant été déra-
« cinés, renversés, cassés, etc., par la violence
« du vent. »

L'année d'après la « Clef » de septembre ajoutera: « Le 16 juillet, jour anniversaire du terrible orage arrivé à Sierck l'année dernière, cette ville, pour lors menacée d'une ruine totale, comme nous l'avons fait remarquer dans notre journal d'octobre de l'an passé, page 391, fit, sous la conduite de M. Nicolas Koch, son pasteur, une procession et un service solennels en actions de grâces de la protection singulière de Dieu et de l'assistance charitable de toutes les personnes qui ont contribué à son rétablissement. Dans cette procession, un crucifix vénérable, et comme miraculeusement conservé pendant l'orage, a été porté et ensuite déposé dans l'église de Sierck avec un écriteau de cuivre en mémoire perpétuelle de cet événement. »

Et comme il n'est jamais trop tard pour

bien faire et pour rectifier ses erreurs, le journal ajoute en N. B.: «Sierck est une petite ville de France dans la Lorraine au bail- lage allemand et non du Luxembourg fran- çais.»

* * *

Enfin en mars 1753. *La Clef* rapporte la mort du vigneron Jean Weyer, de Sierck, survenue dans la 104^e année de son âge. «Il travaillait encore à la vigne un an avant son décès et jusqu'à la fin qui n'a été cau- sée que par une défaillance de la nature il jouit de tous ses sens et surtout de la vue.»

Une Histoire Sierckoise

Voici au sujet de Sierck, une histoire an- cienne et amusante que nous trouvons dans le numéro de janvier 1788 du périodique luxembourgeois *Le Journal Historique et Lit- téraire*. Le rédacteur, ou comme on disait alors l'auteur, l'abbé de Feller, «faisant ré- flexion sur les salles d'escrime», publie «une anecdote qu'il voudrait voir servir de règle à tous ceux qui par imprudence ou par un ressentiment trop prompt, se trouvent en- gagés dans un duel».

«Un Monsieur de T***, fils d'un maire royal de S*** K, (1) était jadis, en ce monde, avocat par air, et plaisant de profession. Son goût le portait à vivre avec le militaire, dont la garnison était alors nombreuse en cette

(1) Malgré mes recherches, il m'a été impossible de découvrir le patronyme exact de ce «maire royal». Quant à la localité, désignée par les initiale et finale, l'indication du lieu dit la «Grau» suffit pour préciser, qu'il s'agit de Sierck.

petite ville. Pareille liaison n'était pas sans difficulté, en ce temps-là, où de très ridicules préjugés, maintenaient encore la plus ridicule antipathie entre la robe et l'épée. Un officier de mauvaise humeur, après quelques propos assez lestes, lui proposa un jour de se battre. T*** le regarde avec un air de compassion et accepte le défi: «Où vous plaît-il, Monsieur, que soit le rendez-vous? A quelle heure? De quelles armes userons-nous? Je vous en laisse le choix quoiqu'offensé». L'officier paraît surpris et répond: «A l'épée, maintenant, sur la *Grau*» (c'était une plage fort inégale hors de la ville). Le Robin emprunte une épée, choisit la plus légère et la plus courte; on se met en marche et tout le café suit les combattants. — «Monsieur ignore, peut-être, disait T*** pendant la route, que j'ai servi, et que je passais alors pour la meilleure épée du camp de Fontenoi?» — «A la bonheur!» (sic) répondit l'officier d'un ton qu'il s'efforçait de rendre indifférent. T*** reprend: «C'est que je me ferais un scrupule d'abuser de mes avantages sur vous, vous voudrez bien, Monsieur, choisir votre position.» L'embarras du militaire devenait visible. Il paraissait rêveur et choisissant son terrain du mieux possible, il se mettait en garde. L'avocat en posture de son côté, l'épée à la main, lui crie d'un air capable de l'effrayer: «Etes-vous bien comme cela, Monsieur?» — «Oui, Monsieur,» lui répond l'officier d'une voix passablement émue. «Eh bien, tenez-vous-y!» dit le comique champion en remettant dans le fourreau son arme pacifique; «pour moi je suis satisfait de mon côté.» Et la scène se termina par un grand éclat de rire.»

Le journal luxembourgeois, organe officiel lorrain

Ajoutons que le «*Journal Historique et Littéraire*» de Luxembourg, était un peu considéré comme le journal officiel sierckois. C'est par son intermédiaire «que les officiers municipaux de la ville de Sierck donnent avis au public de la situation avantageuse de leur dite ville et des circonstances propres à favoriser l'établissement d'une manufacture de draperie, de bonneterie ou de toilerie, etc.» (*Journal Historique et Littéraire* du 15 juillet 1783.) Dans le numéro du 1er novembre 1788, «il leur reste à ajouter qu'indépendamment des avantages locaux qui furent reconnus au mois de septembre 1786 par M. Allard, inspecteur des manufactures de la province, la dite ville a obtenu, le premier janvier de la présente année d'après l'avis de Mgr. l'intendant, un arrêt du Conseil qui accorde, à tous sujets français ou étrangers, qui viendront établir une manufacture quelconque en ladite ville, non seulement la dispense du paiement du droit de bourgeoisie, mais encore l'exemption de toute autre charge de ville et des impositions pendant les dix premières années de leur établissement... Et participeront les dits manufacturiers à l'affouage de la ville comme tous les autres habitants reçus Bourgeois... Que le chef municipal, ayant engagé les RR. PP. Récollets de la dite ville d'ouvrir un collège, dans lequel ils enseignent les principes de la religion, la géographie et la langue latine jusqu'en rhétorique, les manufacturiers seront à portée de procurer à leurs enfants l'instruction nécessaire à la jeunesse.»

* * *

«Thionville, le 20 juin 1784 (?) Le gouvernement, attentif à favoriser le commerce et la navigation, s'occupe du rétablissement des trottoirs pour le halage, le long des rivières navigables et de l'extension des grands chemins jusqu'à l'extrémité des frontières; on travaille avec activité à ceux de cette province, pour les joindre à ceux qui se font de concert dans les pays limitrophes, afin d'ouvrir une libre communication réciproque par terre et par eau, avec les Electorats de Trèves et de Cologne et la Hollande, par la Moselle et le Rhin. Le passage de Sierck, ci-devant un des points les plus dangereux pour la navigation de la Moselle, et pour ainsi dire inaccessible aux voitures par terre venant de l'étranger, va devenir un des plus aisés et des plus sûrs à franchir, au moyen des travaux qu'on y fait depuis plus d'un an et qui sont déjà fort avancés. La chaussée d'Allemagne qui se termine à environ une demi-lieue au delà de cette ville, sur les confins du pays de Trèves, doit être continuée jusqu'au pont de Contzarbruck, qui traverse la Sarre au-dessus de son embouchure dans la Moselle; on travaille actuellement à la réparation de ce pont pour former la jonction de cette nouvelle chaussée avec celle qui est au delà; en sorte que cette route jusqu'ici impraticable, sera dorénavant plus belle et bien plus courte que ne l'est celle qui va de Trèves à Luxembourg, pour venir en France, ou pour aller dans les Electorats. Ces opérations finies, la ville de Sierck se trouvera dans la position la plus avantageuse possible pour un lieu d'entrepôt, et pour y former des établissements de manufactures de drap, de toile, de

bonneterie etc. Les logements, les vivres et la main d'oeuvre y sont à très bas prix, et le bureau municipal offre d'exempter de toutes impositions et charges de la ville (autres que la capitation et les vingtièmes, s'il y a lieu) pendant trente années, tous ceux qui viendront y établir et entretenir une manufacture quelconque, et il favorisera tous ces établissements en tout ce qui pourra dépendre de lui.»

* * *

Dans un même ordre d'idées, mais, indirectement, au sujet d'Ottange, cette fois-ci, qui est plus à proximité encore que Sierck de la frontière luxembourgeoise, cet extrait «poétique» du *Journal Historique et Littéraire de Luxembourg* (1^{er} septembre 1777): «A ces naïfs récits, écrit Feller (il s'agit d'extraits d'un ouvrage intitulé: «Fêtes des bonnes gens de Canon et des rosières de Briquibec») nous ajouterons des vers qu'on nous a priés d'insérer dans ce journal et qui expriment d'une manière ingénue l'hommage rendu par des vassaux agrestes à un seigneur respectable par sa naissance et ses vertus: M. le comte de H....., seigneur de Burl..... (comte de Hunolstein, seigneur de ?)

«Si vous daignez agréer notre hommage,
Vous entendrez la naïve candeur
Du Dieu d'amour dont vous êtes l'image;
En vous voyant, il faut sentir l'ardeur.

(reprise en chœur)

«A l'unisson l'écho du voisinage
Ne retentit que de ces douces lois.
Il n'est qu'un cri dans tout notre village:
Nous l'aimerons toujours tous à la fois.

«L'aménité qui rit sur ce visage,
Peint la belle âme et sème les bienfaits.
Un heureux sort, fixant votre apanage,
Comble nos vœux: nos coeurs sont vos sujets.
A l'unisson etc.

«A la bonté j'entrevois le courage
S'unir. Cet oeil présage le héros.
Que Mars un jour au mirthe ajoute un gage,
Et de lauriers couronne ses travaux.

«Le sentiment est tout notre avantage,
Vous trouverez ailleurs une comté (*).
Régnez sur nous: le plus beau vasselage
Est de l'amour le tribut mérité.»

On ne pourrait allier plus de naïveté à plus
de candeur et à plus de soumission!

Et cela se passait une douzaine d'années
avant la grande révolution!

Comme on se retrouve

Si *La Clef du Cabinet*, journal luxembourgeois, était du dernier mieux avec les gens de la Lorraine voisine, du proche Namurois et du pays de Liège, c'est à peine si elle semble s'intéresser à l'existence de nos voisins rhénans, sinon, comme en septembre 1757, pour polémiquer avec — déjà! — la «Gazette de Cologne»:

«Le Gazetier de Cologne, écrit-elle, aurait «dû se servir de termes mieux mesurés envers l'auteur d'un ouvrage (il s'agit du «*Journal Encyclopédique*» de Liège) estimé «pour la décence et l'impartialité qui y règnent. Ouvrage d'ailleurs, de même que son «auteur, trop avantageusement connu dans «la République des Lettres, pour avoir besoin «de notre éloge.»

(*) Ottange, près de Thionville, érigé en comté.
(Note de l'abbé de Feller.)

Coïncidences, Rappels et Anticipations

Le général-major von Borke fut le premier commandant de place prussien à Luxembourg. Il y persista onze mois et nous quitta le 22 mai 1815. C'était d'ailleurs, vu à distance, un bien réjouissant personnage, et son départ de Luxembourg donna lieu aux manifestations ...sentimentales les plus incroyables. Nous y reviendrons plus loin.

Parmi les derniers généraux prussiens qui instrumentèrent à Luxembourg, figure également un von Borke. Il nous quitta en mai 1867, avec ses estimables confrères et sous-ordre. Nous avons pourtant tout lieu de croire que les manifestations qui saluèrent son départ, pour avoir été correctes, n'en furent pas moins dénuées de sentimentalité...

* * *

Le général-major comte Henckel von Donnersmarck succéda à Borke, soit immédiatement, soit à intervalle. En tout cas, nous le voyons, fin 1815, à la tête de la garnison prussienne installée chez nous.

Fin 1897, un comte Henckel von Donnersmark représentait auprès d'Adolphe, grand-duc de Luxembourg, l'empereur Guillaume, roi de Prusse.

Supposons hardiment que ce n'était pas le même!

* * *

Vers 1830, le chef de l'Etat-major hollandais s'appelait Constant de Rebecque; mes sources ne disent pas s'il se prénommaient Benjamin, comme son homonyme. Un de ses officiers d'ordonnance avait nom Stael-Holstein; il devait devenir plus tard major-commandant du bataillon de chasseurs luxembourgeois, recevoir démission de ses fonctions en 1846 et obtenir sa naturalisation luxembourgeoise en 1848. J'ignore s'il était marié...

— «Et, me direz-vous, Madame de Stael dans tout cela?» — «Madame de Stael?» — Et bien, Madame de Stael tenait à la même époque «un pensionnat de jeunes demoiselles à Echternach»... Il est vrai qu'elle était née, non Necker, mais de Méan...

* * *

En 1860, un colonel von Oberritz commandait le 35e régiment d'infanterie prussien en garnison à Luxembourg.

En 1916, un Rittmeister von Oberritz présidait le Conseil de guerre de Trèves, plus particulièrement institué pour la condamnation, à jet continu, de Luxembourgeois.

Le colonel de 1860 avait sous ses ordres le lieutenant prussien comte de Saintignon, lequel habitait rue Vauban, 25, au Pafendal.

Il s'en fallut de peu que le Rittmeister de 1916 n'eût eu l'occasion de condamner à quelque peine le comte de Saintignon, maître de forges français, réfugié à Luxembourg.

* * *

Vers 1815, il y avait à Luxembourg un officier prussien, major du corps des ingénieurs de la forteresse, qui s'appelait von Loewensprung. Il quitta la ville le 1er août 1825.

Le 1er août 1914 débarquait à Luxembourg, à l'hôtel Staar, dans des conditions que tout le monde se rappelle, le major prussien von Bärensprung, l'auteur de la fameuse dépêche.

Du lion à l'ours, quel saut, messeigneurs!

* * *

En 1814 et 1815, à en croire du moins la presse luxembourgeoise de 1870, gens et journaux de Trèves s'avérèrent, à l'endroit des Luxembourgeois, mus par une animosité particulièrement... féroce.

En 1870 — voyez les journaux de l'époque — nos confrères trévirois se distinguèrent, dès les premiers jours de la guerre, par une active campagne de diffamation et de calomnie contre nous.

De 1914 à 1918 — rappelez vos souvenirs — il n'est d'injures, de menaces et de dénunciations à quoi la presse tréviroise n'ait eu recours contre nos compatriotes.

En 19... — on peut le prophétiser à coup sûr — ces excellents amis de Trier nous réserveront, dans le même style, les mêmes arguments et les mêmes amabilités.

* * *

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, passant par Luxembourg, le 23 juin 1821, était accompagné de deux généraux, dont l'un s'appelait Witzleben, et l'autre Kannitz. Un peu plus tard, très exactement le 18 mars 1826, on vit, réunis à Luxembourg pour la remise de la forteresse, de nombreux généraux allemands. C'étaient les sieurs: Müffling, Wollzogen, Hinüber, Zahn, Rüssel et Bock.

C'est à croire qu'ils l'avaient fait exprès!

* * *

Le 31 décembre de l'an 1830, Guillaume I, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc., etc., signait un arrêté entraînant la mise à la retraite de Jean-Georges-Othon-Martin-Victorin-Zaccharie Willmar, gouverneur du Grand-Duché de Luxembourg.

Le même jour, ou plutôt la même nuit, à Luxembourg, le gouverneur Willmar, comme il venait de signer son dernier rapport au roi, mourait subitement à sa table de travail. Son domestique, en pénétrant au matin du 1^{er} janvier dans son cabinet de travail, le trouva mort dans son fauteuil, la plume entre ses doigts crispés.

Le 12 décembre 1843, après son abdication, Guillaume I., assis à sa table de travail écrivait à sa fille, la princesse Albert de Prusse, quand il fut frappé d'un coup d'apoplexie. Ses domestiques accourus ne relevèrent qu'un cadavre.

* * *

Quand Louis XIV, plusieurs fois arrière-trisaïeul du petit prince Jean, céda Luxembourg

à l'Espagne, il se trouva, (un peu plus d'un siècle après), un poète néo-latin du nom de Trips, pour commettre ce vers :

Sum petra, petrino non crescunt lilia fundo.

ce qu'un Gecks (où diable ces gens-là vont-ils pêcher leur nom?) traduisit vers la même époque en langue allemande par :

Fels bin ich, und Lilien gedeihen nimmer auf Felsen.
et un autre, en français par :

Je suis roc, sur le roc ne croissent pas les lys.

Le démenti infligé par l'histoire aux deux poétéraux qu'affublent des patronymes aussi ridicules et à leur tiers-traducteur, nous permet d'espérer qu'on épurera à l'avenir, si ce n'est fait déjà, nos manuels scolaires de cette ineptie... rocailleuse.

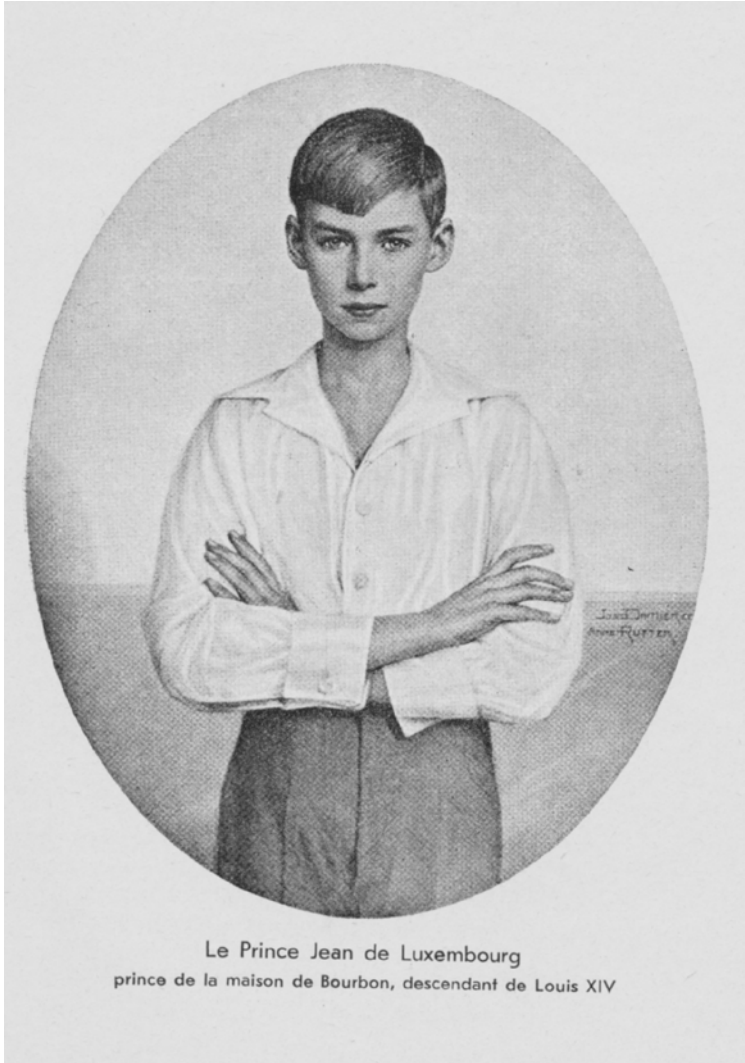
* * *

Je cueille dans l'état-civil reproduit au «*Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg*» : le 2 octobre 1835. naissance, à Luxembourg, de Regnier Rodange. Quelques temps après — je n'ai pas la date exacte sous les yeux — dans le même journal, sous la rubrique «*décès*» : je trouve «*Renard Rodange*».

Quelle coïncidence extraordinaire dans le choix de ce singulier prénom quand on songe à l'oeuvre de Rodange, frère sans doute du au des Regnier-Renard ci-dessus.

* * *

En 1822, la vie mondaine de Luxembourg s'exprimait entre autres par des réunions de dames, vers les quatre heures de l'après-midi,



Le Prince Jean de Luxembourg
prince de la maison de Bourbon, descendant de Louis XIV

au cours desquelles on buvait du thé et on jouait aux cartes: ombre, whist et boston.

Si je suis bien renseigné, actuellement, c'est le bridge qui est en honneur.

* * *

La croisade contre le bruit... On se plaignait beaucoup, en 1821, à Luxembourg, de l'intempestive musique à laquelle se livraient, dès patron-minet, à l'aide de leur fouet, les charretiers vidangeurs (Unratsfiaker). Un parieur compta 237 coups de fouet en cinq minutes, ce qui est une jolie performance.

De nos jours: «Chauffeurs, ne cornez pas!»

* * *

En 1821, les gens de la campagne qui se rendaient à Luxembourg garaient leur «tape-cul» (je vous demande pardon, madame, mais c'est le mot de l'époque!) place d'Armes. Un journal se plaint même «qu'un petit tape-cul de chasse» y eût persisté des semaines, jour et nuit, sans être éclairé.

* * *

Circulation, signalisation, tourisme... En 1823, un correspondant du «Luxemburger Wochenblatt», qui prétendait, d'ailleurs avec raison, que les bonnes routes sont aussi nécessaires que le pain quotidien, préconisait l'érection de poteaux indicateurs aux carrefours et celle de panneaux portant le nom de la localité, à l'entrée des villages.. Un autre correspondant s'élevait à la même date contre les entrées de caves dans les rues...

Un troisième recommandait, dans un but touristique, d'énumérer dans les colonnes du

journal, les «auberges les plus recommandables.»

Un quatrième enfin proposait de poser des plaques indicatrices de sentiers dans le Grö-nenwald et s'offrait même «à en mettre trente en peinture» gratuitement,...

On voit que les préoccupations de nos jours sont encore assez identiques à celles d'alors, en cette matière du moins.

LA TERREUR PRUSSIENNE
1814—1815

Amabilité teutonne
(1814)

Ce que le prussien Goerres, journaliste politicard et pédant d'Allemagne, disait de nos grand-mères :

« Les femmes luxembourgeoises sont le plus
» souvent laides; elles ont l'expression dure,
» les traits en arêtes vives, le teint bruni.
« Comme, en règle générale, leur sexe semble
» plus fortement attaché à la contrée qui les
» vit naître que celui des hommes, la transi-
» tion vers le Lorrain français est parfaitement
» visible en elles. Elles parlent l'allemand,
» mais un allemand extrêmement corrompu,
» et qui par l'accent et l'expression, s'incline
» d'une façon sensible vers le français. Les
» coiffes rigidement dressées qui leur couvrent
» la tête, et que l'on rencontre déjà sur la

»Sarre, rappellent extérieurement déjà la manière française...»

(Extrait du «Rheinischer Merkur» 1814).

Chiens enragés

En 1814-1815 les chiens enragés étaient l'épouvante des autorités prussiennes installées chez nous. Le «Journal officiel du Département des Forêts» est plein «d'arrêtés concernant les moyens pour se préserver des suites funestes de leur morsure. Les lois françaises ne contenant aucun règlement positif à ce sujet», Sack, maître de l'heure en Nieder-rhein, y suppléait par ses recommandations attendrissantes, puériles, incompétentes et officielles: Les chiens devaient être mis à l'abri du soleil, le soleil donnant la rage; les vieux devaient être supprimés, la vieillesse donnant la rage; ils ne devaient boire que de l'eau fraîche, l'eau qui ne l'est pas donnant la rage etc. Et comme on confondait les symptômes avec la maladie, tous les habitants de Luxembourg étaient tenus d'avoir, à perpétuelle demeure, devant la porte de leur maison, un quelconque récipient contenant de l'eau fraîche, pour que les chiens errants puissent se désaltérer. En outre, il était sévèrement défendu «à tous les maîtres des hautes oeuvres et colporteurs faisant commerce de spécifiques (Scharfrichter und sonstige Arsenalkrämer!) de vendre des remèdes contre la rage» etc. Enfin suivaient de doctes descriptions des quatre degrés de la rage: «Rage-mue, rage-endormie, rage-rhumatique, rage-avérée...

Heureusement que nous avons Saint-Hubert à proximité!

* * *

D'ailleurs les chiens avaient toujours préoccupé les autorités militaires. Voici une ordonnance du «général baron de Thungen, commandant de cette ville et province de Luxembourg, et des Haut-Justicier et Eschevins de cette dite ville, datée du 11 aoust 1734 et signée: Gerardy, échevin».

«1^o Il est très expressément défendu à tous les habitants de cette ville de noyer leurs chiens dans la rivière d'Alsich, dans les deux villes basses, à peine de 12 florins d'or d'amende.

«2^o Il est aussi défendu à tous les bouchers de cette ville de tenir plus d'un chien, à chacun, ou deux tout au plus à peine de pareille amende.

«3^o Il est aussi ordonné à tous e! un chacun de quelle qualité qu'ils puissent être, qui détiennent des chiens chez eux, de les faire tous marquer à la clef de St. Hubert, à peine de pareille amende, et de répondre en leurs purs et privés noms du tort ou malheur qui pourrait arriver, si leurs chiens, faute d'avoir été marqués, devenaient enragés».

«L'on est averti en outre, que jeudy et vendredy prochains l'on tuera les chiens dans les rues de cette ville.»

Ces précautions devaient sans doute ne point suffire puisque quatorze ans plus tard, le 7 mai 1748. le greffier Gerber, de la part des Haut-Justicier et Echevins de la ville de Luxembourg. défendit de laisser courir les chiennes dans les rues, à certains moments, et les chiens nuitamment.

En juillet 1824 une ordonnance municipale exigea pour les chiens «une marque distinctive au col» et un autre arrêté de l'année sui-

vante imposa le port général de la muselière. Au surplus, jusque vers la moitié du dernier siècle, les chiens qu'on trouvait «divaguant sur la voie publique», étaient abattus et tués à coups de bâton sur l'ordre de la police.

Nous n'avions pas encore la loi de Grammont.

* * *

Blucher et les Luxembourgeois

Lorsque les troupes prussiennes pénétrèrent dans notre pays en 1814 — attention, ne vous trompez pas d'un siècle! — le vieux Blucher, à qui bien entendu, tous les moyens semblaient bons, avait recommandé au colonel Henckel von Donnersmark, qui commandait une brigade de cavalerie de réserve, de ne pas épargner les promesses et de faire entrevoir aux paysans luxembourgeois de fortes récompenses pécuniaires s'ils voulaient concourir, d'une façon ou d'une autre, particulièrement par trahison, à la prise de la forteresse de Luxembourg.

D'après les mémoires de Henckel von Donnersmark, nos paysans s'abstinrent et préférèrent se cantonner dans une neutralité un peu expectante et en tout cas favorable aux Français.

Mais, toujours d'après ces mêmes mémoires, il se trouva, parmi la noblesse luxembourgeoise de l'époque, un hobereau qui, moyennant la forte somme, se déclara prêt à exécuter ce que nos paysans refusaient de faire.

Il est regrettable que Henckel von Donnersmark ait poussé la discrétion jusqu'à ne pas dévoiler le nom de ce déplorable personnage.

L'Ordinaire gastronomique 1814

Quand en 1814 les troupes alliées, les prussiennes en tête, se préparèrent à envahir la France, elles commencèrent — c'est la marche normale toujours observée — par envahir le Luxembourg. Le 16 avril l'intendance militaire établit son «tarif d'entretien» (*Verpflegungstarif*). Les «bourgeois» et autres infortunés, jouissant du douteux honneur d'hospitaliser la soldatesque gradée et non gradée de Sa Majesté Prussienne, se virent obligés de fournir à leurs indésirables hôtes le vivre et le couvert. L'entrée en matière du tarif en question établissant «qu'aucun officier ne pouvait exiger que son hôte civil changeât quoi que ce soit à sa façon de vivre habituelle», nous pouvons en conclure que les obligations culinaires auxquelles les familles étaient tenues, devaient être conformes à leur ordinaire. Cela nous permettra de nous faire, d'une façon assez imprévue, une idée de celui-ci.

Un général de division — on logeait de préférence cette espèce chez le maire — avait droit à six plats à midi et à trois plats le soir. Un général de brigade — réservé aux adjoints au maire et aux gros commerçants de la place — disposait de quatre plats à dîner et de deux à souper. Même pitance aux colonels. Un major-commandant ou un capitaine — ceux-là installés chez les bourgeois moyens — devaient se contenter de trois plats à midi et de deux plats à six heures. Quant aux lieutenants, hôtes des petits bourgeois, trois et deux plats leur suffisaient également, malgré leur jeune appétit. Ajoutons en outre

qu'un divisionnaire avait droit à dix couverts, un brigadier à six, le « colon » à quatre, le « gros major » et le « capiston » à deux. Un seul couvert était attribué au lieutenant. En outre, chaque couvert donnait droit à une demi-bouteille de vin.

On voit que les Prussiens faisaient bien les choses, avec l'argent des autres, et que Luxembourg devait paraître aux miséreux venus de la Prusse orientale un véritable pays de Cocagne.

C'est peut-être la raison pour laquelle ils ont mis tant de temps à en sortir ?

Episodes de siège

1814

Dans sa « Notice nécrologique » sur le professeur Clomès, mort en 1853, l'abbé Muller, plus tard directeur de l'Athénée de Luxembourg, nous raconte l'aventure suivante survenue à son collègue :

« Quand, au mois de janvier 1814, la ville de Luxembourg fut bloquée par les alliés, l'abbé Clomès retourna à Useldange, son village natal. Ami des Muses il n'aimait pas le bruit des armes. Mars s'est vengé de ses dédains.

« Lorsqu'au printemps la colonne du général (français) Deroute vint nous débloquent et que le lendemain de son arrivée elle fut (sic) campée au Fetschenhof, faisant mine de se diriger sur Trèves, les troupes hessoises s'étaient (sic) repliées dans cette direction. Les alentours de la ville au Nord, à l'Ouest et au Midi étaient déblayés. La nouvelle de la levée du siège s'y répandit comme un éclair. Les bourgeois sortaient. les

»campagnards entraient: «Juvat ire et dorica
»castra desertosque videre locos».

»M. Clomès, lui-aussi, se rendit en ville
»pour voir ses amis. Il est (*sic*) reparti le mê-
»me jour vers cinq heures. Il alla prendre pied
»à terre chez un curé du voisinage. Arrivé sur
»la hauteur de Gasperich, un hussard (*hessois*
»*sans doute?*) s'élança sur lui et le fait pri-
»sonnier.

»Il est obligé de le suivre dans la direction
»de Hollerich à Merl. (*Ici nous ne compre-*
»*tons pas bien, puisque les alentours de la*
»*ville à l'Ouest et au Midi étaient déblayés?*).
»Quand ils furent à quelque distance du ma-
»melon sur lequel Joseph II avait bâti le ma-
»gasin à poudre, un peloton d'infanterie
»française, qui était masqué, donna une dé-
»charge. Le cavalier ordonne à son captif de
»s'accrocher à la selle et lance son cheval au
»grand trot.

»La mousqueterie du poste avancé avait
»attiré l'attention des canonnières du rempart
»et le bastion Saint-Jost envoya un boulet
»qui est (*sic*) tombé à trente pas des deux
»fuyards.

»M. Clomès a souvent rappelé cette aven-
»ture: «Me cramponnant aux harnais, je trot-
»tais, disait-il, sous le feu de l'ennemi, comme
»les Germains intercalés dans la cavalerie de
»César à la bataille d'Actium.»

«Une foule de personnes à la promenade
»furent, comme lui, arrêtées ce jour-là (*par*
»*les Hessois*) et conduites à Sandweiler au-
»près du prince de Salm.»

L'histoire est savoureuse et le style naïf. Ce
diable d'abbé Muller ignorait royalement
l'«emploi des temps». On ne lui en doit pas

moins beaucoup de reconnaissance d'avoir, plus que tout autre à son époque, tenu à celui du français...

Bilinguisme

1814

Le «Journal Officiel du Département des Forêts», institution prussienne ancêtre de notre Mémorial actuel, était nécessairement bilingue, la moitié du pays ne comprenant pas un mot d'allemand. Dans leur souci de germanisation intégrale, Messieurs Justus Gruner, Sack et Schmitz-Grollembourg allaient parfois un peu loin... Il faut dire que dans cette tâche ils rencontraient chez nous plus d'opposition que d'appui. Lourds, manquant totalement d'esprit, engoncés dans leur prétention comme leurs complices militaires dans leur col rouge-sang, ils offraient une cible admirable à notre péché national de persiflage et de moquerie. Comme ils n'avaient pas pu, du jour au lendemain, obliger, en matière juridique, à l'emploi exclusif de la langue allemande, ils avaient ordonné l'insertion, tout au moins, d'une traduction fidèle... Et c'est ainsi que l'huissier Xavier Jacques de Neufchâteau signa froidement ses exploits: «der Gerichtsbote Xaverius Jakob aus Neuerburg».

* * *

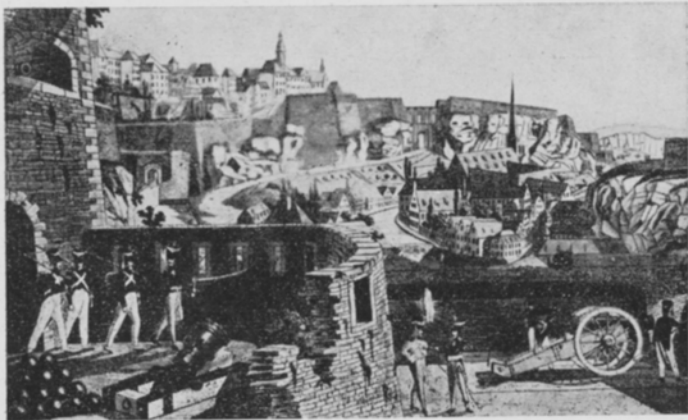
D'autres traductions n'étaient pas moins singulières. C'est ainsi que le signe monétaire appelé «Kreutzer», est rendu par «cruche»...

Voilà qui ouvre des horizons curieux sur l'unité monétaire haïtienne qui a nom «gourde».



Vue de Luxembourg

prise du fond de Neudorf près des ruines du palais de Mansfeld
le 30 octobre (?) par le lieutenant prussien C.W. Selig



Luxembourg — Le faubourg du Grand

Vue dessinée d'après nature et rehaussée à l'aquarelle par le lieutenant
prussien C. W. Selig le 2 décembre (?) 1814



Vue de Luxembourg

«dessinée d'après nature et prise du pied du Bouc»
par le lieutenant prussien Selig le 23 septembre 1814



Luxembourg — Le pont du château, le Bouc et le Pâfendal
d'après une aquarelle du lieutenant prussien Selig datée du 29 novembre (?) 1814

Ajoutons que «Pfennig» qu'on écrivait «pfenning» se traduisait par «fenin».

* * *

Lettre de M. Reuter, procureur d'Etat à Luxembourg, au commissaire général baron de Schmitz-Grollembourg:

«Etant chargé par Son Excellence M. le «Gouverneur-général du Bas-Rhin et du Rhin-Moyen, et ce sous ma responsabilité, de veiller à ce que les officiers et agents de justice «du cercle de Luxembourg se servent exclusivement de la langue allemande dans toutes leurs discussions verbales, ainsi que dans «les actes qu'ils sont dans le cas de rédiger, «je vous prie, Monsieur, de vouloir bien permettre de faire connaître cet ordre aux dits «officiers et agents judiciaires, aux juges de «paix et autres personnes qu'il peut concerner, par la voie du Journal Officiel pour «que la décision de Son Excellence reçoive la «plus prompte exécution.

Luxembourg, le 28 novembre 1814.

(signé) Reuter, procureur d'Etat.»

On voit qu'alors déjà les Prussiens avaient compris que pour préparer l'assimilation de notre pays il fallait, avant toute chose, éliminer la langue française.

Comment les Prussiens entendaient la charité 1814

Les Prussiens installés dans le Luxembourg, avaient de la charité privée une idée singulière. Par voie du Journal officiel ils invitèrent nos pères à contribuer, par collectes et souscriptions organisées dans les églises

ou ailleurs, «à la reconstruction de la commune de Kostheim située sous le canon de la place de Mayence et pillée par l'armée française lors de sa retraite après Leipzig».

Du texte de cette invitation à être charitable, on pourrait conclure que la retraite de l'armée française s'était exécutée dans un ordre et avec une discipline admirables, car entre Leipzig et le vieux pays de France les localités sont innombrables et si le seul Kostheim a été pillé, les Allemands de 1914 à 1918 auraient bien fait de suivre cet exemple...

Mais — et voilà qui n'est pas à l'honneur de nos arrière-grands-pères — la collecte en faveur de Kostheim semble guère n'avoir donné que la somme de 22 francs «que M. le Principal du Collège de Luxembourg et ses élèves adressent à Philippe-Charles Munchen, intendant de l'arrondissement».

Philippe-Charles insère aussitôt ce «bel exemple» dans les hospitalières colonnes de l'Officiel.

Ce résultat... négatif ne découragea pas nos hôtes prussiens: en août 1814, nouvel appel «aux amis de l'humanité». Cette fois les Luxembourgeois coopéreront au soulagement des habitants de la petite ville de Buderich, vis-à-vis Wesel «démolie par ordre du gouverneur français de Wesel en décembre 1813, victime intéressante de la guerre sacrée entreprise pour la liberté et pour la justice» (sic! et déjà!).

Plein d'astuce, M. Sack, se souvenant du fiasco pour Kostheim, organisa cette fois-ci les choses à l'allemande: les directeurs de cercle se mettront immédiatement en rapport

avec les maires, les maires, incontinent, avec les curés; ceux-ci se hâteront d'admonester au prône leurs paroissiens. Ensuite, après adjonction de quelques notables des «respectives» communes, on fera de compagnie — notables, maires, curés — des collectes à domicile, de maison en maison. Chaque don devra être inscrit en présence du donateur dans un registre *ad hoc*: puis un rapport sera dressé dans chaque commune par le maire et adressé à M. Sack, à Aix-la-Chapelle... «Messieurs les Commissaires du Gouvernement, les directeurs de cercle, les bourgmaitres, les curés et desservants et les receveurs sont chargés de l'exécution de cette ordonnance»....

Cette façon de faire de la charité une obligation et d'entourer la bienfaisance d'espionnage, de chantage et de dénonciation, est bien dans la manière prussienne. Il est vrai que c'était peut-être le seul moyen pour récolter chez nous quelque chose en faveur des gens de Buderich.

Flagorneries et platitudes

En 1814 et 1815 la terreur prussienne sévissait en Luxembourg. Habitée à changer de maître, notre population n'en supportait pas moins avec une certaine impatience le joug nouveau, plus tâtilon que l'ancien, plus formaliste aussi, plus cruel et surtout plus hypocrite. Un certain esprit de malignité — l'arme des faibles — a toujours régné chez nous; ce qui faisait que, dans les campagnes, on prêtait la main aux innombrables désertions de l'armée occupante et que, dans nos faubourgs, on se plaisait surtout à exciter, avec un faux air

de candeur naïve, la jactance des « vainqueurs de Leipzig », des « héros de la campagne de France ». Cela n'allait pas toujours sans répercussions parfois fâcheuses, quand, d'aventure, les lourdauds germaniques s'apercevaient qu'ils avaient été moqués ou quand, vraiment, trop d'hommes manquaient à l'appel grâce à des complicités ardennaises ou mosellanes. Aussi, les autorités luxembourgeoises qui formaient le trait d'union entre la population et les maîtres de l'heure, militaires et civils, s'ingéniaient-elles à rétablir l'équilibre, en profitant de toutes les occasions pour protester d'un dévouement et d'une reconnaissance que nous espérons, rétrospectivement, avoir été loin de leur pensée et de leur cœur.

Et comme, même après la « remise des parties du territoire du Gouvernement général du Bas-Rhin et du Rhin-moyen passant sous la domination de S. M. le roi des Pays-Bas-Unis, Grand-Duc de Luxembourg », on n'était pas très sûr que les Prussiens ne reviendraient pas, on estima utile de continuer pendant quelque temps ce système. Administrateur provisoire du pays, Willmar, dont le premier soin avait été de restituer à la langue française la primauté, se garda bien toutefois de pareillement louvoyer. Il laissa ce soin à d'autres, particulièrement à Philippe-Charles Munchen, directeur du cercle de Luxembourg, à Dutreux-Boch, bourgmestre de la Ville, et à M. Ernest-Joseph Rothermel-Reuter, négociant à Luxembourg et fournisseur aux armées.

Il serait difficile de trouver une accumulation plus considérable de flagorneries et de platitudes, que celles qui soulignèrent, en mai

1815, le départ du général prussien von Borcke, en garnison à Luxembourg depuis près d'une année, et du gouverneur civil baron de Schmitz-Grollenbourg, en fonction depuis la même époque. Voici, sans autres commentaires que les plus indispensables, les textes empruntés au *Journal Officiel* (n° 38, supplément du n° 39 et n° 41 de 1815) et fidèlement reproduits en original ou en traduction :

Les adieux de Schmitz-Grollenbourg

(l. c. p. 385 ss. Texte français. Extraits.)

« Une nouvelle vocation me force de vous quitter, braves habitants du Département des Forêts! Ce serait à regret que je me séparerais de vous, si je n'emportais pas avec moi la conviction, que la cessation si désirée de l'état provisoire deviendra pour vous l'aurore d'un bonheur durable...

« Adieu donc, braves Luxembourgeois! Recevez toute ma reconnaissance de votre confiance, de votre amour, de votre obéissance, qui seuls pouvaient me fournir les moyens d'alléger les fardeaux qui pesaient sur vous.

« Je témoigne en particulier ma gratitude à vous, MM. les directeurs des cercles, les commissaires de canton et les bourguemaîtres, à raison du zèle aussi infatigable qu'éclairé, avec lequel vous avez secondé mes efforts et aplani les difficultés du service dont j'ai été chargé. N'oubliez jamais un chef d'administration qui vous estime et qui vous aime.

« Je me souviendrai constamment avec la plus vive émotion du département des Forêts et de ses braves habitants. Puissent tous

«les voeux que je forme pour leur bonheur
«s'accomplir!

Luxembourg, le 21 mai 1815.

Le commissaire général
du Département des Forêts,
Le baron de Schmitz-Grollembourg.

Les adieux du général von Borcke

(l. c. page 403, texte allemand). — «Avant
«d'assumer les nouvelles fonctions auxquelles
«S. M. le roi (de Prusse) m'a destiné en me
«rappelant de Luxembourg, ce m'est un de-
«voir sacré, non seulement que d'adresser un
«adieu cordial aux autorités et aux braves
«habitants de Luxembourg, mais également
«que de les remercier sincèrement pour la
«sympathie et la confiance dont ils m'ont
«donné les preuves chaque fois que l'occasion
«s'en est présentée. C'est avec une profonde
«émotion que je me souviendrai de ce séjour
«de onze mois dans un endroit qui, pendant
«les jours néfastes que nous traversons, donne
«un bel exemple de concorde et adoucit par
«là considérablement ce que l'époque a de
«pénible.

«Puisse la Providence prendre sous sa pro-
«tection spéciale les habitants de cette forte-
«resse et détourner d'eux toute infortune!
«C'est là mon vœu le plus vif et dont l'accom-
«plissement seul pourra satisfaire le pur senti-
«ment d'intérêt que je prends au sort de cha-
«cun en particulier. C'est avec cette véridique
«assurance que je me recommande à l'aimable
«souvenir de tout le monde.

Luxembourg, le 22 mai 1815.

V. Borcke,
Royal Prussien Général Major
et Chef de Brigade etc.

*La réponse de Philippe Charles Munchen,
directeur de cercle*

(l. c. page 403. texte allemand). — «Il y a
«un an à peine que le baron de Schmitz-
«Grollenbourg apparut à la tête de l'adminis-
«tration du Département des Forêts. — Il
«trouva le peuple profondément courbé sous
«le poids de la guerre. Sans défaillance, cet
«administrateur philanthrope s'efforça de réta-
«blir l'ordre, d'alléger ce lourd fardeau par
«des actes et par des paroles de consolation et
«de mettre en oeuvre, pour le bien de ses ad-
«ministrés, tout ce qui se trouvait dans les
«limites de son champ d'action et des possi-
«bilités.

«Si même des efforts infatigables n'ame-
«nèrent pas à maturité ces fruits si bellement
«fleurissants (sic!), si même de nouveaux
«événements malheureux détruisirent la plante
«cultivée avec tant de soin, il reste pourtant
«au philanthrope le sentiment d'avoir voulu
«faire le bien et de l'avoir fait.»

«L'homme vénérable est appelé à d'autres
«fonctions. Notre amour et notre perpétuel
«sentiment de reconnaissance l'accompagne-
«ront sur ses chemins. Eternellement ses ver-
«tus trôneront dans notre souvenir.

«Puisse-t-il retrouver, dans les belles con-
«trées qui lui font signe, des cœurs aussi
«chauds que ceux qu'il a quittés ici et où
«les plus purs souhaits de bonheur et de
«prospérité roulent leurs flots impétueux.

«Que le brave général von Borck (sic), si
«débordant d'amour, trouve ici nos remerci-
«ments pour la manière généreuse dont il
«nous épargna, pour la bonté de coeur dont
«n'ont qu'à se louer ceux qui le connaissent.

« Que la bénédiction soit sur ce brave qui,
« au retour du combat meurtrier, possède un
« coeur encore battant pour l'humanité et qui
« s'avère, dans la vie civile, sensible parmi des
« frères qui ne le sont pas moins!

« Ce ne sont pas seulement mes sentiments
« personnels, ce sont ceux des habitants de
« tout l'arrondissement de Luxembourg que,
« plein de considération, je dévoile ici à la
« veuille du départ de ces hommes généreux.

Luxembourg, le 22 mai 1815.

Le directeur de cercle,
Munchen.

La réponse du bourgmestre Dutreux-Boch

(*ibidem*, texte allemand.) — « Il n'y a que
« les âmes vraiment nobles, qui soient capa-
« bles de faire le bien uniquement pour le bien,
« et de le faire alors surtout que ni louanges
« ni récompenses ne peuvent les atteindre.
« Mais faut-il donc que se taisent toujours
« ceux sur lesquels des mains angéliques, qui
« ne veulent pas être connues, ont répandu,
« au temps de la misère, la bénédiction et la
« joie? Cela ne pourrait-il pas, dans bien des
« cas constituer un acte de haute trahison en-
« vers la vertu?

« C'est mus par cette pensée et par elle
« seule, que les habitants de la ville et forte-
« resse de Luxembourg osent, par la présente,
« exprimer publiquement leurs remerciements
« chaleureux à M. le Commissaire général du
« Gouvernement, le baron de Schmitz-Grollem-
« bourg, si digne de haute vénération, et au
« bon et honnête général de Borek; et ce re-
« mercement ne va pas tant à l'indulgence,
« pleine de la plus haute grandeur d'âme, dont

«les habitants ont eu à se réjouir, dans tous
«les cas, même dans les plus difficiles, tant
«sous l'administration de l'un que sous le
«commandement de l'autre, que plutôt à la
«bonté pleine de condescendance avec laquelle,
«sans compromettre en rien leur position ou
«leur dignité, ils se promenaient comme des
«amis parmi des amis, et que la douceur de
«leur sourire effaçait la tristesse de nos âmes.

«Que les pieux souhaits de ceux qu'ils abandonnent deviennent, pour l'administrateur,
«des roses sur son sentier futur! Qu'ils servent de bouclier au héros dans le danger des
«batailles!! Et ce que ce même bouclier protège aussi tous les braves guerriers qui sous
«le bâton de commandement de Borck étaient
«les amis des Luxembourgeois!!!

L'Oberbürgermeister de la Ville
de Luxembourg
au nom de tous les habitants
Dutreux-Boch.

La «publication» de M. E.-J. Rothermel

Sur les entrefaites «l'Officiel du Département des Forêts» était devenu l'«Officiel du Grand-Duché de Luxembourg». Mais la pagination même du nouveau journal ne faisait que continuer le journal précédent; et c'est dans le no. 41, page 420, que nous trouvons, en deux langues, cette fois-ci, la déconcertante «publication particulière» suivante:

«M. le Général Major de Borck, ancien commandant de cette place, a bien voulu me charger, à différentes reprises, de porter à la connaissance de mes concitoyens et de tous les habitants du Grand-Duché de Lu-

« Luxembourg (dans le texte allemand: « du Département des Forêts ») que la société permanente d'un Luxembourgeois est devenue un besoin pour son cœur, et que, par cette raison, il a adopté mon fils, Augustin Rothermel. (L'italique est dans le texte de l'Officiel). Cet homme généreux désire que tous les Luxembourgeois regardent cette adoption comme un gage de l'estime et de l'amour qu'il leur a voués pour jamais.

« Je me suis acquitté avec d'autant plus de plaisir de cette commission, que mon fils a eu le bonheur d'être choisi pour présenter le gage de l'amitié qui lie ce militaire respectable (texte allemand: ein solcher edler Mann) à la patrie de mon fils et que j'aime à espérer que celui-ci se comportera tous les jours de manière à justifier la bonne opinion que son père adoptif (texte allemand: sein neuer Vater) a conçue des habitants de cette ville et de toute la province, et qu'il se rendra digne de l'honneur d'être le fils d'un aussi grand homme; c'est le plus ardent de mes vœux.

« Luxembourg, le 30 mai 1815.

E. Jos. Rothermel.

M. Ernest-Joseph Rothermel-Reuter, était négociant à Luxembourg et fournisseur aux armées alliées. Cette dernière qualité ne doit pas avoir été étrangère à la donation, pour ainsi dire en due forme, qu'il fit de son fils au général commandant la garnison prussienne.

Quant à l'adoption en question, nous ignorons si elle fut réelle ou si le père de l'enfant se contenta de confier son fils au « brave général ». C'est cette dernière hypothèse qui,

sans doute, est exacte. La famille von Borck avait, en Allemagne militaire, d'innombrables représentants et il est vraisemblable que le «sensible» (comme s'exprimait Munchen) commandant des troupes prussiennes à Luxembourg, avait une nombreuse lignée.

D'ailleurs le jeune Augustin Rothermel, à l'époque de l'adoption présumée âgé de 15 ans et 9 mois — il était né le 31 août 1799 — rentra dans ses foyers luxembourgeois et légitimes le 1er novembre 1817. D'après Neyen et Arendt, il aurait pris part aux batailles de Ligny et de Waterloo, où il se serait distingué par son grand courage les 16 et 18 juin 1815, aux côtés, sans doute, de son père No. 2. Il aurait reçu à ce sujet le grade d'enseigne porte-drapeau et la Médaille du Mérite prussienne. Cela n'est évidemment pas impossible, malgré son âge tendre — les Marie-Louise n'avaient guère plus — mais, tout de même, 15 ans...

Quoi qu'il en soit, il quitta en 1817 l'armée prussienne, lâcha son père adoptif, renonça au «bonheur» d'être le gage vivant de l'amitié prusso-luxembourgeoise, et s'engagea dans l'armée des Pays-Bas à la veille de ses 18 ans. Enseigne porte-drapeau en 1822, sous-lieutenant en 1823, lieutenant au moment de la révolution de 1830, il passa avec son grade dans l'armée belge. Capitaine en 1831, il se distingua particulièrement à l'affaire de Bantersem, fut nommé en 1837 chevalier de l'Ordre de Léopold. En 1849 nous le trouvons colonel, en 1855 général de brigade. Il prit sa retraite en 1862 et mourut à Arlon en 1868. Il avait épousé une demoiselle Maissonnet de Luxembourg.

On voit que quand nos pères s'y mettaient, ils allaient loin! Ce Philippe-Charles, ce Dutreux-Boch, que nous voyons ici s'humilier de si plaisante façon, et humilier avec eux les administrés dont ils prétendaient interpréter les sentiments, étaient pourtant des hommes probes, courageux et intelligents. On peut, par ce langage, heureusement sans lendemain, se rendre compte à distance du véritable régime de terreur que le Borcke, le Schmitz-Grollembourg et leurs dignes acolytes avaient, pendant ces onze mois, exercé à Luxembourg. Car le style exagéré de l'époque, l'exaspération verbale particulière à la langue allemande dans l'affirmation de sentiments inéprouvés, ne suffiraient pas à justifier ce que nous venons de lire. Mais il y avait, à tout cela d'autres excuses. En pénétrant dans notre pays dès janvier 1814, les alliés, et particulièrement les Prussiens s'étaient, de bonne foi ou non, imaginé qu'ils nous libéraient d'un joug odieux. Ils ne mirent guère de temps à s'apercevoir du contraire, et, par réaction, devinrent aussitôt insupportables. Tandis que le peuple, masse anonyme et par conséquent insaisissable, les bernait de toutes manières, les autorités suaient sang et eau à la pensée de ce que ces brimades pouvaient valoir à leurs administrés et à eux-mêmes. De là les protestations de Munchen, ancien juge français devenu commissaire d'arrondissement, de Dutreux, chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre du Lys, bourgmestre de la ville la plus exposée à d'éventuelles représailles; de là ce sacrifice d'Iphigénie consenti par un brave marchand pour rendre propices à son pays les forces mauvaises soufflant de l'Est.

Willmar resta sur la réserve. Sans doute l'ancien sous-préfet de l'Empire, l'ancien membre du corps législatif français pour le Département des Forêts, croyait-il encore à l'étoile napoléonienne et à un retour possible de l'homme prodigieux pour lequel l'aîné de ses fils*) continuait de lutter dans les rangs de l'armée française.

Et ce simple détail: le Luxembourgeois Willmar, à Ligny, dans l'armée française; le Luxembourgeois Rothermel, à Ligny également, dans l'armée prussienne, l'un et l'autre, plus tard, dans l'armée belge, ne caractérisent-ils pas mieux l'instable et singulière situation politique de notre pays, que tout un cours d'histoire?

* Pierre, baron Willmar.

FAITS DIVERS EN 1844—1846

Une colonie luxembourgeoise en Moravie (1844)

Le «*Courrier de Luxembourg*» de novembre 1844 nous rapporte que «*Son Excellence, le comte Hubert d'Arnoncourt-Unverzagt, chambellan I. R. A., parent, croyons-nous, de Madame de Geysen qui légua son hôtel de la rue du Curé au chef du culte de Luxembourg, célébra par un banquet, en novembre 1844 le départ de la colonie luxembourgeoise qu'il emmenait avec lui dans ses vastes propriétés de la Moravie*». Il offrit ce banquet, «*qui comportait 150 couverts et qui eut lieu à l'hôtel de Luxembourg à ses colons, leurs familles, leurs amis, à ses ouvriers et artisans habituels et à des invités de la ville: à côté de l'aristocratie, la blouse*». «*Le comte ouvrit le bal avec sa fermière*». «*Avec ses colons marchent dix-huit chevaux du pays complètement enharnachés, avec*

«chariots, ustensiles aratoires et ouvriers de chaque profession utiles à l'agriculture».

Qu'est devenue la colonie luxembourgo-morave?

L'Industrie luxembourgeoise en 1844

Tandis qu'à l'Exposition Industrielle de Berlin de 1844, figuraient cinq maisons luxembourgeoises, dont je n'ai pu découvrir les noms, sauf, pour le savoir de science personnelle, la manufacture de gants Noppeney, de Marie et Cie, «le roi Louis-Philippe, dit «le journal *«Le Courrier»*, admirait, à l'exposition des produits de l'industrie française à «Paris, un meuble sorti de l'atelier de notre «compatriote Cremer Joseph. S. M. l'a acheté «au prix de 8000 fr. et a donné à M. Cremer «le titre de «fournisseur du Roi et des Princes». M. Cremer a obtenu également une «médaille d'argent. Le meuble dont il s'agit «est à plusieurs fins: secrétaire, bibliothèque, «médailler. C'est un meuble en marqueterie «qui concilie tous les tons, tous les styles, «toutes les nuances. Il marie l'or, l'argent, le «cuivre, le zinc, l'écaille, l'ivoire, la corne, «l'os, le verre sur fond d'ébène massif.»

Du pur style Louis-Philippe, quoi!

Un inventeur franco-luxembourgeois (1844)

M. Gontier-Grigy, un Français qui habita Luxembourg pendant de longues années et y joua un rôle de tout premier plan — il était directeur d'assurances (*La Paternelle*) — juriste (*Les 25 codes de la Législation luxembourgeoise*) — journaliste (*La Quotidienne* — *La Revue* — *Le Gratis* — *Le Patriote* —

L'Union — l'Avenir — L'Indépendance luxembourgeoise etc.) — homme du monde (très répandu dans la haute société locale de l'époque) — était aussi un inventeur. En 1844, il prit un brevet luxembourgeois pour protéger la fabrication de son «poêle fumivo-lampyre à reverbère». Ce «générateur de chaleur» — il y avait des modèles pour le salon et pour la cuisine — était fondu aux forges de Berbourg. Une fois allumé, on n'avait plus besoin de s'en occuper, «le combustible descendant de lui même sur la grille, et un régulateur donnant la chaleur que l'on désirait. M. Jean Barth, ferblantier, rue du Fossé en était le dépositaire» et «Mademoiselle Elise Reuter, mercière, 42 rue de Beaumont, maison Praum, qui vendait à des prix très modérés de la mercerie, de la quincaillerie, de la broderie de laine, de la tapisserie et de la parfumerie», annonçait, en janvier 1845, que «sa boutique était chauffée par un reverbère du poêle fumivo-lampyre, placé sur un pot de fleurs».

Dans quelque 90 ans, on sourira sans doute des réflecteurs électriques actuels, que rien, somme toute, n'empêche de placer, eux aussi, sur un pot de fleurs...

Histoire du Costume (1845)

En 1845 on portait encore dans nos campagnes — dans certains familles du moins, fortement attachées aux vieilles traditions et qu'on appelait «vieux Autrichiens», — l'ancien costume d'avant la Révolution: «souliers ferrés et à boucles, culotte courte et habit aux larges boutons d'acier ».

Gentilleses allemandes
(1846)

Au commencement de l'année 1846 un voyageur «allemand» (bien entendu!) insère, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, dans la page que le *Courrier* réserve à la publicité, une charge à fond contre l'un des plus sympathiques — si j'en crois des traditions de famille — aubergistes des environs de la ville, le fameux Puderfranz d'Eich. L'aimable outre-Mosellan s'étant vu fermer au nez les portes de la ville par ses compatriotes prussiens, avait été requérir l'hospitalité eichoise. Il se présenta chez le susdit «Puderfranz», comme celui-ci liquidait ses trois derniers consommateurs, que notre Allemand ne peut naturellement pas s'empêcher de représenter comme de reprehensibles ivrognes (indem drei betrunkene Männer zur Tür hinaus stolperten). L'hôte, qui avait sans doute ses raisons pour cela, refusa de loger le personnage, lequel alla, séance tenante, le dénoncer auprès de M. Norbert Metz, bourgmestre de la localité...

Luxembourgeois en France
(1846)

En 1846, le principal du collège de Charleville (Ardennes) était un Luxembourgeois, l'abbé Lehnerts, né à Heffingen.

Et le meilleur sujet du collège était son neveu Jean Pierre Lehnerts, fils du bourgmestre de Heffingen.

**REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES A
LUXEMBOURG *)
1821 à 1831**

1821

En octobre 1821 se réalisa enfin un rêve depuis longtemps bercé par l'avocat Schrobilgen: la constitution d'une Société dramatique d'Amateurs. L'ancienne salle de danse Krieps, maison Strock, Marché-aux-Herbes, «avec une entrée supplémentaire rue de la Boucherie», avait été transformée en salle de spectacle. Décors, ameublement, mise en scène, etc., tout était l'oeuvre des membres eux-mêmes. Quels étaient-ils? Il est impossible, dans l'état actuel de nos investigations, de le préciser. Le «Luxemburger Wochenblatt», l'unique journal de l'époque, se contente de s'exprimer à ce sujet comme suit:

*) Cette étude sur les manifestations de l'art dramatique à Luxembourg à l'époque romantique date de plusieurs années (1930/31) déjà. Destinée originellement à la Revue de M. Jules Klensch, *l'Illustré luxembourgeois*, dont la disparition est à déplorer, elle a, dans le courant de l'année 1933, été publiée par le quotidien *L'Indépendance Luxembourgeoise*.

«La majorité des membres des classes cultivées y contribuent Depuis près de 10 ans, il n'y a plus de troupe théâtrale à Luxembourg; seuls, les artistes dramatiques de passage ont, de temps à autre, maintenu le contact des Luxembourgeois avec leur art....»

Il était entendu qu'on ne jouerait que du théâtre de langue française, et l'inauguration du «Temple de Thalie» devait inscrire à son programme: *L'Entrepreneur de Spectacles ou L'on fait ce que l'on peut*, comédie en 1 acte (sans nom d'auteur); *Le Prince Ramoneur ou Le Ramoneur Prince*, comédie en 1 acte (id.); *La bonne Aubaine ou La Dinde du Mans*, vaudeville en 1 acte (id.). De plus, on annonçait que, dans le courant de l'année, les représentations de bienfaisance seraient nombreuses. C'était, alors comme à présent, s'assurer un public, et un public indulgent

Ce fut le samedi, 27 octobre, à 6 heures, qu'eut lieu la représentation inaugurale. La salle était comble, ses 281 places, assises et debout, occupées dès 5 heures du soir Le rideau «vert» (on précise!) se leva, et il y eut un «ah!» unanime

Les rôles féminins étaient tenus également par le sexe fort. Mais cette obligation, qui annonce les procédés des premières représentations des pièces de Dicks et de leur reprise en 1892, ne devait pas durer. A la troisième représentation déjà, on vit les rôles féminins entre les mains de dames ou de demoiselles, que nous regrettons également de ne pas pouvoir identifier. La Société d'Art dramatique comportait une soixantaine de membres, dont une quinzaine au moins assumaient des rôles.

Il est vraisemblable que Schrobilgen, J.-P. Müllendorff, le professeur Derote, étaient parmi ces derniers.

Les pièces inaugurales avaient été bien choisies. Conformément au titre de la première «on avait fait ce que l'on pouvait», et l'on avait réussi. D'ailleurs, cette pièce se terminait, astucieusement, par un discours en vers adressé au public, et nous ne nous étonnerions point s'il avait été déclamé, non sans finesse, par Schrobilgen lui-même :

Vous le savez, durant ces trop longues soirées,
Que la saison d'hiver prodigue à nos contrées,
Qui de nous, quelquefois, n'a pas eu le désir
D'occuper noblement ses instants de loisir?
Eh bien! cet espoir seul éleva ce théâtre

C'est un plaisir commun qui fonda l'édifice :
L'amitié bienveillante aime à le soutenir. . . .

La soirée se termina, en changeant de rythme, sur les vers suivants, «destinés,» dit le rédacteur du L. W., «à persuader les aimables «dames de la nécessité qu'il y aurait d'assumer les rôles féminins» :

Sexe enchanteur, à nos essais,
Daigne accorder ton indulgence.
Pour en assurer le succès,
Il ne leur faut que ta présence.
Lorsque la beauté sert aux arts
De protectrice et de compagne,
Le plaisir naît de toutes parts:
Il n'est personne qui n'y gagne.

«Qu'un grand nombre de jeunes dames,» écrit encore le rédacteur, «que leur culture intellectuelle met au-dessus des préjugés des siècles écoulés, contribuent aimablement et généreusement au perfectionnement d'une entreprise, dont la tendance principale, et même unique, est, à côté de l'amusement,

«l'affinement des moeurs, le rehaussement de
«la moralité, l'avènement du mieux et, en ou-
«tre, l'aide aux malheureux!»

Par une coïncidence intéressante, ce fut à la même date à peu près (le 25 octobre), que douze petits acteurs de sept à douze ans, «appartenant aux meilleures familles de Grevenmacher», représentaient, dans cette localité sur la frontière allemande, non seulement une pastorale en langue allemande et en trois actes, mais encore un acte en français «*Le Jardinier*», plus quatre autres pièces de dix actes en tout, en langue allemande! Il faut remarquer que ces représentations dramatiques données par la jeunesse scolaire, sous l'active et dévouée direction de l'instituteur Clasen, constituaient le corolaire des examens publics et s'y rattachaient immédiatement. Tout comme à Luxembourg, à la Société d'Art dramatique, les représentations de Grevenmacher étaient accompagnées de discours prononcés par ceux d'entre les jeunes acteurs, qui étaient en même temps les lauréats du concours: une fillette demandait en allemand, propitiatoirement, l'indulgence du public; un jeune écolier présentait, après la représentation, en français, les excuses des acteurs pour des fautes éventuelles.

Le 17 novembre, la Société d'Art dramatique donne: *Le Comédien d'Etampes*, vaudeville nouveau en un acte, par MM. Moreau et Séverin, représenté pour la première fois à Paris le 23 juin 1821; *L'Avocat Chansonnier* ou *Qui compte sans son Hôte compte deux fois*, comédie-proverbe en un acte, par M. Dorvigny; *Les Aveugles Mendians* ou *Partie et Revanche*, vaudeville anecdotique en un

acte, par F. S. A. Léger. — L'entrée est toujours à six heures. La représentation se clôture vers minuit.

Cette fois encore, le public était invité à reconnaître la peine que s'étaient donnée les acteurs et à leur accorder son indulgence:

A mes efforts daignant sourire.
Ah! quel bonheur serait le mien,
Si, parfois, vous aimiez à dire:
Il n'est pas mauvais comédien!

Le journal relève les mérites des acteurs: ceux, particulièrement, du comédien chargé du rôle de femme; ceux de l'orchestre, qui est également composé de membres de la Société; ceux du peintre — membre lui aussi de la Société — «qui a embelli le rideau et l'a rehaussé en y faisant figurer une lyre flottant dans les nuages», augmenté le nombre des décors, et peint, sur une toile de fond nouvelle, «un paysage enchanteur».

On escompte l'engagement des dames et leur promesse de collaboration pour la prochaine représentation. On jouera, le 26 novembre: *Le Présent du Prince*, trois actes; *Le Café du Printemps*, un acte.

Voici quelques lignes de critique destinées à caractériser le jeu d'un des acteurs: «Ses yeux roulent dans leurs orbites; sa figure «blêmit; il est là, comme annihilé; ses mains «semblent prises de crampes; il tremble sur «les pointes et fait, sans le vouloir, quelques «pas. Quiconque a poursuivi attentivement «cette scène, aura reconnu que c'est là l'art, «qu'il s'agit d'un artiste et d'un talent mimique «que extraordinaire!»

Enfin, le rédacteur félicite les dames spectatrices d'avoir presque toutes assisté à cette

représentation, en laissant leurs chapeaux sinon au vestiaire du moins accrochés aux parois de la salle.

Nous apprenons par la même occasion que les billets sont placés directement par les soins des artistes, et qu'en cas de représentation de bienfaisance seulement, le montant est à payer entre les mains de M. M. Müllendorff, négociant, receveur du bureau de bienfaisance, Grand'Rue, Maison Rouge.

Le 10 décembre, à 5½ heures cette fois-ci, représentation de bienfaisance. On joue: *Le Mari et l'Amant*, comédie en 1 acte, par A. J. Dumaniat. *La Bonne Aubaine* ou *La Dinde du Mans* (à la demande générale). — La représentation, qui a duré jusqu'après 11 heures, a rapporté 625,50 fr. au bénéfice des pauvres; somme que l'on peut hardiment multiplier par 15 pour se rendre compte de sa valeur actuelle.

Le 29 décembre, c'est le tour de *La petite Ville*, comédie en 4 actes, en prose, par Picard: *Jocrisse changé en condition*, comédie-folie en 2 actes et en prose, par Dorvigny, les rôles de femme étant joués par des jeunes filles de «la bonne société luxembourgeoise».

Le rédacteur Weiss est débordant d'éloges pour les rôles de Mesdames Belmont et Guilbert de la *Petite Ville* et particulièrement de «la douce Flora», de qui le «Oui, ma mère», à l'en croire, vaudrait vraiment le «petit chat est mort» de l'ingénue du répertoire. . . .

1822

Cependant voici que le parti «allemand» se remue à son tour. Déjà alors, on ne pouvait admettre, qu'à Luxembourg le théâtre

ne fût que de langue française. De plus, la garnison, encore que composée, en partie, d'officiers prussiens pour lesquels le français était la langue de la conversation et des mondanités — je détiens des lettres du commandant prussien de Beaufort, toutes en français, comme son nom — tenait à des pièces nationales. Aussi les sieurs Leiffring et Horny, de Trèves, font-ils savoir, par voie du journal, qu'à partir du 3 janvier ils représenteront à Luxembourg l'art dramatique allemand. Mais voici que déjà un conflit se dessine: Le rédacteur Weiss, porte-parole de tout ce qui est allemand et même prussien, compte fermement sur le gracieux abandon, à la troupe Leiffring et Horny, de la salle louée, ornée, décorée et mise au point par la Société d'Amateurs.... Il espère, «qu'une désirable et durable entente va se constituer entre ces deux éléments, dès les premiers jours de la chère bonne nouvelle année qui va venir»... Horny et Cie annoncent déjà pour le 3 janvier 1822 en la salle du Café Français: *Die Heimkehr*, Trauerspiel vom Freiherrn von Houwald — *Der häusliche Zwist*, Lustspiel, von Kotzebue — *Der nächtliche Einbruch* — *Der Räuber in Kalabrien*, plastisch-mimische Darstellung in fünf Bildern — pour vendredi, le 4: *Der Schiffskapitän* oder *Die Unbefangenen*, Vaudeville aus dem Französischen des Theaulon, Musik von Blum --- *Der arme Poet*, Schauspiel, von Kotzebue — *Die fröhliche Punschgesellschaft*, plastisch-mimische Darstellung in vier Bildern — et pour samedi, le 5: *Männertreue*, Lustspiel, von Castelli — *Der Hund des Aubry de Montdidier*, Lustspiel, von königlichen Hofchauspieler Wolff — *Der Schul-*

meister in Bocksdorf, musikalisches Intermezzo...

On voit que la compagnie allemande a son programme bien chargé: neuf pièces en trois jours, c'est du beau travail! Aussi n'y résiste-t-elle pas et, avant même que de commencer, elle préfère rester chez elle. Prétexte: M. Horny est retenu à Trèves par la goutte. Cette goutte durera jusqu'au 21 février.

Cependant la Société d'Art dramatique est plus vaillante: le 9 janvier, à 5½ heures, elle jouera: *La Femme à deux Maris*, mélodrame en trois actes, en prose et à spectacle, par R. C. Guilbert-Pixeréwart! (sic!). (Cette multiple coquille pour Gilbert de Pixérécourt est un peu excessive.) Et *Une Visite à Bedlam*, comédie en un acte, mêlé de vaudevilles, par MM. Eugène Schribbe (sic!) et Delestre-Poisson.

Le rédacteur Weiss, qui espère toujours que les amateurs céderont leur salle à ses protégés trévirois, déclare dans la critique de ces pièces que «les acteurs sont sinon supérieurs «du moins égaux aux meilleurs acteurs professionnels de France et que particulière-
«ment la jeune femme qui jouait le rôle «d'Amélie, se distinguait par son art con-
«sommé.» A l'en croire l'enthousiasme des spectateurs ne connut pas de limites.

Le 16 février: *Misanthropie et Repentir*, drame en 5 actes: *Le Savetier et le Financier*, vaudeville.

Le 21 février, première représentation de la compagnie tréviroise: *Männertreue* oder *So sind sie alle*. von Castelli — *Der Gemahl in der Klemme*, von Lembert — *Der Schul-*

meister in Bocksdorf oder *Die philosophische A.B.C.-Schule*. — Le 22 février: *Der Witwer*, Lustspiel in Versen, von Teinhartstein — *Der Zauberrock*, Fastnachtsposse, von Costenoble.

Le 23 février, les Amateurs jouent de nouveau: *Le Prince Ramoneur* et *Le Comédien d'Etampes*. On voit qu'on n'a pas à se plaindre à Luxembourg: voilà trois soirées qui se suivent, lourdement chargées d'art dramatique.

Le 1er mars: *Der häusliche Zwist* — *Der Kapellmeister von Venedig* — *Die fröhliche Punschgesellschaft*. — Le 3 mars: *Der Hund des Aubry* — *Domestikenstreiche*. — Le 2 mars il y avait eu un grand concert au Casino militaire. Décidément les amusements se succédaient sans interruption! Là-dessus, la troupe allemande abandonne la salle du Café Français et passe au Casino militaire, où elle donne: *Das Geständnis*, Lustspiel, von Kotzebue. — Le 10 mars, elle y jouera: *Die Braut*, von Th. Körner. — *Die alten Liebschaften*, von Kotzebue — *Das Landhaus an der Heeresstrasse*, du même — *Der nächtliche Einbruch* oder *Die Räuber in Kalabrien*. — Le 12 mars: *Scherz und Ernst*, von Stoll — *Die Abendstunde*, Drama, von Kotzebue. — Le 15 mars: *Die Rosen des Herrn von Malesherbes*, von Kotzebue — *Die Grossmama*, du même — *Der grüne Domino*, von Körner. — Elle jouera encore: *Die verliebten alten Gecken*, en cinq actes et un prologue — *Der kleine Deklamator*, von Kotzebue — *Die Juden in der Klemme* oder *Der Einbruch* — *Das Ständchen* oder *Der Alte im Schlafrock* — *Das unterbrochene Rendez-vous* — *Die Zerstreuten*, von Kotzebue — *Der Nachtwächter*,

von Körner — *Das Frühstück des Kaisers Alexander* (ländliches Gemälde).

Les Amateurs donnent, le 16 mars: *L'Habitant de la Guadeloupe*, comédie en trois actes, de Mercier — *Le Secrétaire et le Cuisinier*, vaudeville en un acte, par Scribe et Malesville — *Monsieur Musard*, comédie en un acte, de Picard. — Le 29 mars: *Catherine* ou *La belle Fermière*, comédie en trois actes, par Mademoiselle Julie Canveille — *Le Duel* ou *Le Déjeuner du Comédien*, vaudeville en un acte, par MM. Armand Gouffé et P. Ledoux.

Au théâtre allemand: *Die Schulmeister aus Bremen* — *Die hübsche, kleine Putzmacherin*, von Kotzebue — *Der Kapellmeister von Venedig*, Quodlibet in einem Akte — *Die Tee- und Spielgesellschaft*, ein ruhendes Gemälde. Au bénéfice de Mademoiselle Leiffring on donne en représentation d'adieu, fin mars: *Scherz und Ernst* oder *List und Misstrauen*, von Stoll — *Der besiegte Hagestolz* oder *Der alte Freier*, komisch-musikalisches Intermezzo, Musik von Pasiello — *Die sieben Schwaben* oder *Die Hasenjagd* — *Der besiegte Weiberfeind* — *Das Lotospiel*. — La demoiselle Leiffring y va de son petit discours, que Weiss malheureusement ne conserve pas à la postérité... et nos comédiens font trois petits tours et s'en vont...

Quant à M. Leiffring, il ne quittera pas Luxembourg sans avoir exprimé par la voie du journal «sa reconnaissance aux officiers prussiens qui ont mis gratuitement à sa disposition leur salle de réunion»; en revanche il fera connaître non moins publiquement, avec majuscules et italiques, «que le propriétaire

de cette salle, le sieur Deitz, s'est avisé de lui compter 24 francs par soirée pour éclairage et nettoyage»...

La saison française s'est close le 23 mars. Un membre de la société a pris la parole en termes élégants et son discours est reproduit en entier dans le *Wochenblatt*: «Messieurs et Mesdames, Le jour où nous avons eu l'honneur de vous mettre en partage de nos espérances»...

Cela continue sur ce ton. Relevons, entre autres, ce couplet aux dames:

«La beauté, toujours fidèle au culte des arts, daigne nous sourire; elle aime à s'associer à nos jeux, et, par un juste retour, l'éclat dont sa présence les environne, rejail- lit sur elle-même, comme ses rayons lumineux qui remontent vers l'astre du jour dont ils sont la brillante émanation. Il nous est doux d'exprimer combien a été active et bienveillante la part qu'ont prise à nos amusements dramatiques ces dames qui par cela même qu'elles ont embelli ces loisirs aimables, les ont entourés de l'intérêt le plus enchanteur. Puissent-elles, avec la bonté dont elles nous ont donné des témoignages si précieux, accueillir les sentiments de gratitude qu'elles ont si bien mérités, et nous permettre de répandre à leurs pieds les fleurs qui sont l'ornement naturel des grâces et des talents.»

Ensuite cette conclusion:

«Puissions-nous, dans l'intervalle qui nous sépare de la saison où ces jeux nous ouvriront de nouveau une carrière d'études et d'agrément, puissions-nous nous rappeler souvent qu'ils ont interrompu parfois l'uni-

«formité des plaisirs d'hiver et puiser dans
«le souvenir du passé le désir de la rétablir,
«de la perfectionner et surtout de ne jamais
«les dépouiller de leur plus bel apanage:
«l'union des coeurs qui seule consolide de
«semblables entreprises, et l'utilité générale,
«ce but essentiel auquel doivent tendre tou-
«tes les associations fondées sur le culte des
«arts et de l'amitié.»

* * *

A la réouverture du théâtre d'amateurs qui, le 27 juillet, s'est reconstitué pour une durée de deux ans, on joue *L'Habitant de la Guadeloupe*, déjà cité, et *Le ci-devant Jeune Homme*, comédie en un acte, par Merle et Brasier. — Le 5 septembre, on donne *Le Sourd* ou *L'Auberge pleine* et *Une Visite à Bedlam*, en l'honneur de la Schobermesse. Cette «visite» semble avoir beaucoup de succès à Luxembourg.

A ce sujet ou plutôt au sujet de l'art dramatique, le L. W. publie, en français, un article de plus de deux colonnes, non signé, mais intitulé «Rêve d'un homme éveillé». Nous le faisons suivre, un peu résumé:

«Je rêvais», dit l'auteur, «qu'il y avait à Luxembourg une Société des Belles Lettres, des Sciences et des Beaux Arts. Elle était divisée en deux sections, l'une de littérature allemande et l'autre de littérature française; et quand les deux sections étaient réunies, on ne s'occupait que des Sciences et des Beaux Arts...

«Un jeune auteur que l'on soupçonne avoir dans son portefeuille une comédie inédite... se plaignait amèrement dans une séance gé-

«nérale, de ce qu'il n'y a pas à Luxembourg
«de salle de spectacle... La séance fut très
«orageuse. Enfin, le président proposa la
«question suivante: «Quelles seraient les con-
«ditions les plus avantageuses et les plus né-
«cessaires pour la construction d'une salle
«de spectacle? Soit cette construction évaluée,
«par approximation, à 50.000 florins des
«Pays-Bas?»...

«Nommé rapporteur... j'arrive à mon pro-
»jet... Je place la salle de spectacle sur cette
«partie de la Place Guillaume où l'on voit des
«acacias, depuis la barrière jusqu'au jardin
«des Marronniers; et pour que la communi-
«cation du Marché-aux-Grains avec la Place
«Guillaume ne soit pas interrompue, j'établis
«une colonnade à peu près comme celle qui
«sert de passage du Carrousel au Jardin des
«Tuileries. Du côté de la Place Guillaume se-
«ra une terrasse, terminée par quelques de-
«grés, pour descendre dans le jardin.

«Comme je bâtis sur un terrain communal,
«je donne la propriété des bâtiments à la
«ville, moyennant la faible contribution de
«5000 florins dans les frais de construction.

«La salle doit pouvoir contenir 6 à 700
«spectateurs. Les bureaux d'entrée seront
«sous la colonnade... Je donne deux ans à
«l'architecte pour rendre la salle de spectacle
«propre à recevoir les acteurs.

«Le souscripteur d'une action de 2000 flo-
«rins (il en est prévu 10) deviendra proprié-
«taire d'une première loge à quatre places et
«d'une rente annuelle et perpétuelle de 3%.
«Le souscripteur d'une action de 1250 florins
«deviendra propriétaire d'une loge des secon-
«des, aussi à quatre places, et d'une rente

annuelle et perpétuelle de 37 florins 50 cents
« (il y a également 10 actions à 1250). Celui
« d'une action de 2550 florins acquiert la pro-
« priété d'une place au parquet ou aux secon-
« des, à son choix, et d'une rente de 7 florins
» 50. La ville acquiert une rente de 150 flo-
« rins.

« Je ne dispose comme l'on voit que de 130
« places. Il en reste donc encore plus de 500
« à louer.

« La salle de spectacle se loue à un direc-
« teur solvable qui en paie annuellement 2500
« florins. De cette somme je retire pour les
« intérêts des actionnaires et de la ville (inté-
« rêts qui sont payés sans autre retenue que
« de ce qui est nécessaire pour assurer la salle
« contre le danger des incendies) celle de 1500
« florins. Salaire de deux concierges, 500 flo-
« rins. Pour menues réparations et entretien
« des bâtiments: 500 florins. Total: 2500 flo-
« rins.

« Je suppose que la troupe de notre direc-
« teur joue seulement quatre mois de l'année
« et donne seize représentations par mois: en
« tout 64 représentations; déduisez le quart
« pour les abonnements suspendus, restent
« 48 représentations gratuites pour les action-
« naires... Les jours d'abonnements suspen-
« dus, tout propriétaire de places ou de loges
« ne paiera que moitié du prix des places qui
« sont à la disposition du directeur.

« Enfin je propose une commission de cinq
« personnes... elle administrera le produit des
« locations annuelles... inutile d'observer que la
« rente annuelle, les loges et places sont des
« objets de commerce susceptibles de trans-
« mission, d'aliénation, etc...

«L'auteur du projet souscrit pour 500 florins, si ce qu'il propose est agréable à ses concitoyens. Dès qu'il y aura dix souscripteurs, il se fera connaître à la Régence, afin d'y concerter avec les souscripteurs les moyens d'exécution. On souscrit au bureau de ce journal ou chez l'un des notaires de la ville à son choix.»

Il semble que «l'homme au rêve éveillé» n'ait pas abouti. La souscription semble close avant d'avoir été ouverte et le journal ne parlera qu'une fois encore du projet un peu fantaisiste d'un amateur de théâtre qui considère que les acteurs sont une quantité plutôt négligeable...

Le 12 octobre, les Amateurs donnent: *L'heureux Hasard* ou *La Convalescence*, comédie en deux actes, par Paccard — *Chambre à louer*, comédie en un acte, par E. F. Varez — *Frontin Mari-Garçon*, vaudeville, de Scribe et Malesville. Comme on joue *Chambre à louer*, le tambour de la retraite militaire passe sous les fenêtres de la salle, forçant les acteurs à se taire. L'hiatus serait pénible, si l'un de ceux-ci, plein d'à-propos, n'accompagnait sur sa guitare, en pizzicati aigus, le roulement sourd sur la peau d'âne...

Le 26 octobre, on se risque au *Barbier de Séville*. Excusez du peu! Les Amateurs de Luxembourg ne reculaient pas devant la difficulté. Et que ne donnerait-on pas pour savoir quels étaient ceux d'entre nos grands-parents qui jouaient Figaro, Bartolo et Rosine!

Approximativement à la même date, nous trouvons, sous la signature de J.-P. M. (sans doute Mullendorff). «un spectacle plastico-

mimique en six tableaux intitulé *Les Jeux interrompus d'une Société champêtre*. (Unterbrochene ländliche Spielgesellschaft, plastisch-mimische Darstellung in 6 Bildern.)

En novembre, le cercle jouera *La demande bizarre*, par René Perrin — *Les faux Maris* ou *Le Danger des Epreuves* — *Le Secrétaire et le Cuisinier*. — Les rôles d'enfants sont tenus par de petits Luxembourgeois et ces espoirs, à en croire la critique, font bien augurer de l'avenir.

Le 23 novembre, le théâtre allemand inaugure sa nouvelle série de représentations à la salle du casino prussien: *Prologue* — *Schulmeister in Bocksdorf* — *Die Tochter Pharaonis*, plastisch-mimisches Schauspiel — *Wallensteins Lager*.

Le 4 décembre, au Théâtre d'amateurs: *La fausse Agnès* ou *Le Poète campagnard*, comédie en trois actes, par Destouches — *Les deux Edmonds*, comédie mêlée de vaudevilles, par Baré, Radot et Desfontaine. (Cette représentation est donnée au profit des sinistrés de Grevenmacher, ville qu'un incendie vient de détruire en majeure partie.) De leur côté, en présence du succès obtenu dans leur bout de rôle par les enfants, ceux-ci représentent, au même bénéfice, *Les deux Pères* ou *La Leçon de Botanique* et *Les bons Gobets* ou *Comment on s'aime à Montmorency*. Il convient de relever que la plupart de ces petits acteurs n'ont pas dix ans!

1823

Le 17 janvier 1823, la troupe allemande donne: *Die Brandschatzung* — *Die Zerstreuten* — *Die gefährliche Nachbarschaft*, le tout

de Kotzebue, l'auteur à succès d'Allemagne; le 30 janvier, *Ich bin mein Bruder* par Contessa, et *A. w. g.* ou *Die Einladungskarte*, du même Kotzebue.

Le 13 janvier, les Amateurs jouent *La Danse interrompue*, vaudeville, par Barré et Oury — *La Tante à marier*, par M. Victor — *La Somnambule*, vaudeville, par Scribe et Delavigne, et le 1er février: *La Suite d'un Bal masqué*, comédie en un acte, par Trois Etoiles (qui pourrait être le pseudonyme d'un auteur local?), et *Michel et Christine*, comédie-vaudeville, par Scribe et Dupin.

Le R. S. V. P. de Kotzebue avait été le chant du cygne de la troupe Leiffring. En vain avait-elle réduit de 2 fr. à un franc ses prix d'entrée, le succès n'avait pas correspondu à l'effort. Elle quitta Luxembourg en février 1823 pour des cieux plus éléments ou des auditeurs plus accessibles à son art, tandis que les Amateurs, qui ne se refusaient rien, donnaient, le 2 mars, *Les Jeux de l'Amour et du Hasard* et reprenaient *Le Savetier et le Financier*; le 22 mars, *Ricco*, comédie en deux actes, par Dumaniant, et *Le Soldat laboureur* ou *Les Moissonneurs de la Beauce*, vaudeville en un acte, par Francis. Brasier et Dumerseau. En avril, ils donnent *Guerre ouverte* ou *Ruse contre Ruse*, par Dumaniant, et *Le Hussard* ou *Le Sabre magique*, par Gabriel; en mai, *Le Naufrage* ou *Les Héritiers*, par Alex Duval, et *Le Hussard*, déjà cité; en juin, *Jocrisse changé en condition* et *Monsieur Sans-Gêne* ou *L'Ami de Collège*, par Desaugiers et Gentil; fin août, pour la Schobermesse, *La Jeunesse de Henri V* (sic!), par Alex. Duval, et *Le Solliciteur* ou *L'Art d'obtenir des Places*,

par Eug. Scribe et XXX; au début de la saison 23-24, *Le Gastronomes sans Argent*, vaudeville, de Scribe et Brulay, et *La Danse interrompue*, vaudeville, de Barré et Ourry.

1824

Le fiasco de la Compagnie Leiffring semble ne pas avoir assagi les héros de Roman comique qui nous venaient d'Allemagne. Une troupe Herzog et Annoni devenait impossible à Trèves, depuis le 26 septembre; le correspondant trévirois du *Lux. Wochenblatt* consacrait des colonnes entières de ce petit journal luxembourgeois à représenter les acteurs qui la composaient comme inférieurs à tout le mal qu'on en pourrait dire et s'acharnait, plus particulièrement, sur le ménage Herzog et les «demoiselles Annoni»; il devenait par conséquent absolument indispensable d'en gratifier Luxembourg. Cette manière de nous considérer comme leur dépotoir dramatique naturel persiste encore à l'heure qu'il est chez nos estimables voisins! Et alors comme maintenant, ils eurent gain de cause*). Le directeur du théâtre de Trèves, ayant disparu avec les 300 thalers, qui composaient sa caisse — la recette tout entière du *Freischütz* — ses laissés-pour-compte gagnèrent les hospitalières rives de l'Alzette et, sous le nom de Société Herzog et Annoni, s'installèrent à Luxembourg. Rien que dans le courant de la dernière semaine de janvier 1824 celle-ci nous donna: *Die Feuerprobe*, de Kotzebue — *Der Kapellmeister aus dem Stegreife* oder *Das Intermezzo*, Vaudeville mit Verkleidung

*) Ecrit en 1931.

und Tänze, Musik von mehreren berühmten Meistern — *Médée et Jason*, mélodrame, de Gotter, musique de Benda — *Der Unsichtbare*, opéra-comique, de Costenoble — *Rettung für Rettung* oder *Der lebendig Begrabene*, von Heinrich Beck — *Das Geständnis*, *Band und Halstuch*, *Das war ich*, d'auteurs non nommés. Par une palinodie qui n'appartient qu'à lui, le rédacteur Weiss, qui a prêté ses colonnes à leur «éreintement», se félicite de voir Luxembourg gratifié de si excellents artistes!

Artistes d'ailleurs d'une fécondité prodigieuse: tandis que les Amateurs se contentent de jouer *La Brouette du Vinaigrier*, comédie en trois actes, par Mercier, et *Angéline* ou *La Champenoise*, comédie-vaudeville, par Dartois et Léon, en janvier; *Le Projet de Mariage* ou *Les deux Militaires*, par Alexandre Duval, et *Brelan de Valets* ou *Les Fourbes entre eux*, par Delestre-Poisson, en février; *Les deux Frères* ou *La Réconciliation*, traduit de Kotzebue par M. Weiss, Jauffret et Patrat *Le Château de mon Oncle* et *Le Mari par Hasard*, par Desaugiers et Armand, en mars, et, enfin, *Le Hussard* déjà nommé et *Frontin Mari-Garçon*, en avril, la compagnie Herzog et Annoni, outre ce que nous venons d'énumérer plus haut, jouera en moins de trois mois: *Das verlorene Kind*, von Kotzebue — *Die Brandschatzung*, déjà citée — *Die Uniform des Feldmarschalls Wellington*, von Kotzebue — *Fluch und Segen*, von Ernst Houwald — *Das Welttheater*, grosses musikalisches Quodlibet, von Herrn Decker — *Die musikalische Dichterfamilie* oder *Die unruhige Nachbarschaft*, von Hensler, Musik von Wen-

zel Müller — *Die Jäger*, von Ifland — *Das Fest der Panduren* — *Der Dorfbarbier* oder *Die Schinkenkur*, Musik von Schenck — *Der Verräter*, von Kotzebue — *Fridolin* oder *Der Gang nach dem Eisenhammer*, Ritterschauspiel von Holbein — *Klara von Hoheneichen*, Ritterschauspiel, von Tschocke — *Unser Verkehr* — *Menschenhass und Treue* — *Die bezämte Widerbellerin*, von Schenck — *Die Zerstreuten*, von Kotzebue — *Die Kreuzfahrer* oder *Die Deutschen vor Nicea*, Ritterschauspiel, von Kotzebue — *Moses* oder *Die Befreiung der Kinder Israels*, von August Klingemann — *Das Gasthaus zur goldenen Kanne*, von Clauren — *Die Sonnenjungfrau*, von Kotzebue — *Der Tyroler Wastel*, von Schikaneder — *Die Schuld*, von Adolf Müllner — *Der Edukationsrat*, von Kotzebue — *Deodata* oder *Das Gespenst*, romantisches Schauspiel in fünf Aufzügen, mit Chören und Gesängen, avec la collaboration de la Société Philharmonique de Luxembourg — et, de nouveau, *Die Kreuzfahrer* — *Die Vertrauten* — *Menschenhass und Treue*; puis *Johanna von Montfaucon*, von Kotzebue — *Das Alpenröslein* — *Das Patent und das Schawl*, Schauspiel in drei Abteilungen, von Holbein...

Mais tout cela n'a pas été sans quelques intermezzos. Lors de la représentation de *Unser Verkehr*, la colonie israélite de Luxembourg y voit une insulte à son égard. Le rédacteur en appelle aux «juifs raisonnables». Il faut remarquer, en outre, que cette pièce avait déjà été donnée à Luxembourg en 1817 par un acteur de passage du nom de Thoma-la, et n'avait, à cette époque, suscité aucune émotion.

Ce fut ensuite la prétention, soulevée par la Régence de la ville, de prélever à l'avenir, au profit du bureau de bienfaisance dix pour cent sur la recette brute des représentations dramatiques et 25 % sur celle des concerts, bals ou autres réjouissances publiques. Messieurs et Mesdames Herzog et Annoni se défendirent comme de beaux diables, mais il semble que c'eût été en vain. Le fait est qu'ils tentèrent de s'entendre avec la Société des Amateurs et demandèrent à leur tour qu'elle mît à leur disposition sa salle de théâtre, ses coulisses et ses décors. Naturellement les amateurs ne se sentaient guère disposés à prêter une oreille attentive à cette demande. Ils cédèrent toutefois pour la représentation de *Deodata*, dont il a été parlé ci-dessus et, sans doute, plutôt à cause de la contribution, à cette représentation de bienfaisance, de la Société Philharmonique, que pour toute autre raison.

Naturellement le prussien Weiss prenait dans tout cela le parti de ses compatriotes. Peu lui importait que ceux-ci prissent éventuellement la poudre d'escampette à l'instar de leur ancien directeur trévirois et emportassent jusqu'à la « lyre flottant dans les nuages » du « rideau vert ». Et puis, ne convient-il pas, quand on travaille pour la propagande allemande, d'insister avec plus ou moins de tact, plus ou moins de goût et plus ou moins d'esprit sur la prétention de Luxembourg à connaître à la fois l'allemand et le français? Voici un exemple du genre; nous l'extrayons textuellement du *Luxemburger Wochenblatt*:

« Qu'est-ce qu'on joue aujourd'hui au « théâtre allemand? » frug jemand, der recht

«gut deutsch verstand, einen Bekannten, der
«weder französisch noch deutsch versteht. —
«Die Sommerjungfrau,» gab dieser zur Ant-
«wort. — «Et dimanche?» fuhr ersterer fort.
«— «Die Schuld,» erwiderte letzterer. —
«Qu'est-ce que c'est que la Schuld?» frug ein
«dritter. — «Nix l'argent!» sagte ein vierter».

Il est peu vraisemblable que l'esprit du sire Weiss ait provoqué des vagues d'hilarité parmi ses 126 abonnés!

D'ailleurs les représentations allemandes, malgré la présence d'une forte garnison prussienne, n'étaient pas extrêmement courues. Le rédacteur Weiss est obligé de reconnaître que, lors de la représentation de *Deodata*, donnée pourtant au bénéfice du bureau de bienfaisance, avec la collaboration de la Société Philharmonique et l'appui de la Société d'Amateurs «plus de cent personnes, sur les cent cinquante places, auraient encore pu trouver à se caser!»

Mais peut-être le printemps y est-il pour quelque chose? Comme nous sommes fin avril, le rédacteur n'a peut-être pas tort en prétendant que l'abstention presque complète des spectateurs lors de la représentation de la *Sonnenjungfrau*, s'explique par le besoin de s'exposer au soleil autrement que par le truchement du théâtre. Aussi Herzog et Annoni saisissent-ils la balle au bond, et annoncent-ils une représentation en plein air. Le «Théâtre de la Nature» à Luxembourg, dès le mois de mai 1824! On donnera *Les Brigands*, de Schiller, «dans le Grand Fossé, près de la Porte-Neuve, et on espère que ce grand fossé sera trop petit pour contenir le flot des spectateurs». Les annonces et les affiches font pré-

voir qu'un certain nombre de rôles, entre autre celui de Mohr, le père, et ceux des libertins, plus tard bandits: Roller, Grimm et Rastmann, seront tenus par des amateurs luxembourgeois. Pour corser davantage encore le programme et attirer les foules, on annonce que sur la scène de *vrais* chevaux évolueront en chair et en os, qu'il y aura un combat entre *vrais* cavaliers et que la chute de Roller du haut de sa monture sera une *vraie* chute...

Mais la compagnie joue de malheur: le temps est désastreux, le Grand Fossé plein d'eau et la représentation remise sans cesse du jour au lendemain. Pour rester dans la note, on se contente de donner, dans la salle coutumière devant les banquettes vides: *Der Strassenräuber aus Kindesliebe*, par Kotzebue, et d'y ajouter *Das Taschentuch*, drame du même.

Enfin, après tout un mois de remises diverses on parvient à jouer le 27 mai *Les Brigands*, de Schiller. On se serait cru à l'hôtel de Bourgogne, «car,» dit le journal, «les spectateurs étaient si bien mêlés aux acteurs que seuls les fards et les costumes les distinguaient les uns des autres».

Qu'il soit relevé accessoirement que, rien que ce 23 mai 1824, dimanche de l'Octave et jour de la procession traditionnelle, les 9200 habitants de Luxembourg avaient eu le choix entre le Grand Concert vocal et instrumental, donné par Madame Georgine Hesse, l'émule de Madame Catalani, une représentation dramatique offerte par la troupe Herzog et Annoni, et un grand bal public. De plus, des danseurs de corde s'exhibaient sur la place publi-

que et trois petits Savoyards parcouraient les rues avec des tortues savantes. . . .

Si on ne s'ennuyait pas à Luxembourg, on ne s'amusait pas moins en province. Cela ressort du moins d'une correspondance de Diekirch, où il est parlé en termes fort élogieux d'une soirée musicale et dramatique, donnée par la Société Philharmonique de cette localité. Malheureusement, le programme manque. . . . A Hespérange, aussi, où le théâtre n'était pas d'amateurs mais de marionnettes, les spectacles étaient très courus!

Mais le torchon commence à brûler un peu partout dans le ménage dramatique de Luxembourg. Les 50.000 florins prévus dans le «rêve d'un homme éveillé» pour la construction d'un théâtre municipal, ont beau avoir été réduits de moitié, c'est vainement que «de nombreuses actions déjà sont souscrites» et que des souscripteurs à court d'espèces s'engagent à faire des dons en nature, tel ce fournisseur qui offre gratuitement dix troncs d'arbres pour la charpente. . . ., la brouille règne partout et le 31 mai, la Société d'Art dramatique, qui voit arriver l'expiration de son contrat, se dissout provisoirement.

C'est en vain aussi que la troupe Herzog et Annoni, après avoir été empêchée de donner en son théâtre de verdure: *Rollas Tod* oder *Die Spanier in Peru*, qu'elle a remplacé sur les planches par *Der Strohmann* oder *Die unterbrochene Whistpartie*, annonce *Wilhelm Tell*, de Schiller, qui sera joué dans le Grand Fossé, et prétend attirer le client local par cette annonce ahurissante: «Gessler erschaint durchaus zu Pferd», les acteurs n'en démissionnent pas moins à tour de rôle et le

proclament par voie de la presse. Réduits à leur plus simple expression, le ménage Herzog et les «demoiselles» Annoni, qui se sont enfin emparés de l'ancienne salle de la Société dramatique, y jouent *Das Geständnis* oder *Die Beichte*, de Kotzebue, et *Zwei Worte* oder *Die Nacht im Walde*, opéra héroïque, de Marso-lier, devant une salle vide!

Comme toujours, la généreuse jeunesse des écoles luxembourgeoise est saisie d'émulation. Les lauriers de la troupe allemande empêchaient de dormir nos grands-pères-potaches... et les élèves de l'Athénée, un après-midi de juillet, représentèrent en plein Baum-busch *Les Brigands*, de Schiller! Le journal s'étonne qu'une deuxième représentation annoncée n'ait pas eu lieu. A distance, nous nous étonnerions plutôt du contraire, tant il est peu vraisemblable que les professeurs-prêtres de l'Athénée, l'aumônier et le directeur, eussent autorisé à jouer publiquement ce qu'il était même interdit de lire en cachette!

Il faut supposer qu'à partir du mois de juin jusqu'au mois de novembre la Société dramatique allemande ait chômé, tout comme la Société dramatique française. Nous ne les trouvons, l'une et l'autre, dans l'exercice de leurs fonctions que pendant les quelques jours de la Schobermesse, sans autres précisions. Fin novembre, les Allemands donneront encore *Die Verwandtschaften* et *Das Donauweibchen*, 1. Teil.

1825

L'année 1825 commence par *Das Donauweibchen*, 2. Teil. On se plaint du manque de politesse élémentaire de la part des spectateurs et surtout des spectatrices; ceux-là ac-

compagnent l'exécution d'un concert en jouant avec leurs clefs ou en faisant tintinnabuler les pièces d'or et d'argent qui voisinent dans leur gousset; celles-ci parlent à voix haute pendant les représentations et échangent sur les petites misères et les petites infirmités féminines des considérations d'un ordre tel, «qu'il serait désirable,» dit le journal, «que les enfants au moins n'en entendissent rien». D'autres spectateurs fument pendant les représentations. . . . On voit que le cinéma n'a rien inventé.

Tandis que la Société d'Amateurs, quoique dissoute, joue le 10 mars *Le Menuisier de Livonie*, comédie, d'Alexandre Duval, et *La Somnambule*, de Scribe, les débris Herzog et Annoni donnent encore: *Pächter Feldkümmel von Kippelkirchen*, par Kotzebue — *Der Unschuldige muß viel leiden*, nach dem Französischen bearbeitet von Theodor Hell — *Der Kosak und der Freiwillige*, von Ritter — *Die Waise und der Mörder*, aus dem Französischen, von Frédéric, musique de Cimarosa — *Die Organe des Gehirns oder Dr. Galls Schädellehre*, von Kotzebue — *Der falsche Catalani* oder *Der hohe Festtag im Krähwinkel* oder *Der berühmte Stadtkommandant Rummelpuff*, Posse mit Gesang, von Bäuerle — *Herodes von Bethlehem* oder *Der triumphierende Viertelmeister*, ein Schau-, Trauer- und Tränenspiel in drei Akten für Lachlustige — et enfin *Kabale und Liebe*, de Schiller, qui est la représentation d'adieu de la compagnie Herzog et Annoni, devenue, en suite de défections multiples, Herzog tout court.

Mais sont restés pour compte les membres de la famille Flick. Les membres de la famille

Flick font comme le nègre: ils continuent et jouent, le 27 février, *Das Milchmädchen*, que rehaussent le duo d'*Aline, reine de Golconde* le grand air de l'enlèvement *idem*, et l'opéra-comique en un acte *Les deux Billets*. Plus favorable à la famille Flick qu'au ménage Herzog et aux demoiselles Annoni, la Société d'Amateurs avait prêté ses décors.

Mars, avril, mai, juin: relâche. Le 4 juin, cette annonce:

Par permission des autorités de cette ville.

SPECTACLE.

La troupe lyrique et dramatique de M. Jolibois, maintenant à Thionville, a l'honneur de prévenir le public qu'elle débute incessamment à Luxembourg. — L'affiche du jour annoncera le spectacle, le prix, l'heure et le lieu.

Hélas! ce n'est qu'une fausse alerte: la compagnie Jolibois restera chez elle, et nous n'entendrons plus parler de rien, si ce n'est du Herr Schauspieler Direktor Hansen, aus Köln, qui nous arrivera le 24 juillet. Il est très vraisemblable que c'était là également un détritrus trévirois du moins si nous lisons entre les lignes d'une correspondance de Trèves adressée le 16 juin au *Luxemburger Wochenblatt*:

«Schauspieler sind jetzt nicht in Trier, weil
«sie eben hier ihr Glück nicht machen, und
«niemand ihnen hier ihre Schulden vergeben
«will. Das könnten sich die Trierer auch aus
«dem Vaterunser merken. Überhaupt kann
«sich hier keine Schauspielgesellschaft halten,
«weil die Bildung unter dem Volke noch gar
«sehr zurück ist, dasselbe für Kunstgenüsse
«keinen Sinn hat, und der Gebildeten zu we-
«nige sind, als daß sie alle Unkosten allein

«tragen könnten. Dagegen wissen alle, ohne
«Ausnahme, recht gut mit dem Schöppchen
«umzugehen.»

On voit que la réputation de nos excellents voisins de Trèves n'a pas gagné depuis un siècle!

Le 24 juillet, début de la troupe Hansen. Un prologue sera dit par Madame Hass, demoiselle Hansen, puis on jouera les *Jäger*, d'Ifland. Dans le courant d'août: *Präziosa*, de Wolff, mélodrame avec musique de Weber — *Das Vaterhaus*, d'Ifland — *Das Turnier zu Kronstein und die Wahrzeichen* oder *Der Bund am Sankt Johannstag*, romantisches Ritterschauspiel. Le 25 septembre: *Der Fackeljunge von Cremona* oder *Das blutige Verlobungsfest in Venedig*, Originalschauspiel in vier Akten, von Professor Kramer, nach einer wahren Begebenheit. Pour attirer la clientèle, le directeur Hansen fait savoir que des fauteuils bourrés sont à la disposition des abonnés au prix de 20 francs pour douze représentations. Les gens qui se contenteront d'une assiette dure, ne paieront que 16 francs. Le 23 octobre: *Ubaldo* oder *Die Nonnenkönigin*, von Kotzebue; le 27 octobre: le fameux *Freischütz*, dont tout Luxembourg fredonne déjà l'illustre romance; le 10 novembre: *Kabale und Liebe*, au bénéfice des pauvres. *Intrigue et Amour*, dit l'annonce qui est en langue française, et elle ajoute: «le minimum du prix d'entrée est fixé à un florin». Viennent ensuite reprise de *Präziosa*, reprise de *Kabale und Liebe* — *Das Vogelschießen*, de Clauren — *Die Teufelsmühle am Wienerberg* — *Cäsario* — *Die gefährliche Nachbarschaft* — *Der Kapellmeister von Venedig* — *Der Fremde* oder

Der beschämte Eifersüchtige, von Ifland. Et enfin *La Flûte Enchantée*, de Mozart, qui est jouée avec un intermezzo amusant: un chien accompagne du haut de la tête le grand air du premier acte et un «quidam» fait sa partie dans les duos en sifflant de tout son coeur.

1826

Nous arrivons ainsi à l'année 1826 où nous assistons à une reprise de *La Flûte Enchantée*, à *Die Reise zur Hochzeit oder Die Verwechslung im Postwagen*, à *Das Mädchen von Marienburg*, à *Abbellino, der grosse Bandit von Venedig*, historisches Schauspiel von Tschocke, à une 5e reprise du *Freischütz*, à une parodie de ce même *Freischütz: Staberl in der Wolfsschlucht*, à *Yolanta, Königin von Jerusalem*, et enfin, le 28 février à *Johann von Paris*. Puis la troupe tréviroise disparaît sans retour.

* * *

Cependant le besoin d'une salle de spectacle convenable se fait de plus en plus sentir. Les collaborateurs du «Luxemburger Wochenblatt», qui commence d'ailleurs à insérer assez souvent des articles en langue française, dont l'auteur pourrait être ou Barreau, ou Schrobilgen, ou l'un des frères Derotte, demandent, «au même titre qu'un hôtel-de-ville digne de la Régence et qu'un palais de justice digne de Thémis, une grande salle municipale qui puisse servir à la fois au culte de Melpomène et à celui de Terpsichore»... Car c'est là le style de l'époque. et nous aurions scrupule à le dissimuler!

Simultanément avec la disparition du «Luxemburger Wochenblatt» (juillet 1826) et

l'apparition du «*Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg*» (même date), nous enregistrons hélas! un assez durable évanouissement de la Société d'Art dramatique. C'est une lacune regrettable dans la vie intellectuelle luxembourgeoise. Il est vraisemblable que la création du journal de langue française est responsable de cet état de choses: on ne peut pas courir deux lièvres à la fois; la jeunesse intellectuelle, qui extériorisait son besoin d'activité dans des représentations dramatiques, les extériorise à présent en faisant de la littérature et du journalisme. Mais nous retrouverons de temps à autre, par sursauts, pour ainsi dire, des amateurs, régulièrement innommés, donnant des représentations de bienfaisance, sans, au surplus, que le journal fasse mention laudative ou critique de celles-ci.

La première évocation, depuis février, d'un événement théâtral, se trouve dans les colonnes du journal en octobre: «Une troupe de comédiens français, de passage à Luxembourg, et devant se rendre à Namur, donne, dans le théâtre de la maison Strock: *Le Chiffonnier* ou *Le Philosophe nocturne*, vaudeville en cinq actes, et *La Servante justifiée* ou *La Rose et le Baiser*.» Cette troupe dramatique française était «sous la direction de M. Pé-tigny». Elle partit le 26 octobre pour Namur, non sans avoir donné à Luxembourg «quatre soirées de spectacle» que nos sources ne mentionnent pas d'une façon plus précise.

Dans un long article, il est une fois de plus réclamé un hôtel de ville avec salle de spectacle. Nous y apprenons, rétrospectivement, que l'une des grandes salles de l'Athénée,

face à la rue Marie-Thérèse, avait non seulement servi de salle de danse en 1819 et 1820, mais également de salle de théâtre et que «d'autres salles voisines, recevaient, selon les circonstances, une destination semblable.» Dans les premiers mois de 1820 «un architecte habile, feu le sieur Henry, avait été chargé de dresser le plan et le devis estimatif d'un édifice propre à remplir toutes les destinations d'ordre municipal». Faute de ressources ce projet fut abandonné, car le devis se montait à 163.000 florins. En 1822, un autre projet, réduisant le devis à 50.000 florins, fut proposé. «Il embrassait principalement l'idée d'établir dans l'intérieur de l'église des Récollets un étage voûté pour recevoir une salle de spectacle avec ses accessoires. Enfin un autre projet encore entre en discussion l'année qui nous occupe. C'est celui qui aboutira, dix ans plus tard, à la construction de l'actuel hôtel de ville.¹⁾

Et tout le monde sort son petit plan: «M. le capitaine du génie belge Kohl a fait hommage à l'administration de la ville d'un plan pour l'érection d'une salle de spectacle dans la ci-devant église des Récollets, au-dessus de la place occupée par le Marché-aux-Grains. Ce travail, d'une exécution parfaite, est appuyé d'explications destinées à en démontrer exactement tous les détails.» Un autre, qui propose l'acquisition de l'Hôtel de Venise, ancien refuge du couvent d'Echternach, (actuellement maison Schmitz-Bivort, rue du Marché-aux-Herbes) pour y installer les bu-

¹⁾ Voir mon étude sur l'Hôtel de Ville: Des Lions de Rémont aux Lions de Trémont. Lux. J. Beffort. 1932.

reaux de l'administration municipale, voudrait «établir une salle de spectacle, Place Guillaume, dans le bâtiment du monastère des Récollets, la principale entrée devant se trouver en face de la maison Lutz et l'entrée accessoire du côté du Marché-aux-Herbes.» Quant à l'église elle-même, il propose «de la restituer à l'exercice du culte.»

Le plan Kohl est plus particulièrement préconisé par le journal: «Pendant quelque temps, écrit-il, Luxembourg avait eu une espèce de salle de spectacle dans l'église de la Congrégation: elle l'avait eu également dans l'église des Dominicains. Mais des événements majeurs ont mis fin à un état de choses, dont la raison, le bon goût et l'utilité publique avaient dès longtemps marqué le terme. Quoique la Société Dramatique ne se soit pas soutenue longtemps, le plan, transformant l'église des Récollets en salle de spectacle, n'en trouve pas moins une approbation générale. Cette salle aurait sa façade et son entrée principale Place Guillaume, et pourrait contenir 400 personnes, distribuées de la manière suivante: dix loges de parterre pour 68 personnes; onze loges de premier rang pour 90 personnes; galeries 120; parterre assis 90; parterre debout 32. Tout autour, salle pour le jeu des machines, entrée dans les loges, le parterre et au théâtre même, foyer, bureau de la direction, chambres d'acteurs etc.»

«La façade serait construite de manière à faire disparaître tout ce qui pourrait rappeler l'ancienne destination de l'édifice. Il suffirait, pour obtenir ce résultat, de couronner les deux côtés du mur de face par une corniche, après les avoir conduits à une hauteur

égale pour les aligner avec le centre. Le système de couverture serait remplacé par un toit en pente presque insensible. La façade aurait une entrée en péristyle dorique, conforme aux principes de l'art, et sur un modèle de la plus parfaite élégance. Evaluation de la dépense: trente mille florins.»²⁾

L'année dramatique 1826 finit par l'annonce suivante:

«Spectacle mécanique, automate et magique. — Dimanche 24 décembre, le sieur Hein donnera une grande représentation physique et pantomime dans la maison Strock, Marché-aux-Herbes. — Le spectacle commencera à six heures du soir et finira à neuf heures. Prix 1 franc, 75 centimes et 40 centimes.

1827

Dans les premiers jours de janvier le journal publie au sujet des théâtres qui ne sont qu'en expectative et jamais en réalisation, une lettre en patois gaumais où il est parlé de «z'un pestâque qui n'est z'encore qu'en promesse. L'premier personnage, dis-ti. n'paraîtra pas l'moins du mond' su' l'théâte. Sti-là, qu'est l'zéro d'la pièce et qui doit z'êt pendu à la fin, n'paraîtra pas non pus avant que la toile n'soit baissée; mais, après, ça j'en aurons pour ben gouayer tout not' sou. — Ah, ça que j' l'i dis, est-c' que vous voulez m'gausser moi? — Non, pardi pas, m'di-ti encore, attends tant seul'ment qu'qu' jours, et t'verras c't affair'là.

Et quand c't affair-là sera z'arrivée, monsieu l'Journalisse, vous permettrez ben,

²⁾ Id. *ibid.*

qu'sauf vot' respect, j'régalions vot' public de c't aventur'là. Ca les amus'ra ben, vos gonnards d'Luxembourg; j'les connaissons d'vieille date, et j'savons qu'y sont des lurons d'la gance, avec laquelle j'ons l'honneur que d'vous faire ma ravirance.»

(s.) Cadet Buteux.

Cela n'empêche pas que, acteurs professionnels et amateurs continueront cette année 1827 à éprouver pour Luxembourg un éloignement absolu, sinon tout à fait à la fin. Mais on continue à faire des propositions d'ordre divers. Un correspondant du journal, le même qui signait «Un rêveur éveillé» dans feu le «Luxemburger Wochenblatt», annonce «qu'à condition que le bourgmestre de la ville lui garantisse une médaille d'or d'une valeur de cent florins, il dévoilera au gouverneur Willmar la manière de procurer à la commune de Luxembourg, gratuitement, une somme de 60.000 florins qui devra être attribuée exclusivement à l'érection d'un théâtre. Si le gouverneur trouve que le plan en question est impraticable, il renoncera à sa médaille!»

De son côté M. Spaack, architecte, adresse au bourgmestre et échevins «les plans et devis estimatifs des dépenses nécessaires pour la construction d'un hôtel de ville avec salle de spectacle sur l'emplacement de l'ancien couvent des Récollets. L'exécution de ce projet exigera une somme approximative de 75.000 florins.»

On voit par ce qui précède, que, dans la presse tout au moins, le souci principal est moins l'Hôtel de ville que le théâtre; aussi les amateurs de représentations dramatiques,

seront-ils désillusionnés en voyant la régence attacher plus d'importance à se loger elle-même qu'à garer «le chariot de Thespis». L'arrêté municipal de février 1827, qui prévoit un concours public pour la rédaction du projet de construction de l'Hôtel de ville, se contente d'insérer à l'article 16: «Le rez-de-chaussée sera affecté de préférence 1^o à une grande salle pour les réunions publiques, telles que bals, concerts, et *pouvant au besoin être disposée à recevoir momentanément un théâtre mobile*».

Et voici, pendant des mois, le calme plat. L'art dramatique déserte Luxembourg; nous n'aurons, comme «ersatz» que l'*Europorama* qui s'installe quelque part dans la ville, sans doute dans la salle Strock, et «donne entre autres, une représentation de bienfaisance au bénéfice des malheureuses victimes de l'inondation survenue dans la province de Gueldre — il espère que les habitants de Luxembourg répondront à l'appel qu'il leur fait, au nom de ces infortunés — et M. Venitien, premier hercule de l'Europe, attaché au théâtre de la Porte-Saint-Martin à Paris, et qui excelle dans l'art de représenter, par une attitude vraiment héroïque, ces figures que les artistes admirent dans les musées et dans les palais des grandes villes».

Ce n'est que tout à la fin de l'année que l'on voit surgir la troupe Sacardi:

«Spectacle extraordinaire. Avis. — Le spectacle que le sieur Charles Saccardi, directeur de cette troupe, offrira au public, mérite dans son entier autant son attention, qu'il est digne de ses suffrages; il ose s'appuyer dans cette croyance sur ceux qu'il a obtenus dans

les principales villes qu'il vient de parcourir. Les amusements offerts au public de cette ville, auront lieu dimanche 11 et mardi 13 novembre: *La belle Meunière dans le sac*, pantomime en un acte. — La troupe de sauteurs. — *Le Carnaval de Venise*, par toute la troupe. — Les exercices de trois jongleurs. — *Arlequin au Tombeau* ou *Le Désespoir de Pierrot*, pantomime en deux actes. Prix des places: Premières: 1 franc; secondes: 12 sols; troisième: 30 centimes. On commencera à six heures, dans la salle, maison de Mme Stroock. Mardi on changera d'exercices et de pantomime.»

La troupe Saccardi donne encore *Arlequin protégé par l'Amour* et *Arlequin Statue*, l'un et l'autre pantomimes.

On avouera qu'en fait de théâtre ou d'art dramatique, il aurait pu y avoir mieux! Aussi ne convient-il pas de donner de but en blanc tort au journal bi-hebdomadaire de Leipzig «Hébé» dont, en novembre précédent, toute une série d'articles agressifs signés «Jean» avaient, avec raison pourtant, déplu aux Luxembourgeois. Voici la réponse que lui consacre le *Journal de la Ville et du Grand-Duché*: «Un Jean f... (car, en ne mettant que la moitié de son nom il s'est nommé lui-même), a pris la peine de calomnier les Luxembourgeois, à dire d'experts, dans un journal tudesque, l'«Hébé». Je me souviens qu'entre autres reproches fort piquants échappés à sa lourde plume, le censeur leur a adressé celui de ne savoir ni l'allemand, ni le français, d'être étranger à toute espèce de goût pour l'art dramatique, d'être indignes de posséder jamais un théâtre, et, en tout cas, inca-

pables de soutenir un tel établissement et d'en apprécier les avantages. Cette gentillesse, noyée dans les flots d'une bile aussi amère qu'insensée, ne valait pas une réfutation par écrit; nous avons toujours été sobres en paroles, on le sait assez, mais quand il s'est agi de répondre par des actions, les observateurs nous ont trouvés au poste...»

«Or, si jamais réponse a été péremptoire et décisive, sur le point dont il s'agit, elle vient d'être donnée par cette association, véritable assemblée de famille, qui, en attendant l'érection du monument municipal, dont le projet s'instruit en ce moment, s'est créé en quelques jours comme par enchantement, un théâtre remarquable par l'élégance et la fraîcheur de ses décors, dans une salle d'une étendue suffisante, parfaitement appropriée à cette destination temporaire.»

«Près de 400 personnes, l'élite des habitants de la ville, fonctionnaires, magistrats, négociants, fondateurs de ce théâtre de société, ont assisté à son ouverture, qui a eu lieu le 26 de ce mois, par deux jolis vaudevilles: *Monsieur Sans Gêne* et *Le Mariage de Raison*. Si le correspondant de l'«Hébé» avait assisté à cette soirée, force lui eût été de mettre la main sur la conscience, et d'avouer que rien n'égale l'empressement avec lequel on s'y est rendu, que l'ordre, la cordialité et la gaiété ont présidé à la fête; mais nous bornerions à cela son rôle et nous réserverions pour nous le soin de payer un juste tribut d'éloges au dévouement des membres de la société, et, avant tout, à la complaisance des dames, qui ont embelli la scène par les talents et les grâces les plus aimables. M. le

général-major de Goedecke*), qui ne manque jamais une occasion de s'associer à ses compatriotes, assistait au spectacle ainsi que M. le colonel Dumoulin, commandant de la forteresse.»

Chose curieuse, le journal ne donne aucune précision concernant la composition de «cette association, véritable assemblée de famille», qui trouve dans son sein, tout soudain, les éléments dramatiques nécessaires à la représentation de «deux jolis vaudevilles»; aucune précision, non plus, au sujet de la salle «d'une étendue suffisante pour contenir 400 spectateurs». On en est réduit aux conjectures. Sans doute s'agit-il, d'une part, de la Société du Cercle littéraire qui vient de se constituer entre bourgeois et même entre Luxembourgeois, et où l'élément allemand ne figurera plus jamais qu'à titre d'invité, car l'assassinat du négociant belge Veysset par le lieutenant prussien Lobenthal, a définitivement rompu les ponts entre civils et militaires, nationaux et étrangers; de l'autre, d'une salle sise rue de la Maréchaussée et mise par la ville à la disposition de cette Société; il s'agit sans doute des anciens bâtiments du couvent de la Congrégation, que la garnison prussienne, qui y avait son magasin d'habillement, s'est enfin décidée à évacuer.

Une certaine identité dans les termes et dans les sentiments exprimés entre l'article relaté et cet autre que nous faisons suivre nous permet d'adopter cette double hypothèse. Voici, en effet, ce qu'écrivit le Journal vers la mi-novembre 1827: «La Société du Cercle littéraire, qui a son local provisoire

*) Représentant militaire du Roi-Grand-Duc.

chez Schrobilgen, Café Français, rue de l'Eau, et qui s'est constituée à Luxembourg le 5 novembre 1826, a fêté son premier anniversaire par un banquet, auquel ont assisté, entre autres, S. E. le gouverneur Willmar, le général Goedecke et les principaux fonctionnaires civils et militaires des Pays-Bas. Dans cette assemblée, qui présentait une véritable réunion de famille, la gaîté, l'urbanité, l'ordre le plus parfait ont constamment régné. Deux toasts ont été portés, l'un par M. Scheffer, directeur-président de la Société, à S. M. le roi des Pays-Bas, l'autre par M. Gellé, l'un des co-directeurs, greffier du Gouvernement, au maintien de la prospérité du Cercle littéraire. Il a rendu un juste hommage à l'esprit de concorde, d'union fraternelle et de modération qui sont la garantie de sa durée et de sa consolidation.»

1828.

Il s'était donc constitué à Luxembourg une nouvelle Société dramatique, au sujet de laquelle, d'ailleurs, le «Journal de la Ville et du Grand-Duché» entre dans beaucoup moins de détails encore que son prédécesseur, le «Luxemburger Wochenblatt», ne l'avait fait à l'égard de la première. Nous apprenons seulement que M. Garnier est trésorier de cette société, et qu'elle a donné, le 27 janvier, une représentation extraordinaire au bénéfice des pauvres de la ville, qui a produit 655 francs 4 centimes. Frais de représentation déduits, les indigents ont touché 554 francs 60 centimes. En outre «plusieurs objets ont été perdus le soir du spectacle, dans la salle. Pour les récupérer s'adresser à M. Gillen».

C'est tout, et ce n'est guère. Et nous n'en apprenons guère davantage au sujet de M. Edouard Streng, «chef d'une troupe allemande d'artistes dramatiques», qui obtient, en février, l'autorisation de donner des représentations à Luxembourg. «Comme il n'a que quatre artistes, il doit s'en tenir au répertoire des petites pièces de Kotzebue et autres auteurs, l'époque où la troupe d'Annoni *brillait* dans nos salles provisoires.»

Cette troupe, du reste, qui se disposait «à élever son théâtre dans la salle de Mme Strock», commença par expédier ses quatre artistes de maison en maison pour recueillir des souscriptions pour un abonnement... Le journal ne leur fait pas l'honneur de parler d'elle, sinon — et encore sous la rubrique des annonces! — pour la représentation d'adieux. Nous apprenons que Edouard Streng et Doris Groskopf ont donné, le 16 mars: *Max Barthel*, oder *Der Bauer im Himmel*, par Kotzebue; *Die Türken Schlacht* oder *Wer zuletzt lacht, lacht am besten* de Contessa et enfin *Die Gratulation zum Namenstag*, caricature (?) d'après le tableau de Hogarth.»

En été, relâche. Citons pour mémoire deux concerts de Mme Mandelli, élève du conservatoire de Paris, ex-pensionnaire du théâtre Feydeau. Elle récoltera dans la salle du cercle littéraire une unanimité d'applaudissements. Assez malicieusement — alors, déjà, on prononçait mal! — le rédacteur écrit que «la diva a été priée de donner également une soirée au «cassino» militaire... Pour un peu il mettrait trois «S».

Citons également l'«Universorama» de M. Brany, «éclairé d'une manière très agréable

par le moyen du gaz». Il est installé dans la grande salle de Mme Strock et présentera, pour le prix de 50 centimes, «des tableaux variés et la vue de sites, auxquels se rattache le souvenir des grands événements historiques: vues de Mexico, cité aujourd'hui habitée par des hommes libres du joug espagnol, de Missolonghy, où la liberté a aussi brisé les fers de la tyrannie, de l'île de Sainte-Hélène, où vous assistez aux derniers honneurs rendus à Napoléon et enfin du Palais-Royal de Paris, rendez-vous général des nations et bazar de l'univers!»

Et pour ne pas nous en tenir à cette annonce unique, relevons qu'à la Schobermesse de 1828, figurent «deux jeunes Grecques, l'une Minerve, déesse des beaux-arts, l'autre, Mademoiselle Joséphine (ce qui est un nom bien grec!), jeune hercule âgée de 15 ans, et qui feront, l'une la Pythie, et l'autre la Danseuse. Une Pallas-Athénée, aux yeux bandés, vous dira votre âge, votre état de célibataire ou d'homme marié, vos services militaires, le nombre de vos campagnes, de vos combats et de vos blessures. Elle lira le millésime des pièces de monnaie sans les voir et sans les tâter et les chiffres que vous écrivez, fussent-ils à six décimales. Quant à Joséphine, elle se balancera avec une virtuosité qui fera l'admiration des connaisseurs, sur la corde roide.»

Il est intéressant de constater que c'est dans la chronique locale que le journal rapporte le fait suivant: «S. M. le Roi de Prusse vient de nommer Mademoiselle Sonntag sa cantatrice ordinaire avec un traitement de cinq mille thalers ou vingt mille francs». On peut rapprocher cette nouvelle, vu surtout la

place de son insertion, de la prétendue origine luxembourgeoise de la grande cantatrice.

Mais avec la saison d'hiver, l'art dramatique renaît dans nos murs. M. Delille, directeur du théâtre de Metz, vient à Luxembourg «afin de prendre des arrangements pour donner toutes les semaines une représentation théâtrale». Il ne lui manque que deux choses: «la salle, les décorations. La salle est la propriété de la ville, et M. Delille doit espérer qu'il n'y aura pas d'obstacle de ce côté. Les décorations sont la propriété de quelques membres de la société dramatique, qui s'empresseront, l'on n'en doute pas, de faire un acte de bonne volonté, dont on leur saura généralement beaucoup de gré».

Mais si la question de la salle trouve une solution, il n'en est pas de même pour celle des décors, ou plutôt, comme on s'exprimait à l'époque, des «décorations». M. Delille est sur le point de renoncer au projet de jouer à Luxembourg «par le motif que les propriétaires des décorations lui auraient imposé l'obligation de leur livrer à chacun une carte d'entrée gratuite, outre celle qu'ils pourraient faire payer dans les bureaux de la direction du théâtre». On voit que les membres de la Société dramatique n'y allaient pas, comme on dit vulgairement, avec le dos de la cuiller. «Nous n'avons pas la certitude, dit le journal, d'une semblable condition posée à M. Delille, mais l'on est généralement autorisé à croire que, si un obstacle de ce genre pouvait exister, ceux qui sont en droit de disposer des décorations, se prêteraient volontiers à un léger sacrifice de leurs intérêts individuels, pour ne pas priver la ville de l'agrément du spectacle».

Les choses s'arrangèrent, puisqu'à la date du 3 décembre le journal écrit: La salle de théâtre provisoire a été agrandie d'une galerie formant premières loges. Le rez-de-chaussée sera divisé en deux compartiments, dont le plus avancé formera les secondes places. Le parterre est placé en arrière, au-dessous de la galerie. Lundi prochain les artistes du théâtre de Metz feront l'inauguration par *Le Barbier de Séville*, opéra de Rossini, *Le Billet de Loterie*, opéra de Nicolo. On promet pour le 15 *Le Mariage de Figaro*, comédie, et pour le 16, *Tartuffe* et *L'Hôtel garni*.

Le Barbier de Séville nous vaut un article de critique, sans doute de Schrobilgen: «M. Monrose a joué avec vérité le rôle si difficile de Figaro, et le jeu de Mme Delahourde ne manquait ni de finesse ni de naïveté. La voix de ces deux artistes, sans être bien étendue, a de la grâce et de la justesse. M. Bouche était bien dans Bazile. Les autres acteurs nous ont paru négliger un peu leur jeu. Ils peuvent, avec confiance développer tous leurs talents sur notre scène: ils trouveront à Luxembourg autant de connaisseurs que dans bien des grandes villes. Nous espérons donc voir un peu plus d'ensemble à la première représentation: nous espérons aussi que quelques acteurs ne forceront pas leur chant dans les finales pour remplir notre petite salle du volume de leur voix. Si c'est un moyen d'enlever les suffrages des petites villes, ce n'est certainement pas par là que messieurs les artistes de Metz obtiendront les applaudissements que nous sommes tous disposés à leur donner.»

Il est peu probable que le Monrose en

question ait été le grand Monrose, Monrose le père, alors déjà depuis longtemps de la Comédie-Française, où il avait été reçu sociétaire en 1817. Mais il n'est pas impossible que nous ayons eu, en 1828, avec Metz, l'honneur des débuts de Monrose, le fils, né en 1809 et qui parcourut longtemps la province avant de se présenter, une deuxième fois, il est vrai, à la Comédie-Française (juin 1846) où il fut accueilli l'année suivante. Il mourut, comme on sait, en 1883 après avoir pris sa retraite de professeur au conservatoire, en 1869.

Mais l'enthousiasme — enthousiasme relatif — ne persiste pas. Le répertoire déplaît aux critiques: «Six vaudevilles en deux jours de suite! décidément c'en est trop! Scribe, Merle et Cie., ont leur mérite; mais Molière, Picard, Duval et Cie., ont aussi le leur!» —

Ajoutons que le critique distingue parmi les acteurs Delille lui-même et Baret (déjà!)

Fin décembre on apprend de Metz que le sieur Delille, directeur du théâtre de cette ville, vient de suspendre ses paiements et cesse l'administration d'une entreprise au-dessus de ses forces»...

1829

La carence de la compagnie Delille a de nouveau provoqué l'émulation luxembourgeoise: «On parle d'une soirée dramatique qui sera donnée le 7 février au théâtre de la rue de la Maréchaussée, salle ordinaire de spectacle, au bénéfice des indigents de la ville de Luxembourg, par une société de jeunes gens, nouvellement formée. On peut se procurer les billets chez M. Reuter, négociant, rue de la

Porte-Neuve». Cette représentation rapporta 300 francs. Le journal ne fait mention ni des pièces jouées, ni de la manière dont elles le furent.

En revanche, il s'étend sur une «soirée de récréations physiques et amusantes, donnée dans la salle du cercle littéraire par M. Appel: «M. Appel n'est pas seulement le premier des physiciens d'Allemagne, c'est aussi le premier des magiciens. Il y a quelque cent ans, M. Appel eût été convaincu de sorcellerie et brûlé vif; notre physicien a fait un pacte avec une puissance occulte... M. Appel donnera une seconde soirée dimanche prochain au théâtre de la rue de la Maréchaussée!»

Le journal ne s'occupe guère des artistes du théâtre de Metz qui, réunis en société depuis la déconfiture de leur directeur, avaient exprimé leur intention de venir donner des représentations à Luxembourg pendant le carême. Mais c'est, pour l'excellente raison «qu'ils ne jugèrent ni utile ni glorieux de venir dans notre ville, où ils n'ont pas entrevu une assez abondante moisson de florins et d'applaudissements». En revanche «ce tribut obligé que les Luxembourgeois paient si volontiers aux comédiens, M. Piconnet Saint-Edme va venir le recueillir dans quelques jours. Ce directeur privilégié du théâtre de Namur se dispose à nous visiter. Il sera bien reçu pourvu que, mieux avisé et plus heureux que M. Delille, il nous épargne l'éternel répertoire des vaudevilles si libéralement prodigués aux petites villes, parce qu'elles ne sont pas accoutumées aux jouissances de la bonne comédie. M. le directeur de Namur ne fera pas de mauvaises affaires, chez nous, s'il est

accompagné de bons sujets et s'il monte de bons ouvrages.»

«Simultanément M. Eysenhut, chef d'une troupe d'artistes allemands actuellement occupée à Worms, se propose de nous visiter l'été prochain. Il ne nous manquera plus qu'un théâtre hollandais et un théâtre flamand, pour avoir la comédie dans toutes les langues nationales.»

Constatons que le critique ne parle pas de la langue luxembourgeoise, et passons.

La saison du théâtre St. Edme est inaugurée en plein mois de mai. On commence par le *Tartuffe* et *La Carte à payer*. Piconnet, ou plutôt St. Edme, nous fait voir «une réunion d'artistes, qui ont figuré, pour la plupart, sur les scènes des principales villes de la Belgique. Pour un début, le spectacle est heureusement choisi; et probablement le chef-d'oeuvre de Molière l'emporta sur l'estaminet d'obligation; car le spectacle est aussi un plaisir tout littéraire, et celui que M. Piconnet-St. Edme nous promet, sera nouveau pour beaucoup de personnes. On désire que le succès suive les vœux et les efforts de ce directeur qui paraît animé de zèle et de bonne volonté; c'est un but peu difficile à atteindre, dans une ville où le goût du théâtre est général, et où il ne faut que des sujets excellents avec un bon répertoire pour contenter les amateurs les plus exigeants. Mais s'il était vrai que ceux-ci ne formassent pas majorité, et ne vécussent que de souvenirs, peut-être se rangeraient-ils du parti du grand nombre et feraient-ils preuve d'indulgence, s'il en était besoin. C'est ce que nous démontrera la première soirée, à laquelle nous convoquons les classiques et les

romantiques, tant français qu'allemands, en l'honneur du héros de la grande pièce».

Le journal donne, après chaque représentation, une critique assez complète de la pièce représentée, et du jeu des acteurs, avec, bien entendu, surabondance d'excellents conseils techniques et littéraires. Puis on se plaint que les entr'actes soient trop longs, que le spectacle finisse trop tard, que les Luxembourgeois, qui demandent à grands cris le spectacle quand il n'y en a pas, brillent par leur absence quand on leur en donne. L'orchestre n'est pas toujours seul à accompagner les chanteurs et parfois le public s'en mêle etc.

Après *Tartuffe* et *La Carte à payer*, la compagnie St. Edme a à son répertoire: *Les deux précepteurs* — *Le Dépit amoureux* — *M. Jovial* — *Le Secrétaire et le Cuisinier* — *La Pie voleuse*, mélodrame — *La Cloison* — *Les Entrepreneurs*, vaudeville — *L'honnête Criminel* — *La Chatte merveilleuse* — *Angéline* — *Les deux Frères* ou *Le Médecin conciliateur* — *Le Charbonnier de St. Flour* — *Guerre ouverte* ou *Ruse contre Ruse* — *Vatel*, ou *Le petit-fils d'un grand Homme* — *Le Collatéral* ou *La Diligence à Joigny*, par Picard — *Défiance et Malice* — *Le Gastronomes sans argent*, vaudeville — *Avant, Pendant et Après*, «pièce qui a fait courir tout Paris et tout Bruxelles, et avait même amené l'intervention de la police parisienne à cause des événements qu'elle évoquait». — *Sans Tambour ni Trompette* — *Haine aux Femmes* — *Les deux Forçats* — *France et Savoie* ou *Le beau Douanier* — *Le Grenadier de Waterloo* — *Les Chevilles de Maître Adam* — *Crispin Médecin* — *Le Coiffeur et le Perruquier* — *Le Dîner de Madelon*

— *Thérèse ou l'Orphelin de Genève* — *Bon Papa* — *l'Abbé de l'Epée*, comédie — *Frontin, Mari-Garçon*, vaudeville — *Le Sourd ou l'Auberge pleine* — *Rodolphe ou Frère et Soeur*, drame — *Michel et Christine* Vaudeville...

Après cette saison printanière et estivale — nous sommes en juillet — le théâtre de Luxembourg fait relâche.... M. Delille en profite pour aller donner quelques représentations à Longwy. Il en reviendra quelques semaines plus tard avec Mme Mandelli qui avait donné en 1828 des concerts au Cercle littéraire et au «Cassino». Elle paraît au théâtre dans le rôle de *Valérie* et y ajoute quelques-uns des grands airs de Rossini, ce qui fait dire au critique qu'un «grand air de Rossini vaut mieux que deux petites romances, même avec accompagnement de guitare. Quand on a entendu un des chefs-d'oeuvre de l'art, n'a-t-on pas raison de dire: «Romance, que me veux-tu?»

Mme Mandelli joue également dans *La Servante de Palaiseau*, «mélodrame niais, digne des boulevards pour lesquels il a été écrit», ce qui lui vaut des banquettes vides... Vient ensuite: *Le Comédien d'Etampes* — *Les Folles amoureuses* — *Les Anglaises pour rire* — *La Charlatanisme* — *Claudine de Florian* — *Les Rivaux d'eux-mêmes* — *La Maison en Loterie* — *Catherine ou La Belle Fermière* — *Adolphe et Clara* ou *Les deux Prisonniers...*

Dans l'intervalle «une jeune femme esquimaude sera offerte à la curiosité des habitants de notre ville... un tableau-panorama représentant les tristes parages de la mer glaciale, le costume national de l'Esquimaude et

le superbe chien de Labrador, seul compatriote (sic!) qu'ait aujourd'hui cette femme jetée par le sort à cinq mille lieues de sa patrie, tout contribue à faire distinguer ce spectacle.»

Dans l'intervalle aussi, M. de Flor, sur le piano, et M. Chardard, sur la flûte, donnent le 18 août, un concert dans la salle du Cercle littéraire. Le critique musical ne trouve pas assez de termes élogieux pour caractériser cette fête. «Une dame ayant indiqué à M. de Flor la Cavatine de *Tancrède* «di tanti palpiti» l'artiste se livre sur ce thème à toutes les variations possibles».... D'ailleurs n'est-il pas l'inventeur du *Florandino*, petit piano à quatre octaves rendant le son du hautbois? Pour rester dans la même note dramatique et musicale, révélons ici que chez le sieur Merjai-Cochard était arrivé tout un envoi de ceintures nouvelles, dites *A la Muette de Portici*. La flûte de M. Chardard passe au théâtre, où elle seconde harmonieusement Mme Mandelli dans l'air du *Rossignol*. Puis *Le Collatéral* paraît dans le désert. Viennent ensuite: *Une visite à Bedlam* — *La Nuit Champêtre* ou *Les Mariages par Dépit* — *Le Château de mon Oncle* — *Le Prêté-rendu* — *L'École des Vieillards* — *Reprise du Barbier de Séville* — *Le Paysan perverti* — *Le Comédien d'Etampes* — *Le Célibataire et l'Homme marié* — *Mes derniers vingt sous* — *Les deux Ménages* — *La Cuisinière* — *Le jeune Mari* — *Le Déserteur* ou *Les Français en Allemagne* — *Les Ouvriers*, pièce au sujet de laquelle le critique écrit: «c'est une charge à laquelle l'Homère Luxembourgeois (sans doute A. Meyer de qui les premières oeuvres venaient de paraître)

aurait dû prêter le secours de son hétéroclite poésie». Le même critique constate encore que le public qui applaudit les acteurs quand ils sont bons, les siffle quand ils sont mauvais, et il s'élève contre l'orchestre «qui se compose le plus souvent d'un maigre quatuor pour accompagner le vaudeville». «Cependant, dit-il, la ville fait des frais pour agrandir le théâtre.»

Au sujet des «*Vêpres Siliciennes*», jouées également par la compagnie Saint-Edme, nous trouvons cette note intéressante et rétrospective: «Il y a bientôt trente ans (par conséquent vers 1800), une société d'amateurs donnait, très fréquemment, des représentations dans une salle de l'ancien bâtiment des Récollets. Les vieux amateurs se souviennent encore des acteurs qui, tant sur la scène du théâtre que sur celle de notre petit monde, ont déployé, avec habileté, des talents divers. On jouait la comédie et même la tragédie. Je me souviens d'y avoir vu *Philoctète* de La Harpe, joué par un amateur qui, depuis, devint le premier échanson du *Philoctète* d'Hartwell; ce n'est donc pas la première fois que la tragédie a été jouée dans notre ville».

Après un intermède de MM. Burghardt, «premier cor au théâtre de Strasbourg», et Muller, pianiste, qui se font entendre à la salle du Cercle littéraire, on joue au «Théâtre de la rue de la Maréchaussée»: *L'Abbé de l'Épée — L'Enfant trouvé* ou *Il faut une Famille — Le Jeu de l'Amour et du Hasard — Les Projets de Mariage*. On trouve que «le spectacle qui a réuni en une seule soirée ces deux dernières pièces, a été court, trop court. On ne s'en plaindrait pas si le directeur vou-

lait donner trois représentations par semaine; beaucoup d'habitues le désirent; reste à savoir si M. Saint-Edme y trouverait son compte. Il est temps qu'il songe à supprimer l'entrée latérale, et à ménager l'accès du parquet par la porte du fond, s'il veut que cette partie de la salle ne reste pas déserte pendant l'hiver.»

Ces observations n'empêchent pas M. Saint-Edme, de jouer, dans les mêmes conditions, *Le Déserteur* ou *Les Français en Allemagne* — *La Vivandière* — *Le Médecin malgré lui* — *Le Monastère abandonné*, drame historique — *Les Etourdis*, d'Andrieux — *La Quarantaine* — *La Fille coupable et repentante* — *Les deux Savoyards*. Aussi annonçant un soir le prochain spectacle, est-il accueilli par quelques coups de sifflet «qu'il a le tort de prendre pour lui, prétend le critique, tandis qu'en réalité le public manifestait contre le jeu de certains acteurs ne connaissant pas leur rôle» et à l'exclusivité de celui du souffleur qui en résultait!

Puis la longueur des entr'actes fatigue le spectateur. A la reprise des *Vêpres Siciliennes*, et plus particulièrement à la représentation de *Trente Ans* ou *La Vie d'un Joueur*, de véritables manifestations s'organisent. Voyons ce qu'en dit le journal:

«Les trois banquettes avancées du parquet, occupées par un bataillon de jeunes gens, presque tous écoliers, expriment leur impatience par des trépignements et des cris de la dernière indécence. Les personnes sages sont affligées d'entendre vociférer et frapper en tumulte le plancher pour en faire jaillir la poussière: cette conduite est impardonnable

dans une réunion où les convenances devaient être respectées sévèrement».

«Il est vrai que les enfants sont excités par l'exemple et que les hommes sans éducation, qui se trouvent parfois au milieu de cette jeunesse pétulante, se font un malin plaisir à l'encourager; mais cette circonstance ne l'excuse pas. Nous lui conseillons de se défier de ces hommes qui veulent introduire parmi nous les usages grossiers du parterre des grandes villes. L'exemple de quelques ouvriers ne devrait pas séduire des étudiants appelés à vivre dans une sphère plus élevée.»

Les réflexions du journal lui valent une double réclamation: «Il est vrai, lui écrit le 2 décembre, le professeur Hippolyte Barreau, vengeur imprévu de la querelle écolière, que beaucoup d'élèves de l'Athénée se trouvaient à la représentation dramatique du 1er décembre, mais il n'est pas sorti de leurs rangs des cris et des vociférations de la dernière indécence. Ils ont, comme bien d'autres, témoigné leur mécontentement de la longueur des entr'actes, sans sortir toutefois des bornes de la décence et de la convenance qu'ils sauront toujours respecter. Cette réclamation est destinée à apaiser l'inquiétude des parents, qui pourraient croire que, loin d'eux, leurs enfants s'amuse à causer du désordre et à troubler la tranquillité publique.»

Là-dessus, retraite sur toute la ligne; le critique du journal déclare «que le mot écolier, qu'il a employé, a reçu trop d'extension appliqué aux élèves de l'Athénée. De ce que deux ou trois jeunes gens ont frappé du pied le plancher, les parents éloignés n'en concevront pas d'inquiétude, la chose n'en valant

pas la peine». En revanche, le journal entend ne pas publier un «écrit anonyme, mal rédigé, sans orthographe et sans politesse», traitant de la même question. Mais au numéro suivant, on trouve une lettre des élèves de l'Athénée, dont il est dit que «le journal l'insère d'autant plus volontiers, que l'on voit dans cette démarche la preuve du bon esprit qui anime ces jeunes gens et leurs dispositions bien prononcées à profiter des avertissements qui leur sont donnés dans l'intérêt de la décence et de la tranquillité qui doivent régner au théâtre.»

Le critique dramatique du journal, à moins qu'il ne soit un pince-sans-rire, n'est vraiment pas difficile! Voici le texte de cette lettre:

Luxembourg, le 8 décembre 1829.

Monsieur le Rédacteur,

*Sic agitur censura, et sic exempla parantur;
Cum iudex, alias quod monet, ipse facit.*

Les *personnes sages* et officieuses que le ciel veuille encore longtemps conserver pour l'éducation d'une *jeunesse pétulante* et pour le maintien de la police au théâtre, ont mis leur sagesse à contribution, pour en extorquer quelques réflexions sur la *conduite impardonnable* des élèves de l'athénée, lors de la représentation du 29 novembre. Aussi ceux-ci s'empressent-ils de rendre grâce à cette sollicitude sans pareille, en les remerciant pour leur morale prêchée avec tant de justesse et de modération. C'est avec des censeurs aussi clairvoyants que nous pourrons fuir la funeste influence des *ouvriers*, et imiter les *Catons* de notre ville.

Nous engageons M. Saint-Edme à prolonger

ger encore ses entr'actes pour que les moralistes puissent à loisir méditer leur code de discipline théâtrale.

Recevez, etc.,

Pour tous nos condisciples,
Ch. Fontaine, Thorn, fils.

On voit par ce qui précède, que la jeunesse des écoles de l'époque romantique ne se laissait, fichtre! pas marcher sur les pieds.

1830

L'année 1830 — la dernière que nous devons envisager — commence sous d'heureux auspices dramatiques; elle finira plus dramatiquement encore, mais la scène sera dans la rue...

Le 2 janvier la Société Philharmonique donnera «l'admirable ouverture de *Robin du Bois*, chef-d'œuvre de Weber, une symphonie de Beethoven» et, par une coïncidence curieuse ou parce que l'idée de liberté était déjà dans l'air, les ouvertures de deux opéras essentiellement révolutionnaires: *La Muette de Portici* et *Guillaume Tell!* Les 200 familles constituant l'élite de la ville y assistaient...

La troupe Saint-Edme joue: *Pierre le Grand* ou *Les illustres Voyageurs* — *La jeune Femme colère* — *La Créole* — *Othello* ou *Le More de Venise* -- *Les premières Amours* ou *Les Souvenirs d'Enfance*. «Le rôle le plus difficile de notre théâtre, écrit le journal, est sans contredit celui du souffleur. Le public et les acteurs ont également à s'en plaindre: le public l'entend trop, les acteurs pas assez. Aussi est-ce bien à lui que se sont adressés les avertissement sonores partis du fond de la salle aux deux dernières représentations.»

Eugénie, de Beaumarchais, ne trouve pas grâce devant le critique du journal qui lui passe, comme on dirait de nos jours, un abattage en règle. *La Partie de Chasse de Henri IV* et *La Demoiselle à marier* sont consacrées à la bienfaisance; «on trouve des cartes chez M. Clesse, receveur».

Et, de nouveau nous apprenons, par la chronique locale, que le «comte de Rossi qui vient d'épouser Mlle Sonntag, est corse et parent des Bonaparte par les Ramollino. Il a été officier d'état-major de Jérôme à la cour de Westphalie, où sa soeur a épousé le prince de Salme». Peut-être conviendrait-il de rapprocher de ces circonstances la présence, à Luxembourg, d'un peintre de portraits du nom de Gattolletti, corse également, officier également de Jérôme de Westphalie, et dont l'auteur de ces lignes possède une gouache, représentant l'illustre cantatrice. Le journal ajoute encore «que Mlle Sonntag a refusé de brillants partis, notamment lord Clanwilliams, ambassadeur britannique à Berlin, dont ses rigueurs ont aliéné la raison».

Ces quelques détails ne sont pas déplacés dans une étude sur l'art dramatique à Luxembourg entre 1821 et 1831, la personnalité peut-être luxembourgeoise et certainement «théâtrale» de Mlle Sonntag nous y autorisant.

En février on mande de Verdun: «La troupe de comédiens sous la direction de M. Saint-Edme a donné dans cette ville plusieurs représentations qui ont eu le plus heureux succès; la rigueur excessive de la saison en a interrompu le cours, de sorte que le directeur sera dans l'obligation de prolonger ici le sé-

jour de la troupe, pour donner le nombre de soirées promises et de visiter Saint-Mihiel quelques jours plus tard qu'il n'avait compté de s'y rendre. On peut donc être assuré qu'il ne sera de retour à Luxembourg que le 23 de ce mois.»

Erreur. Il ne revient que le 14 mars suivant pour donner *L'Ecole des Vieillards* — *Le bon Papa* — *Edouard en Ecosse*, comédie de Duval — *Le Tartuffe féminin*, de Scribe — *Les Compagnons du Devoir* — *Le Voyage à Dieppe*. Le journal engage M. Saint-Edme «à donner des ordres pour que la scène soit mieux éclairée; dans le fond de la salle on voit à peine les acteurs».

La compagnie St. Edme ne joue pas que du Scribe et du vaudeville. Au programme fin mars, *Marino Falerio* de Delavigne et *Zaïre* de Voltaire.

Et après avoir joué encore *Le Bénéficiaire* et *Le menteur véridique* de Scribe, *Fanchon* et *Guillaume* et *Beaucoup de peine pour Rien* (nous passons les reprises), M. Saint-Edme disparaît pendant une bonne quinzaine, puis ressurgit avec une «troupe nouvelle, composée de vingt personnes, treize acteurs et sept actrices. Les principaux emplois sont pourvus. La troupe débutera par *Zaïre* et *Adolphe et Clara*, opéra-comique».

Ce n'était que pour nous «montrer la troupe destinée à faire l'hiver prochain les frais de nos soirées dramatiques. C'est une attention de la part du directeur et l'on doit regretter que le public n'ait pas été sensible à cet acte de convenance, qui méritait de sa part plus d'empressement». Et le critique de chanter les louanges des nouveaux acteurs, mais de dé-

plorer pour quelques-uns «leur manque de qualités physiques, l'exiguïté de leur taille, telle figure déplaisante... Quant à l'orchestre, il n'est composé que d'un violon faux, archi-faux, tel que le pays ne se souvient pas d'en avoir entendu grincer de plus terrible et crispant depuis le trépas de l'Homère-Theis. En France il n'y aurait pas assez de sifflets pour un pareil orchestre, mais le public luxembourgeois est le public le plus bonhomme qui soit au monde».

C'est là le chant de cygne de notre critique. Non seulement M. Saint-Edme «nous quitte pour son tour de France, où quelques villes lui ont accordé le privilège de leur théâtre», mais encore il ne reviendra pas! C'est en vain que nous apprenons le 20 août «qu'on donne pour certain que les comédiens, sous la direction de M. Saint-Edme, feront leur rentrée sur le théâtre de notre ville le 15 septembre prochain et que le directeur se propose d'ouvrir une souscription pour 12 représentations; projet qui pourra réussir si le répertoire est publié d'avance et si M. St. Edme prend l'engagement de remplacer convenablement M. et Mme Delabre qui ont abandonné sa troupe au mois de mai»... Aux journées de septembre se déroulera un drame plus vivant encore que *La Muette de Portici* qui, assez paradoxalement, acclama leur aube...

Nous voici arrivé au bout d'une étude qui semblera, peut-être, une fastidieuse énumération de pièces appartenant à un répertoire depuis longtemps révolu. En réalité, il n'en est rien. Affirmation la plus élémentaire, mais aussi la plus générale de la vie intellectuelle d'une cité, le goût du théâtre, le genre en

vogue, cela caractérise une époque. A distance, je m'émeus de cette réaction, de cette protestation, de cette évasion latente des enfermés qu'étaient nos arrière-grands-parents. Dans cette ville de 4000 âmes — car ni le plat-pays ni les faubourgs ne comptaient, surtout devant les portes closes — ils étaient 400 intellectuels qui constituaient l'élite, 400 gardiens de la flamme...

Certes, celle-ci n'illumine guère les horizons! Des acteurs de Roman comique, égrenant, qui en français, qui en allemand, du Scribe et du Kotzebue! Mais on s'illusionnait au travers de leur jeu. On quittait pour quelques heures les murailles hautes, les rues étroites, les mille entraves quotidiennes, qu'infligeait à l'orgueil civique et à la dignité humaine la présence, dans nos murs, de cette garnison, étrangère par sa mentalité autant que par son origine. Pendant quelques heures on vivait en songe une vie plus vivante que la vie réelle, et si, au réveil, on retombait esclave, ce n'était pas sans avoir accumulé, pour un avenir qui devait se faire attendre près de 40 ans encore, des réserves de courage, d'énergie et d'intelligence.

**CONSTANTIN WEYER
ET LES
WEYER-REUTER DE LUXEMBOURG**

On sait que le poète néerlandais Greshoff, qui exprima sa gratitude à l'égard de l'hospitalité luxembourgeoise en critiquant, dans le journal «Het Vaderland», plus qu'il n'aurait convenu, nos artistes luxembourgeois, essaya d'arranger les choses en parlant en termes un peu moins accablants de nos écrivains*).

Tentative de conciliation qui ne lui réussit guère, car il omit malheureusement jusqu'au nom de nos poètes les plus connus, et naturalisa, en revanche, Luxembourgeois, l'un des romanciers les plus incontestablement français de ceux qui figurent sur la liste des prix Goncourt: Maurice Constantin-Weyer.

Evidemment, c'est à Luxembourg qu'on l'avait renseigné, mais mal! Sans doute l'exégète bienveillant de l'explorateur hollandais m'avait-il — car je ne crois pas qu'un autre se soit jusqu'à ce jour avisé de la chose — entendu

*) 1932.

parler des attaches luxembourgeoises *probables* de l'auteur de «Un Homme se penche sur son Passé»? Quoi qu'il en soit, ayant, dans l'étude si vivante que Constantin-Weyer consacra il y a quelques années au souvenir du général Yusuf, son parent, trouvé qu'il y était parlé d'une «mélancolique châtelaine luxembourgeoise», belle-soeur de ce romantique et romanesque héros, j'eus la curiosité de faire quelques recherches à ce sujet. J'en livre le résultat à mes lecteurs et particulièrement à l'informateur ignoré de M. Greshoff.

Qu'il soit bien établi, tout d'abord, que Maurice Constantin est Weyer par sa femme. Il n'y a donc de parenté entre lui et la famille luxembourgeoise dont il va être question, que par alliance. Cela n'empêche pas tout de même l'auteur de «Mon beau Royaume de Provence» d'aimer dès à présent le Luxembourg, dont il a été l'hôte il y a quelques années, comme une deuxième patrie.

Je ne sais pas encore exactement à quel moment Gustave Weyer, Français, lieutenant en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, né à Metz le 11 octobre 1816, fils d'Edouard Weyer, avocat, mort en Russie, et de Pauline Villeroy, originaire de la Sarre, comme le nom l'indique, vint habiter Luxembourg. D'après le journal «La Revue» du 17 août 1856, ce fut vers 1846, puisqu'il écrit, au sujet de Weyer: «cet homme distingué, que nous considérons presque comme un compatriote, après un séjour de près de dix ans, quitte le pays laissant de vifs regrets à tous ceux qui l'ont connu».

Le 15 février 1849 Gustave Weyer «avait contracté mariage à Luxembourg avec Marie-Adrienne Reuter, rentière, âgée de 21

ans, née à Novange, commune de Toernich, canton d'Arlon, le 26 août 1827, domiciliée à Luxembourg et fille des défunts Jean-Nicolas Reuter, rentier, et Jeanne Bracht. Etaient témoins: Théodore Pescatore, propriétaire, âgé de 47 ans, Commandeur de l'Ordre Royal grand-ducal de la Couronne de Chêne, Auguste Dutreux, âgé de 40 ans, receveur général du Grand-Duché, Joseph-Antoine Pescatore, âgé de 48 ans, Conseiller, président de la haute Cour militaire, et Henri Knepper, 35 ans, candidat-notaire à Remich, cousin de l'épouse. Madame Weyer, née Villeroy, domiciliée à Paris, était présente».

Gustave Weyer joua à Luxembourg un rôle considérable. Propriétaire de la ferme Reuter située à Kayl, de la ferme de Beyerholtz entre Oetrange et Canach, de l'hôtel Mohr de Waldt (actuelle propriété Gehlen), rue de la Trinité, et du château de Grevels où il habitait le plus souvent, il était membre de la Société Agricole du Grand-Duché, ce qui était une grosse affaire à l'époque. Il présidait les jurys d'agriculture et d'horticulture quand il ne figurait pas au nombre des lauréats pour ses produits agricoles, et particulièrement pour ceux de son élevage. Il semble que Weyer — et avec lui Périn d'Augny, un autre Français — ait eu une influence non négligeable sur les destinées de l'agriculture luxembourgeoise. On retrouve leurs noms à chaque instant dans les journaux. Il n'est de cérémonie importante, de réunion mondaine, de grande chasse auxquelles Gustave Weyer n'assiste. Le roi Guillaume III vient-il à Luxembourg, il est l'hôte du châtelain de Grevels, et le réinvite à Walferdange. Le prince Henri chasse-t-il, Gustave

Weyer est de la fête et n'omet point de donner quelque temps après une grande chasse en l'honneur du frère du roi, chasse à laquelle assisteront toutes les personnalités en vue du pays.

En juin 1853 se situe un épisode dont quelques témoins sont encore parmi nous, et auquel Gustave Weyer ne fut pas étranger. Je puise dans le journal «Le Patriote» du 1er juin 1853 la note suivante:

«Le célèbre général français Jussouf, qui se trouve depuis quelque temps chez son beau-frère M. Weyer, propriétaire à Grevels, a pris part, dimanche dernier, au tir de la Société des Arquebusiers de Luxembourg. On assure que le général a manifesté à cette occasion le désir d'être reçu membre de cette société. Le général Jussouf a assisté aussi lundi aux manoeuvres exécutées en son honneur, sur les glacis de notre forteresse, par un bataillon du 35^{me} régiment de ligne prussien. Il a témoigné à plusieurs reprises toute sa satisfaction aux officiers de la garnison dont il se trouvait entouré.»

De son côté le journal «Le Courrier» avait déjà écrit le 21 mai:

«Nous possédons en ce moment dans le Luxembourg le général Jusuf, une des grandes célébrités militaires de la France. Il est âgé de 42 ans.

Le général Jusuf, qui vient passer quinze jours dans le Luxembourg, chez son beau-frère M. Weyer, propriétaire à Grevels, a reçu des autorités militaires et civiles, ainsi que de la bourgeoisie de la ville de Luxembourg, un accueil qui a dû lui être bien sensible: grands dîners chez le lieutenant général-

«ral de Wedell, gouverneur de la forteresse,
«chez M. Jean-Jacques Willmar, président du
«Gouvernement, etc., etc. Belle fête offerte
«au Casino militaire par le comte de Lutichau,
«colonel du 35^{me} régiment de ligne prussien,
«qui a passé quelque temps en Afrique et qui
«remercia l'armée française de l'accueil bien-
«veillant que lui et d'autres officiers prus-
«siens y ont trouvé. Il insista sur ce point que
«la guerre d'Afrique, glorieuse pour la France,
«a été utile à toutes les puissances, en faisant
«cesser le tribut que jusqu'en 1830, faisaient
«payer les pirates à toutes les nations dont
«les navires parcouraient la Méditerranée. —
«Réception cordiale à la Société des Arche-
«busiers, assistance aux manoeuvres militaires
«du 35^{me} régiment prussien. Réception à
«Echternach par MM. les officiers du contin-
«gent luxembourgeois, revue des troupes, vi-
«site des casernes, grand banquet au Casino...

J'ajouterai que le séjour à Luxembourg de ce guerrier légendaire qu'était le général Yusuf, avait fortement impressionné la population. J'en ai recueilli des échos, non seulement dans des correspondances de famille, mais également de la bouche même de témoins. C'est ainsi que je tiens de fort près à celui qui, alors petit garçon de six ans, n'a jamais oublié le spectacle du jeune général français passant au galop d'un cheval arabe plein de feu, sur les glacis de Luxembourg, la revue de la garnison prussienne.

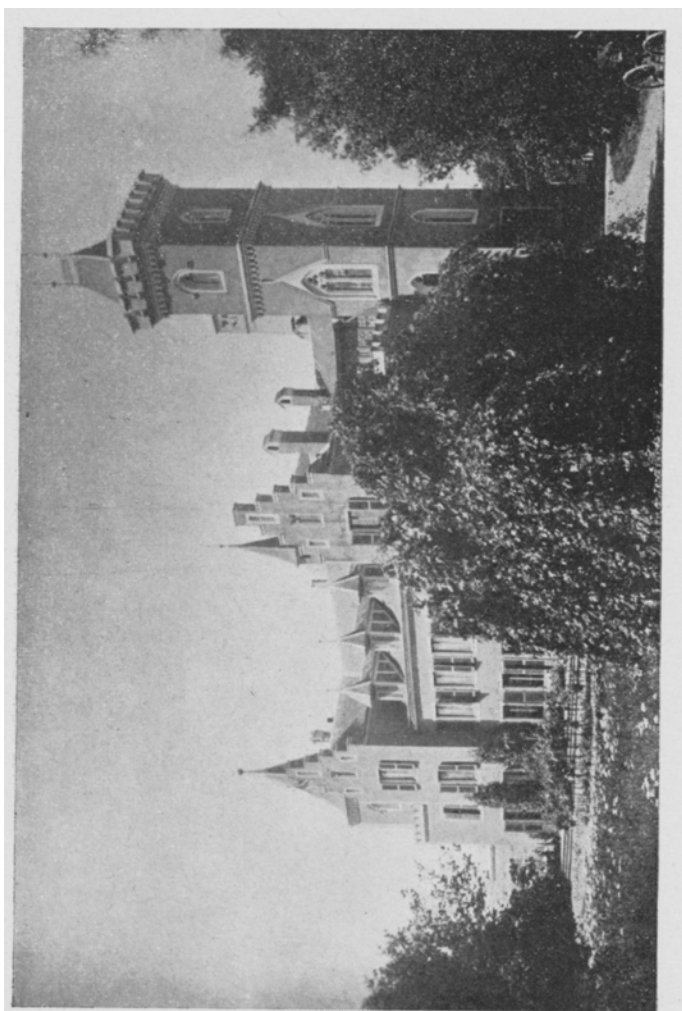
Quelque trois ans après la visite de son beau-frère, Gustave Weyer et sa femme quittèrent notre pays, et allèrent s'installer à Bli-dah. Ils vendirent leurs propriétés, tant mobilières qu'immobilières, par ministère des



L'Ancien Hôtel Mohr de Waldi à Luxembourg — Résidence de Gustave Weyer-Reuter vers 1850



Maurice Constantin-Weyer



Château de Grevels (Bertrange)
Résidence de Gustave Weyer-Reuter vers 1850

notaires Funck de Capellen, Funck de Luxembourg, et Weber d'Eich. C'est à cette époque à peu-près que le château et la ferme de Grevels passèrent à Charles Munchen-Pescatore. Cette année marqua d'ailleurs l'exode de la plupart des Français de marque habitant notre pays: tandis que Weyer partait pour l'Afrique, M. Périn d'Augny, ancien Conseiller de la Cour supérieure de Justice de Metz, puis propriétaire de Moestroff, puis fermier à Marienthal et plus tard au Kippenhof, s'en allait, avec sa famille, (il avait épousé une demoiselle Recht, du château de Moestroff) habiter Niederweis en Prusse, le professeur Yves-Hippolyte Barreau-Lefort s'installait à Bollendorf, en Prusse, et M. de La Tuilerie, ancien élève de l'Ecole Centrale de Paris, directeur des usines de Colmar-Berg, rentrait en France.

D'un autre côté et sans doute grâce à l'intervention du général Yusuf, «les lieutenants Coster et Dumont du contingent luxembourgeois, obtenaient un congé pour se rendre en Algérie et pour y prendre part, en qualité d'attachés à l'Etat-Major général du Commandant des troupes françaises d'Afrique, à la campagne contre les Kabyles». (Le Courrier.)

* * *

J'ajouterai encore que le journal luxembourgeois «La Revue» empruntait, dans ce même numéro du 17 août 1856 dont nous avons parlé plus haut, à un «ouvrage sur l'Algérie, très estimé et répandu en France, intitulé: «Deux ans en Afrique», un extrait concernant Gustave Weyer». Il s'agissait «de soirées qui s'écoulaient chez M. de Codrosi et

«auxquelles assistaient Joussouf, qu'on appelle
«le colonel», Fleury qui était son officier
«d'ordonnance, et Gustave Weyer, neveu du
«général Guilleminot, engagé depuis deux ans
«dans les spahis, aujourd'hui maréchal des
«logis et sous-officier d'ordonnance du colo-
«nel Youssouf. On l'appelle «le maréchal».
«Malgré sa grosse barbe rousse, il a les for-
«mes douces et agréables d'une demoiselle, ce
«qui ne l'empêche pas à l'occasion de taper
«comme un sourd». Suivait une aventure sur-
«venue à Weyer, tirant d'une situation plu-
«tôt embarrassée en tuant les deux kabyles
«qui se préparaient à l'égorger, un petit ser-
«gent d'un régiment de ligne «qui, aperce-
«vant les galons de son sauveur, lui dit: Merci
«mon cher collègue». L'ouvrage «Deux ans en
«Afrique» ajoutait (cela se passait vers 1844):
«Weyer qui est d'ailleurs un excellent cava-
«lier, est en ce moment au Maroc avec le gé-
«ral Bugeaud».

* * *

Un mot encore au sujet de la famille Reuter. D'après les actes de l'Etat civil, les père et mère de Madame Gustave Weyer, née Reuter, étaient Nicolas Reuter, propriétaire à Udange, mort le 16 juillet 1834 à l'âge de 39 ans à Luxembourg, dans sa maison portant le numéro 532 de la rue de la Trinité, et Jeanne Bracht, née à Remich en 1789 et décédée à Luxembourg dans cette même maison.

Nicolas Reuter était vraisemblablement le fils de Nicolas Reuter, né à Luxembourg le 16 octobre 1759, conseiller de longue robe au Conseil Souverain sous le gouvernement autrichien, en 1801, sous la République, conseiller

de Préfecture, en 1809 député du Département des Forêts au Corps législatif, membre de la Légion d'Honneur, en 1828, procureur du roi près le Tribunal de Ire instance à Luxembourg. Il mourut à Luxembourg le 28 décembre de cette même année. D'après Rupprecht, de qui je tiens ces détails, en partie du moins, il avait épousé Marie-Jeanne Guillaume.

Au surplus, je crois que Rupprecht fait erreur en attribuant, vers 1850, la propriété de la maison portant le n° 532 rue de la Trinité à Madame Meyer, fille des conjoints Reuter-Guillaume. Il s'agit vraisemblablement de Madame Weyer, petite-fille de ceux-ci.

TABLE DES MATIÈRES

Note de l'éditeur	5
Un dimanche à Luxembourg vers 1830 . . .	7
Exécution capitale au «Bon vieux temps» . .	13
Hymnes nationaux luxembourgeois	25
Le baron de Breiderbach, officier d'Etat- Major	31
Le Luxembourg et la révolution brabançonne	39
Faits divers de la «Clef du Cabinet» . . .	46
Sympathies et antipathies	66
Coïncidences, Rappels et Anticipations . . .	90
La Terreur prussienne	97
Faits divers en 1844-1848	118
Représentations théâtrales à Luxembourg 1821-1831	122
Constantin Weyer et les Weyer-Reuter de Luxembourg	180

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE JOSEPH BEFFORT,
A LUXEMBOURG, LE TRENTE JUI
MIL . NEUF . CENT . TRENTE - SIX.